PRIMATURE
_-_-_-_-_
SECRETARIAT PERMANENT DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2021 DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT

Août 2022

Sommaire

Liste des tableaux ii

Sigles et abréviations vi

Résumé xiii

Introduction 1

I. Évolution de l'économie Burkinabè en 2021 2

II. Performance 2021 de la mise en œuvre du PNDES par axe 4

II.1. Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix 4

II.2. Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique 16

II.3. Axe 3 : consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale 41

II.4. Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois 80

III. Financement de la politique nationale de développement en 2021 116

III.1. Les décaissements 116

III.2. Financement sur ressources propres 116

III.3. Financement sur ressources extérieures 117

III.4. Les conventions 118

Conclusion 119

Liste des tableaux

Tableau 1*:* situation des indicateurs de produits relatif au renforcement du civisme et du patriotisme des jeunes 4
Tableau 2: Situation des indicateurs des produits du PUDTR relatifs à l'effet 1.1.3 5
Tableau 3: situation des indicateurs des produits 6
Tableau 4: Situation des indicateurs de produits relatifs au renforcement de la prévention et de la gestion des catastrophes et des crises humanitaires au 31 décembre 2021 8
Tableau 5: Situation des indicateurs relatifs à l'effet 1.2.1 10
Tableau 6: situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 1.2.1 11
Tableau 7: Situation des indicateurs de l'effet EA 1.2.2 12
Tableau 8: Situation des indicateurs d'effet relatifs à l'amélioration de la coopération régionale en matière de défense et de sécurité 13
Tableau 9: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'amélioration de la coopération régionale en matière de défense et de sécurité 13
Tableau 10: situation des indicateurs d'effet relatifs au renforcement de la gestion des ressources agraires et foncières 14
Tableau 11: Situation des indicateurs des produits relatifs à l'effet 1.3.1 15
Tableau 12: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 1.3.2 15
Tableau 13: situation des indicateurs des produits relatifs au renforcement du traitement des affaires judiciaires 17
Tableau 14: situation des indicateurs des produits relatifs à l'amélioration du fonctionnement des juridictions et établissements pénitentiaires 18
Tableau 15: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'amélioration de l'accès à la Justice 19
Tableau 16: Situation des indicateurs des produits relatifs à l'informatisation des procédures judiciaires 19
Tableau 17: Situation des indicateurs des produits relatifs au renforcement de l'indépendance de la justice 20
Tableau 18: situation des indicateurs relatifs au renforcement de la promotion et de la protection des droits humains 20
Tableau 19: situation des indicateurs des produits relatifs au processus d'humanisation des lieux de détention 21
Tableau 20: situation des indicateurs des produits relatifs à la Promotion de la réinsertion sociale des détenus 22
Tableau 21: Situation des indicateurs de produit relatifs à la mise en œuvre du droit international humanitaire 22
Tableau 22: situation des indicateurs de produit relatifs au renforcement de l'éducation aux droits humains 23
Tableau 23: situation des indicateurs de produit relatifs au renforcement de l'effectivité des droits humains 23
Tableau 24: Situation des indicateurs d'effet relatifs à l'effet 2.1.3 24
Tableau 25: Situation des indicateurs de produits de l'effet 2.1.3 25
Tableau 26: Situation des indicateurs de l'effet relatif au suivi des partis politiques et des OSC 25
Tableau 27: Situation des indicateurs de produits de l'effet 26
Tableau 28: Situation des indicateurs d'effet relatifs à l'effet 2.2.1 27
Tableau 29: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 2.2.1 28
Tableau 30: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 2.2.2 29

Tableau 31: Situation des indicateurs de produits de l'effet en matière de gouvernance administrative 30
Tableau 32: Situation des indicateurs de produits de l'effet en matière de gouvernance administrative 30
Tableau 33: situation des indicateurs d'effet en 2021 31
Tableau 34: situation des indicateurs des produits relatifs au renforcement des capacités de planification et de gestion des politiques 32
Tableau 35: situation des indicateurs des produits relatifs au renforcement des mécanismes de gestion et de financement du développement 33
Tableau 36: situation des indicateurs des produits en lien avec l'amélioration de l'efficacité de la coopération au développement 34
Tableau 37: situation des indicateurs des produits en lien avec la mobilisation des ressources 35
Tableau 38: situation des indicateurs des produits en lien avec l'amélioration de la gestion budgétaire 36
Tableau 39: situation des indicateurs des produits en matière de renforcement de la lutte contre le faux, la corruption, la fraude et l'incivisme fiscal 37
Tableau 40: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 2.3.3 38
Tableau 41: Situation des indicateurs en lien avec la gestion de la diaspora burkinabè 38
Tableau 42: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 2.3.4 39
Tableau 43: Situation des indicateurs de produits en matière de gestion des collectivités territoriales 40
Tableau 44: Indicateurs d'effet de l'accès aux services de santé de qualité 42
Tableau 45: autres Indicateurs sectoriels en matière d'accès de santé de qualité 43
Tableau 46: situation d'exécution des produits de l'EA 3.1.1 44
Tableau 47: Situation des indicateurs de l'effet 3.1.2 44
Tableau 48 : Situation des indicateurs de l'effet 3.1.3 46
Tableau 49: Situation des indicateurs de produits de l'effet 3.1.3 au 31 décembre 2021 46
Tableau 50 : Situation des indicateurs EA 3.2.1 « accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru ». 48
Tableau 51 : Situation des indicateurs de produits relatifs au développement des infrastructures d'alphabétisation, d'éducation et de formation inclusives. 49
Tableau 52 : situation des indicateurs des produits au 31 décembre 2021 50
Tableau 53 : situation des bourses, des vivres et des transferts aux communes 51
Tableau 54 : Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.2.2 du PNDES II au 31 décembre 2021 52
Tableau 55 : situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur » au 31 décembre 2021 53
Tableau 56 : Situation des indicateurs de produits de l'action « renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants » au 31 décembre 2021 54
Tableau 57: Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.3.1 56
Tableau 58: Situation des indicateurs de produit en matière production scientifique 57
Tableau 59: situation des indicateurs de produits de la production technologique et de l'innovation 57
Tableau 60: situation des indicateurs de produits en lien avec le financement de la recherche scientifique et de l'innovation 58
Tableau 61: Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.3.2 59
Tableau 62 : situation des indicateurs de produits de l'effet attendu 3.3.2 au 31 décembre 2021 59

Tableau 63: Situation des indicateurs de produits de l'amélioration de l'intermédiation sur le marché du travail au 31 décembre 2021 61
Tableau 64 : situation des indicateurs de produits relatifs à la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles et les plans locaux de développement au 31 décembre 2021 62
Tableau 65: situation des indicateurs de produits de la promotion de l'auto-emploi..... 63
Tableau 66: situation des indicateurs de produits visant l'amélioration du cadre juridique et institutionnel favorable au travail décent 64
Tableau 67: situation des indicateurs de produits de l'application effective de la législation du travail 65
Tableau 68: situation des indicateurs de produits visant la promotion du dialogue social. 65
Tableau 69: situation des indicateurs de produits visant le renforcement de l'action ciblée de promotion du travail décent 66
Tableau 70: Situation des indicateurs de l'effet portant sur la garantie de l'accès à tous à l'assurance sociale 67
Tableau 71: situation des indicateurs de produits visant la garantie de l'accès à tous à l'assurance sociale au 31 décembre 2021 67
Tableau 72: situation des indicateurs de produits visant la garantie d'un environnement de travail sécurisé au 31 décembre 2021 68
Tableau 73: situation des indicateurs du renforcement de la protection et la promotion de l'enfant au 31 décembre 2021 70
Tableau 74: situation des indicateurs de produits de l'effet visant le renforcement de la protection et la promotion de l'enfant au 31 décembre 2021 70
Tableau 75 : situation des indicateurs des produits visant la promotion de l'autonomisation socio-économique et politique de la femme au 31 décembre 2021 72
Tableau 76: situation des indicateurs des produits de la promotion de l'institutionnalisation du genre, de l'égalité et l'équité entre les sexes au 31 décembre 2021 73
Tableau 77: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.1 dans le domaine de l'eau potable..... 74
Tableau 78: Situation des indicateurs de produits de l'EA 3.6.1 au 31 décembre 2021 (Volet approvisionnement en eau potable) 74
Tableau 79: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.1 dans le domaine de l'assainissement..... 75
Tableau 80: Situation des indicateurs de produits de l'EA 3.6.1 au 31 décembre 2021 (Volet assainissement)..... 75
Tableau 81: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.2 76
Tableau 82: Situation des indicateurs de produits de l'EA 3.6.2 au 31 décembre 2021..... 77
Tableau 83: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.3 78
Tableau 84: Situation des indicateurs de produits de l'EA 3.6.3 au 31 décembre 2021..... 78
Tableau 85: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.4 79
Tableau 86 : Situation des indicateurs de l'effet 4.1.1 du secteur PASP en 2021..... 81
Tableau 87 : Situation des indicateurs de produits liés au E.4.1.1 au 31 décembre 2021..... 82
Tableau 88 : Situation des indicateurs d'effets 4.1.2 en 2021 83
Tableau 89 : Situation des indicateurs de produits relatifs à l'EA 4.1.2 au 31 décembre 2021..... 84
Tableau 90 : Situation des indicateurs de l'Effet 4.2.1 85
Tableau 91 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 de l'Effet 4.2.1 86
Tableau 92 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 de l'Effet 4.2.1 87
Tableau 93 : Quelques produits réalisés en matière de promotion de l'entreprenariat culturel et touristique..... 89

Tableau 94 : Situation de réalisation de quelques produits relatifs à la sauvegarde du patrimoine culturel et touristique et la promotion des biens culturels et touristiques 90
Tableau 95 : Quelques produits réalisés dans les domaines des sports et des loisirs 92
Tableau 96 : Situation des indicateurs de l'Effet 4.2.3 92
Tableau 97 : *Situation de quelques indicateurs caractéristiques du secteur minier* 93
Tableau 98 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 de l'Effet 4.2.3 94
Tableau 99 : Situation des indicateurs d'effet 4.3.1 en 2021 95
Tableau 100 : Situation des indicateurs des services de transport au 31 décembre 2021 95
Tableau 101 : Situation des indicateurs de produits des services de transport au 31 décembre 2021 96
Tableau 102 : Situation des indicateurs des services financiers 97
Tableau 103 : Situation des indicateurs du niveau d'accès des populations aux services financiers en 2021 97
Tableau 104 : Situation des indicateurs des services postaux et de communication au 31 décembre 2021 98
Tableau 105 : Situation des indicateurs de produits des services postaux et de communication 99
Tableau 106 : Situation des indicateurs d'effet de la mise en marché des produits nationaux au 31 décembre 2021 100
Tableau 107 : Situation des indicateurs stratégiques de la mise en marché des produits nationaux au 31 décembre 2021 100
Tableau 108 : Situation des indicateurs de produits de l'EA 4.3.2 au 31 décembre 2021 100
Tableau 109 : Situation des indicateurs d'effet 4.4.1 en 2021 102
Tableau 110 : Situation des indicateurs de produits 4.4.1 en 2021 103
Tableau 111 : Profil des indicateurs du désenclavement interne et externe en infrastructures routières 104
Tableau 112 : Situation des quelques livrables clés dans le domaine des infrastructures routières. 104
Tableau 113 : Projets d'infrastructures routières 105
Tableau 114 : Situation d'exécution des projets de renforcement/réhabilitation de routes bitumées 106
Tableau 115 : Indicateur de développement des infrastructures de télécommunications 107
Tableau 116 : Situation des indicateurs de l'Effet EA 4.4.3 108
Tableau 117 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 de l'Effet EA 4.4.3 108
Tableau 118: Situation des indicateurs de l'effet EA 4.4.4 109
Tableau 119 : Situation des indicateurs de l'EA 4.4.5 110
Tableau 120 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 110
Tableau 121 : Situation des indicateurs de l'EA 4.5.1 112
Tableau 122 : Situation des indicateurs de produits de l'EA 4.5.1 112
Tableau 123 : Situation des indicateurs de l'EA 4.5.2 113
Tableau 124 : Situation des indicateurs de produits de l'EA 4.5.2 au 31 décembre 2021 113
Tableau 125 : Situation des indicateurs d'effet 4.5.3 en 2021 114
Tableau 126 : Situation des indicateurs de produits 4.5.3 en 2021 114
Tableau 127 : Financement du PNDES-II en 2021 (en milliards FCFA) 116
Tableau 128: Situation de mobilisation des ressources propres entre 2020 et 2021 117
Tableau 129 : Situation des décaissements de l'APD sur la période 2020-2021 118
Tableau 130 *:* Récapitulatif des montants des conventions signées sur la période 2020-2021 (en milliards FCFA*)* 118

Sigles et abréviations

ABDH	**:**	Approche basée sur les droits humains
ABNORM	:	Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité
AFP-PME	:	Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises
ANLF	:	Autorité nationale de lutte contre la fraude
ANEEMAS	:	Agence nationale d'encadrement de l'exploitation artisanale et semi mécanisée
ANEREE	:	Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
ANJE		Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
ANTR	:	Agence nationale des terres rurales
APD	:	Aide publique au développement
ARV	:	Antirétroviral
ASBC	:	Agents de santé à base communautaire
ASPHF	:	Agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique
BADF	:	Banque agricole du Faso
BD	:	Bureaux domaniaux
BIT	:	Bureau international du travail
BMC	:	Brigade mobile de contrôle
BNSP	:	Brigade nationale de sapeurs-pompiers
BTP	:	Bâtiment et travaux publics
CAIMA	:	Centrale d'approvisionnement des intrants et matériels agricoles
CAMVET	:	Centrale d'achat des médicaments vétérinaires
CATI	:	Centre d'appui à la technologie et à l'innovation
CCA	:	Chef de circonscription administrative
CCI-BF	:	Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
CCP	:	Commissariat central de police
CCR	:	Cadre de concertation régional
CDC-BF	:	Caisse des dépôts et consignations du Burkina Faso
CEDEAO	:	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDJ	:	Centre d'écoute et de dialogue pour les jeunes
CEFAB	:	Centre de facilitation des affaires de Bagré
CEFPO	:	Centre de formation professionnelle de Ouagadougou
CEG	:	Collège d'enseignement général
CELPAC	:	Centre de lecture publique et d'animation culturelle
CENI	:	Commission électorale nationale indépendante
CEN-SAD	:	Communauté des Etats sahélo-sahariens
CENTIF	:	Cellule nationale de traitement des informations financières
CEP	:	Champs-écoles de producteurs
CERAV/AFRIQUE	:	Centre régional pour les arts vivants en Afrique
CERFITEX	:	Centre de recherche et de formation pour l'industrie textile
CES/DRS	:	Conservation des eaux et des sols/ Défense et la restauration des sols
CESF	:	Centre d'éducation spécialisée et de formation
CESP	:	Commission de l'enseignement supérieur privé

CFE	:	Contribution financière en matière d'eau
CFP	:	Centre de formation professionnelle
CGCT	:	Code général des collectivités territoriales
CHR	:	Centre hospitalier régional
CHU	:	Centre hospitalier universitaire
CM	:	Centre médical
CMA	:	Centre médical avec antenne chirurgicale
CMA-BF	:	Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso
CNAA	:	Centre national d'artisanat d'art
CNAMU	:	Caisse nationale d'assurance maladie
CNATAC	:	Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton
CNPD	:	Commission nationale de la planification du développement
CNRST	:	Centre national de la recherche scientifique et technologique
CNSS	:	Caisse nationale de sécurité sociale
CORUS	:	Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires
COTEVAL	:	Comité technique de vérification des avant-projets de loi
CPD	:	Commissariat de police de district
CPIA	:	Country policy and institutional assessment
CPN	:	Consultation prénatale
CPS	:	Chimio-prévention saisonnière
CQP	:	Certificat de qualification professionnelle
CRD	:	Cadre régional de dialogue
CSD	:	Cadre sectoriel de dialogue
CSPS	:	Centre de santé et de promotion sociale
CT	:	Collectivités territoriales
DAO	:	Dossier d'appel d'offres
DGPN	:	Direction générale de la police nationale
DS	:	District sanitaire
EA	:	Effet attendu
EFTP	:	Enseignement et formation techniques et professionnels
EHCVM	:	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EJSR	:	Enfants et jeunes en situation de rue
ENASAP		Ecole nationale de sapeurs-pompiers
ENEP	:	Ecole nationale des enseignants du primaire
ENO	:	Espace numérique ouvert
ENS/UNZ		Ecole normale supérieure/Université Norbert Zongo
EP	:	Etablissements pénitentiaires
FAPEX	:	Fonds d'appui à l'exportation
FDCT	:	Fonds de développement culturel et touristique
FDE	:	Fonds de développement de l'électrification
FDS	:	Forces de défense et de sécurité
FIE	:	Fonds d'intervention pour l'environnement
FIM-BF	:	Fédération des industries de la mode du Burkina Faso
FONRID	:	Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement
FCFA	:	Franc des colonies françaises d'Afrique
GDT	:	Gestion durable des terres

GES	:	Gaz à effet de serre
GIRE	:	Gestion intégrée des ressources en eau
GSP	:	Garde de sécurité pénitentiaire
HCNRSI	:	Haut conseil national de la recherche scientifique et de l'innovation
HIMO	:	Haute intensité de main-d'œuvre
IAC	:	Instituteurs adjoints certifiés
IDE	:	Infirmier diplômé d'Etat
IESR	:	Institution d'enseignement supérieur et de recherche
INERA	:	Institut de l'environnement et de recherches agricoles
INESS	:	Institut national d'excellence des soins de santé
INSP	:	Institut national de santé publique
IRSAT	:	Institut de recherche en sciences appliquées et technologies
ISEPC	:	Institut supérieur d'études de protection civile
LED	:	Lampes à diode électroluminescente
LMD	:	Licence-Master-Doctorat
LOLF	:	Loi organique relative aux lois de finances
MAC	:	Maison d'arrêt et de correction
MAS	:	Malnutrition aigüe sévère
MASA	:	Marché des arts et du spectacle africain
MCA	:	Millennium challenge account
MCIA	:	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
MDHPC		Ministère des Droits humains et de la Promotion civique
MEG	:	Médicaments essentiels génériques
MENA	:	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MENAPLN	:	Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales
MESRSI	:	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
MFPTPS	:	Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale
MFSNF	:	Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille
MINEFID	:	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJ	:	Ministère de la Justice
MJFIP	:	Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles
MJPEJ	:	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes
MOD	:	Maître d'ouvrage délégué
MRSIS	:	Matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants
MS	:	Ministère de la Santé
OCI	:	Organisation de la conférence islamique
ODD	:	Objectifs de développement durable
OEV	:	Orphelins et enfants vulnérables
OHADA	:	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OMP		Opérations de maintien de paix
ONAPREGECC	:	Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires

ONEA	:	Office national de l'eau et de l'assainissement
ONEDD	:	Observatoire national de l'environnement et du développement durable
ONEF	:	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
ONG	:	Organisation non gouvernementale
OP	:	Organisation paysanne
ORSEC	:	Organisation des secours d'urgence
OSC	:	Organisation de la société civile
OST	:	Office de santé des travailleurs
PAA-BF	:	Projet d'appui à l'artisanat au Burkina Faso
PACD-PME/PMI	:	Projet d'appui à la création et au développement des petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries
PADDT	:	Programme d'appui à l'aménagement et au développement durable du territoire
PADEL	:	Programme d'appui au développement des économies locales
PADEL-B	:	Projet d'appui au développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso
PAFESI	:	Projet d'appui à la formalisation des entreprises du secteur informel
PAG	:	Plan d'aménagement et de gestion
PAGIF	:	Programme d'appui à la gestion intégrée des frontières
PAI	:	Plans annuels d'investissement
PAM	:	Programme alimentaire mondial
PAO	:	Plan d'action opérationnel
PARPED	:	Programme augmentation de revenus et promotion de l'emploi décent
PASEL	:	Projet d'appui au secteur de l'électricité
PATECE	:	Projet d'appui à la transformation de l'économie et à la création de l'emploi
PAV	:	Point d'atterrissement virtuel
PCD	:	Plan communal de développement
PCEE	:	Pôle de croissance écotouristique de l'Est
PCIME	:	Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
PCS	:	Pôle de croissance du Sahel
PD/UD	:	Parcelle et unité de démonstration
PDEC	:	Programme de développement des entreprises culturelles
PEFA	:	Public expenditure and financial accountability
PEPU	:	Projet d'électrification des zones péri-urbaines
PF	:	Planification familiale
PF/DS	:	Promo-femmes/Développement solidarité
PFNL	:	Produits forestiers non ligneux
PFTE	:	Pires formes de travail des enfants
PGES	:	Plan de gestion environnementale et sociale
PGO	:	Partenariat pour un gouvernement ouvert
PIB	:	Produit intérieur brut
PIPHE-SA	:	Projet de création et de mise en place d'incubateur, de pépinière et d'hôtel d'entreprises dans le secteur agro-alimentaire
PLD	:	Plan local de développement
PMAP	:	Programme de modernisation de l'administration publique
PME	:	Petites et moyennes entreprises

PME/PMI	:	Petites et moyennes entreprises/Petites et moyennes industries
PMI	:	Petites et moyennes industries
PNA-PF	:	Plan national d'accélération de la planification familiale
PNAS	:	Politique nationale d'action sociale
PNCD	:	Politique nationale de la coopération au développement
PNDD	:	Politique nationale de développement durable
PNDES	:	Plan national de développement économique et social
PNE	:	Politique nationale de l'emploi
PNPS	:	Politique nationale de protection sociale
POS	:	Plans d'occupation des sols
PPA	:	Power purchase agreement
PPM	:	Plans de passation des marchés
PPP	:	Partenariat public-privé
PRD	:	Plan régional de développement
PRED	:	Programme de restructuration des entreprises en difficulté
PRIELER	:	Projet de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale
PRSPV	:	Plan de réponse et de soutien aux personnes vulnérables
PSCE/JF	:	Programme spécial de création d'emploi pour les jeunes et les femmes
PSDMS	:	Plan de développement des mutuelles sociales
PSIG	:	Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie
PSV-BF	:	Projet sécurisation des visas
PTDIU	:	Programme des transports et de développement des infrastructures urbaines
PTF	:	Partenaires techniques et financiers
PTFM	:	Plate-forme multifonctionnelle
PTME	:	Prévention de la transmission mère-enfant du VIH/SIDA
PUS	:	Programme d'urgence pour le Sahel
PVLP	:	Programme de valorisation des produits locaux
PvVIH	:	Personnes vivant avec le VIH
RAMS-BF	:	Réseau d'appui aux mutuelles de santé au Burkina Faso
RAMU	:	Régime d'assurance maladie universelle
RASPC	:	Rencontre administration-secteur privé de la culture
RCD	:	Rapport sur la coopération au développement
REDD+	:	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
RESINA	:	Réseau informatique national de l'administration
RGPH	:	Recensement général de la population et de l'habitation
RIME	:	Répertoire interministériel des métiers et des emplois
RP	:	Responsable de programme
RSCPM	:	Registre des sociétés civiles, des professions et des métiers
RSE	:	Responsabilité sociétale des entreprises
RTB	:	Radiodiffusion et télévision du Burkina
SAMAO	:	Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest
SDAGE	:	Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau
SDAGO	:	Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga

SDAU	:	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
SDE	:	Sage-femme diplômée d'Etat
SDDEP	:	Schémas directeurs de drainage des eaux pluviales
SDGDU	:	Schémas directeurs de gestion des déchets urbains
SEERA	:	Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique
SFR	:	Services fonciers ruraux
SIAO	:	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SIG	:	Service d'information du gouvernement
SIGU	:	Système intégré de gestion des guichets uniques
SITHO	:	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SIU	:	Système d'informations urbaines
SNADDT	:	Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire
SNDA	:	Stratégie nationale de déconcentration administrative
SNDL	:	Stratégie nationale de développement du livre
SNEC	:	Stratégie nationale de l'état civil
SN-PC	:	Stratégie nationale de promotion des pôles de croissance
SNPCTP/B	:	Stratégie nationale de promotion d'une culture de la tolérance et de la paix au Burkina Faso
SNPG	:	Stratégie nationale de la promotion de la bonne gouvernance
SNS	:	Stock national de sécurité
SONABEL	:	Société nationale d'électricité du Burkina
SONE	:	Soin obstétrical et néonatal essentiel
SONU	:	Soins obstétricaux et néonatals d'urgence
SONU (B ou C)	:	Soin obstétrical et néonatal d'urgence (de base ou complémentaire)
SONUB	:	Soins obstétricaux et néonatals d'urgence de base
SOPROSA	:	Société de production de semences agricoles
SP/SEERA	:	Secrétariat permanent de la Semaine des énergies et énergies renouvelables d'Afrique
SPAI	:	Sous-produits agroindustriels
SPAO	:	Système de production autonome d'oxygène
SP-CSM	:	Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature
SPONG	:	Secrétariat permanent des ONG
SP-PNDES	:	Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social
SR	:	Santé de la reproduction
SRADDT	:	Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire
SST	:	Sécurité et santé au travail
SSTE	:	Système de surveillance du travail des enfants
STBV	:	Stations de traitement de boue de vidange
STEP	:	Station d'épuration
SWEDD	:	Projet d'autonomisation des femmes dans le Sahel et dividende démographique
SYLVIE	:	Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation

TAC	:	Traité d'amitié et de coopération
TAP	:	Taux d'achèvement du primaire
TBA	:	Taux brut d'admission
TBRH	:	Tableau de bord des ressources humaines
TBS	:	Taux brut de scolarisation
TD/TA	:	Tribunal départemental/Tribunal d'arrondissement
TDH/L	:	Terre des hommes Lausanne
TDR	:	Termes de référence
TDR	:	Test de dépistage rapide
TGI	:	Tribunal de grande instance
THIMO	:	Travaux à haute intensité de main-d'œuvre
TIC		Technologie de l'information et de la communication
TNT	:	Télévision numérique terrestre
TPEE	:	Tableau prévisionnel des emplois et des effectifs
UEMOA	:	Union économique et monétaire ouest africaine
UFR/ST		Unité de formation et de recherche en Sciences et techniques
UNB		Université Nazi Boni
UIP-PN	:	Unité d'intervention polyvalente de la Police nationale
UNESCO	:	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIVERSITICC	:	Universités des industries culturelles et créatives
UFR	:	Unité de formation et de recherche
UV	:	Unité de vérification
VAB	:	Village artisanal de Bobo-Dioulasso
VBG	:	Violence basée sur le genre
VIH	:	Virus de l'immunodéficience humaine
VRD	:	Voiries et réseaux divers
ZACA	:	Zone d'activités commerciales et administratives
ZACAS	:	Zone d'activités artisanales spécialisées
ZES	:	Zone économique spécialisée
ZOVIC	:	Zone villageoise d'intérêt cynégétique

Résumé

1. La mise en œuvre du PNDES II s'est déroulée en 2021 dans un contexte de reprise de l'activité économique au niveau international en dépit des incertitudes liées à l'évolution de la COVID 19. En Afrique subsaharienne, l'activité économique s'est redressée à un taux de 4,0% en 2021 après sa décrue de 1,7% enregistrée en 2020.

2. Au niveau national, l'activité économique s'est déroulée dans un environnement caractérisé par la persistance des attaques terroristes entrainant un déplacement interne massif de populations et une campagne agro-pastorale peu favorable. Malgré ce contexte, la croissance économique s'est accélérée, s'établissant à 6,9% contre 1,9% enregistré un an plus tôt. S'agissant des prix, l'inflation s'est envolée au-delà de la norme communautaire s'établissant à 8,0% en glissement annuel en décembre 2021 et à 3,9% en moyenne annuelle 2021 contre respectivement 2,3% et 1,9% à fin décembre 2020.

3. En matière de finances publiques, l'exécution budgétaire est marquée au terme de l'année 2021 par une progression plus importante des dépenses publiques (+14,6%) que celle des recettes de l'Etat (13,0%).

4. Quant aux transactions extérieures, à la faveur d'une bonne orientation du cours de l'or et en dépit du repli de celui du coton, les transactions courantes se sont soldées par un excédent de 817,8 milliards de FCFA représentant 7,6% du PIB en 2021 contre 3,8% en 2020.

5. En dépit de ce contexte difficile, la mise en œuvre du PNDES II a tout de même permis d'engranger quelques acquis en 2021, dont les principaux résultats par axe sont indiqués dans les lignes qui suivent.

6. **Concernant l'axe 1 « consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix »**, les résultats clés obtenus après une année de mise en œuvre du PNDES-II se résument par objectif stratégique comme suit.

7. Pour ce qui du **renforcement de la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent**, les acquis majeurs concernent entre autres : (i) la construction de 30 complexes scolaires par le PUDTR ; (ii) le développement d'une plateforme électronique de mise en relation des acteurs des filières porteuses dans le cadre du PADEL ; (iii) le financement de 3 257 dossiers de crédits à hauteur de 988 769 835 FCFA ; (iv) la réalisation de plusieurs infrastructures marchandes au profit des collectivités territoriales ; (v) la construction et l'équipement du Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Coordination des opérations de secours ; (vi) la mise en place de 3 plans ORSEC dans 3 provinces et (vii) les transferts monétaires effectués au profit des ménages pauvres ou vulnérables et de PDI.

8. **En ce qui concerne l'objectif stratégique 1.2 « renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national »,** les résultats clés obtenus portent sur : (i) la construction de cinq (05) commissariats de police d'arrondissement ; (ii) la mise à disposition de 750 agents au profit de la police, 750 au profit de la gendarmerie et 250 au profit des sapeurs-pompiers ; (iii) la prise d'un décret de promulgation de la loi portant institution de la carte d'identité Biométrique de la CEDEAO et (iv) la mise en place de 23 Commissions de Conciliation Foncière Villageoises (CCFV).

9. Cependant, certains investissements et reformes n'ont pas connu de progrès significatifs. Il s'agit de : la construction de certaines infrastructures au profit de l'EMGN et de la Police Nationale et l'acquisition du système d'émission de la carte d'identité biométrique CEDEAO.

10. **S'agissant de l'objectif stratégique 1.3 : « renforcer la cohésion sociale et la paix »,** les avancées majeures obtenues portent entre autres sur : (i) l'élaboration d'un guide sur les mécanismes endogènes et traditionnels de prévention et de gestion des conflits ; (ii) la relecture des textes régissant le foncier urbain et rural ; (iii) la prévention et la gestion de 163 conflits communautaires et intercommunautaires ainsi que le renforcement des capacités de 20 démembrements de l'ONAPREGECC ayant permis l'augmentation de la proportion de conflits communautaires réglés par les démembrements ONAPREGECC de 13% en 2020 à 15% en 2021.

11. **Au titre de l'axe 2 « approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique »**, les résultats majeurs par objectif stratégique se résument ainsi qu'il suit.

12. Concernant l'objectif stratégique (O.S) 2.1: **promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique**, les acquis majeurs sont entre autres : (i) la tenue de 16 audiences foraines ;(ii) la tenue d'une audience du pôle anti-terrorisme ; (iii) la réhabilitation de 5 TGI ; (iv) le traitement de 100% des plaintes des justiciables portées devant la commission d'admission des requêtes ; (v) le renforcement des capacités des personnels GSP en matière de droits des détenus et (vi) la mise en œuvre et le renforcement des mesures de réinsertion sociale.

13. **Pour ce qui est de l'objectif stratégique 2.2 « promouvoir la bonne gouvernance administrative et moderniser l'administration publique »**, les résultats majeurs par domaine sont les suivants.

14. Concernant la modernisation de l'administration, la digitalisation des processus d'organisation des concours et le développement des services ont permis d'améliorer le

temps de délivrance des services publiques : les résultats des concours sont publiés en moins d'une semaine et la demande de 38 services se fait désormais en ligne.

15. S'agissant de la modernisation des actes d'état civils, La proportion des centres principaux d'état civil informatisés et mis en réseau a connu une légère amélioration passant de 46% en 2020 à 48% en 2021. La proportion des centres principaux d'état civil dont les statistiques sur les naissances sont disponibles sur e-Civil est passé de 4,3% en 2020 à 6,48% en 2021. Toutefois le pays a connu une régression en ce qui concerne l'indice MO Ibrahim de la gouvernance, l'indice est passé de 55,2% à 54,2% entre 2020 et 2021.

16. Pour ce qui est de la promotion de la bonne gouvernance administrative et des valeurs républicaines, le niveau de la corruption a régressé puisque l'indice de la perception de la corruption, est passé de 40/100 à 42/100.

17. **Concernant l'Objectif stratégique 2.3 : promouvoir la bonne gouvernance économique, financière et les coopérations régionales et internationales**, les principaux acquis obtenus sont entre autres :(i) la création de La Banque postale pour accroître l'offre de financement aux PME/PMI ; (ii) la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale par la prise de textes portant autorisation de perception de nouvelles recettes ; (iii) l'amélioration du cadre juridique et institutionnel des PPP ; (iv) la mise en place du compte central des matières ; (v) la réalisation des audits de 54 structures administratives, 3 programmes budgétaires, 229 marches publics ainsi que le contrôle de 374 contrats de marchés publics de plus de 20 millions et (vi) l'amélioration de la gestion migratoire par une meilleure réinsertion des migrants de retour.

18. Toutefois, certains investissements et reformes n'ont pas connu de grandes avancées. Il s'agit du renforcement du l'implication du Burkina Faso dans les opérations de maintien de paix et de sécurité, et de la promotion du placement des cadres burkinabè dans les institutions régionales et internationales.

19. **Au titre de l'OS 2.4 : renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale**, plusieurs avancées ont été obtenues dans la gestion des collectivités territoriales et l'aménagement efficace du territoire. Ces acquis ont concerné entre autres : (i)) la relecture de l'avant-projet du nouveau code général des Collectivités territoriales ; (ii) l'élaboration du rapport de capitalisation des réformes de la fonction publique territoriale et (iii) le virement des ressources financières pour l'élaboration des Schémas régionaux dans les comptes des collectivités territoriales concernées.

20. **S'agissant de l'axe 3 « consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale »**, les principales avancées selon les objectifs stratégiques de l'axe se résument comme suit.

21. Concernant **la promotion de la santé de la population et de l'accélération de la transition démographique (OS 3.1)**, quelques résultats ont été engrangés en termes de réformes et investissements en matière de santé et de gestion des épidémies et pandémies. La politique de gratuité des soins s'est poursuivie pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans avec 20 426 897 de prestations de soins offertes gratuitement sur l'ensemble du territoire national pour un coût total de 38 517 509 837 FCFA en 2021. A cela s'ajoute, l'opérationnalisation de la loi sur la pharmacie hospitalière à hauteur de 67,33% en 2021 contre 62,66% en 2020 sur la base des évaluations effectuées dans 15 hôpitaux publics. Toutefois, des défis demeurent pour améliorer l'offre de santé et pour lesquelles des actions devraient être entreprises. Il s'agit notamment de la poursuite des efforts pour une meilleure identification des goulots d'étranglement et le recadrage des priorités pour une mise en œuvre efficace des réformes stratégiques et les investissements structurants à moyen et long terme.

22. **S'agissant de l'OS 3.2 accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie**, des progrès ont été enregistrés en matière d'accès et d'achèvement dans tous les cycles d'enseignement. Concernant le développement des infrastructures, ce sont 114 salles de classe au primaire et 41 salles de classe au post-primaire et secondaire général qui ont été construites sur des cibles respectives de 534 et 614. A cela, s'ajoute la poursuite de l'éducation en situation d'urgence (ESU) avec entre autres la dotation de kits scolaires, la location de salles de classe pour accueillir les élèves des établissements délocalisés, la réintégration d'élèves dans le système éducatif et la réouverture d'établissements scolaires dans certaines localités suite à la relative accalmie. Par ailleurs, l'égalité et l'équité d'accès et le maintien dans l'éducation formelle et dans la formation se sont renforcées avec l'acquisition de 53 117,6 tonnes de vivres au profit de 3 619 492 élèves du préscolaire et du primaire, de 554 tonnes de vivres pour les établissements post-primaire et secondaire publics et l'octroi de 6 150 nouvelles bourses scolaires pour les élèves du post-primaire et du secondaire.

23. En ce qui concerne l'accroissement de l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie, toutes les actions enregistrent un taux de réalisation physique supérieur à 75%. Toutefois certains produits tels que l'ouverture d'espaces numériques fonctionnels, de l'université virtuelle et la construction d'une bibliothèque n'ont pas connu d'avancées significatives.

24. **Pour ce qui est de l'OS 3.3 : « promouvoir la recherche et l'innovation et renforcer leur utilisation en faveur de la transformation de l'économie »**, La performance globale laisse percevoir des avancées, notamment l'accroissement du nombre total de technologies,

procédés, méthodes et innovations générés par an qui est passé de 20 en 2020 à 33 en 2021 pour une cible fixée à 25. En outre, du côté de la valorisation des résultats de la recherche, les progrès majeurs concernent la mise en incubation de technologies, innovations et inventions et la vulgarisation des résultats de recherche et d'innovation qui affichent des taux de réalisation de 100%. En revanche, le financement de la recherche scientifique demeure un défi, matérialisé par un faible taux financement en recul, passant de 0,22% du PIB en 2020 à 0,09% en 2021.

25. **Au titre de l'OS 3.4 : « promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes »**, les acquis engrangés concernent : (i) le renforcement de la promotion du travail décent, avec l'accompagnement financier de 60% des travailleurs déflatés et retraités pour une cible de 33%, (ii) le renforcement de la protection et la promotion de l'enfant, avec le retrait de 1 789 enfants dont 228 filles en situation de rue sur une cible de 1 055. Les défis majeurs identifiés et pour lesquelles des mesures devront être prises ont trait entre autres à l'adoption du code du travail, l'opérationnalisation de la RAMU, l'application effective de la législation du travail et l'internalisation de l'emploi dans les politiques sectorielles et plans locaux de développement ainsi que l'amélioration du cadre juridique et institutionnel favorable au travail décent, à travers l'adoption de textes législatifs et règlementaires en matière sociale.

26. **Pour l'objectif 3.5 : « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles »**, l'ensemble des réalisations sur la période 2021 donne un taux d'exécution physique de 62,16%. Dans le cadre de la promotion de l'autonomisation socio-économique et politique de la femme, 2 870 femmes ont été formées en entreprenariat et 132 445 femmes ont bénéficiées de crédits pour le financement de leurs AGR.

27. **S'agissant de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité (OS 3.6),** les cibles des indicateurs d'accès à l'eau potable n'ont pas été atteintes avec un léger recul particulièrement du taux d'accès national à l'eau potable qui est passé de 76,4% en 2020 à 76,2% en 2021, expliqué essentiellement par la situation sécuritaire précaire qui a impacté la réalisation des ouvrages dans certaines localités mais aussi par l'abandon de certains ouvrages dû au déplacement des populations. Le taux d'accès national à l'assainissement a quant à lui connu une amélioration passant de 25,3% à 26,8% pour une cible de 26,3%. En matière d'accès à l'énergie, le taux de couverture électrique national est passé de 44,2% à 46,3%. La proportion de la population ayant accès à l'électricité a également connu une nette amélioration avec désormais 63,8% de la population ayant accès à l'électricité en 2021 contre 45,2% en 2020 et cela grâce à l'électrification de 132 localités rurales et l'installation de 11 743 kits solaires individuels dans 90 localités. Dans le domaine de la promotion de l'accès aux logement décents et aux

bâtiments publics, le nombre total de nouveaux logements sociaux construits est passé de 675 à 1 327 pour une cible annuelle de 1 675.

28. **Au titre de l'axe 4 « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois »**, l'état de mise en œuvre des investissements et réformes est résumé dans les sous-sections qui suivent.

29. **Pour l'objectif stratégique 4.1 portant sur le développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché**, des avancées majeures ont été observées au niveau de la contribution du secteur primaire à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois décents et à l'approvisionnement de l'agro-industrie. Cela est perceptible à travers l'amélioration des indicateurs d'effet des rendements du potentiel agricole, de la couverture des besoins fourragers du cheptel, de la production de poissons et de la valeur ajoutée des filières agricoles.

30. Par contre le renforcement de la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux aléas climatiques (EA 4.1.2) présente des contre-performances à travers la hausse de la proportion des personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire et l'augmentation du nombre de conflits sévères d'accès aux ressources pastorales.

31. **En ce qui concerne, le développement d'un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajouté et créateur d'emplois décents**, en 2021, malgré un environnement interne adverse, le secteur de l'industrie s'est montré résilient dans l'ensemble. En effet, la part du secteur secondaire dans le PIB s'est légèrement améliorée, passant de 29,5% en 2020 à 30,3% en 2021, de même que celle de l'industrie manufacturière dans le PIB qui représente 9,3% du PIB en 2021 contre 9,2 % en 2020. Quant à l'indicateur relatif au taux de croissance des exportations des produits industriels agréés sous le schéma UEMOA/CEDEAO sa valeur en 2021 est de 46%.

32. En termes de soutien et d'accompagnement des acteurs, ce sont 5,67 milliards de crédits octroyés aux PME/PMI, 7 agréments délivrés pour les produits industriels, 76 investisseurs suivis et accompagnés, 86 promoteurs admis à l'Incubateur de Pépinière et d'Hôtel d'Entreprises (IPHE) et 2 entreprises en difficulté restructurées sur trois prévues.

33. Quant au renforcement du tissu industriel, 8 nouvelles unités de transformation des produits agricoles ont vu le jour pour une cible de 6. Dans l'ensemble, les travaux d'exécution des projets industriels restent loin de la dynamique de programmation visée.

34. En matière de développement des industries culturelle, touristique et sportive, en l'absence des données sur la valeur ajoutée et les emplois générés dans ces trois domaines, la progression de la valeur ajoutée de la branche hôtellerie et restauration de 17,6% en 2021

après un repli de 29,8% en 2020 montre une reprise des activités touristiques malgré un contexte sécuritaire toujours très difficile.

35. Le secteur minier reste un maillon essentiel de la résilience de l'économie nationale. En 2021, l'accroissement de l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie s'est renforcé. La cible visée de 16,8% en termes d'accroissement de la part du secteur minier dans le PIB a été atteinte, s'affichant à 16,9% en 2021.

36. **S'agissant de l'Objectif stratégique 4.3, promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents**, les acquis significatifs réalisés en 2021 portent sur la dynamique de formalisation du secteur des services expliquée par une évolution de (i) la part contributive des transports au PIB passant de 1,5% en 2020 à 1,7% en 2021 ; (ii) la contribution des postes et des télécommunications au PIB de 2,5% en 2020 à 2,6% en 2021 et (iii) le taux de pénétration de la téléphonie mobile qui est passé de 102% à 111% entre 2020 et 2021.

37. Pour ce qui est du renforcement de la mise en marché des produits, les avancées sont enregistrées en matière de diversification des exportations, de promotion d'une concurrence saine et loyale et d'amélioration de la qualité des produits locaux. Ces acquis ont été rendus possibles grâce notamment (i) au renforcement de l'enveloppe de la subvention accordée aux coton-culteurs passant à 12,677 milliards sur une cible de 3,5 milliards.

38. **Pour l'objectif stratégique 4.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes**, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie, les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau ont été renforcées à travers la construction de 2 nouveaux barrages, 11 berges de barrages et retenues d'eau et le recouvrement de 6 165,86 millions de f CFA au titre de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE).

39. En 2021, des progrès ont été obtenus en termes de proportions de routes bitumées, de routes en bon état, de voiries, de pistes rurales et de taux de couverture en réseau géodésique.

40. S'agissant du développement des infrastructures aéroportuaires et ferroviaires, les résultats sont contrastés et reste en deçà des cibles fixées. Le taux de réalisation des infrastructures aéroportuaires est passé de 32% en 2020 à 47% en 2021 pour une cible de 57% tandis que celui du projet d'interconnexion ferroviaire Burkina-Ghana n'a pas connu d'évolution stagnant à 10% en 2021 pour une cible de 20%.

41. En matière d'accroissement de la production électrique, la politique menée par le gouvernement en 2021 a permis d'améliorer sensiblement les indicateurs identifiés à cet effet même si aucune cible n'a été atteinte. En effet, au 31 décembre 2021, la puissance électrique disponible est passée de 712,2 MW en 2020 à 739,35 MW en 2021. Quant à

l'Indice de durée moyenne d'interruption du système, il s'est détérioré, passant de 86 heures en 2019 à 89 heures en 2021 pour une cible de 81 heures. Par ailleurs, la puissance additionnelle installée a atteint 34,1 MW en 2021 pour une cible de 88MW.

42. Enfin, les efforts engagés en matière de développement de pôles de croissance se sont traduits par un accroissement des effectifs des emplois locaux crées, estimé à 29 000 emplois au 31 décembre 2021 pour une cible de 29 680.

43. **S'agissant enfin de l'objectif stratégique 4.5, relatif à l'inversion de la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre**, on enregistre des avancées notables en 2021.

44. En termes de gouvernance environnementale et du développement durable, les efforts engagés par l'État et ses Partenaires ont permis de porter les indicateurs d'effets à un niveau supérieur à ceux de 2020. En effet, en 2021, la proportion de PCD intégrant les thématiques E/DD/CC est passé de 38% en 2020 à 40% en 2021. Aussi, la proportion des cadres de concertation en matière d'E/DD fonctionnels est passée de 33% en 2020 à 40% en 2021.

45. En ce qui concerne la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires, on peut noter une amélioration en 2021, à travers les progrès observés sur le taux d'adoption des technologies d'ACC vulgarisées et la quantité de carbone séquestrée (respectivement 95% et 5,2 millions de tonnes eqCO2).

46. **Du point de vue de la gestion des politiques publique**s, les instances du dispositif de suivi et d'évaluation de la PND ont bien fonctionné avec la tenue des sessions des CSD et des CRD. Toutefois, le fonctionnement de ces cadres est apparu comme devant être amélioré avec l'animation des groupes thématiques.

47. Au regard des différents constats, les principales recommandations transversales qui en découlent sont les suivantes : (i) renforcer la sécurisation des chantiers ; (ii) mettre en place un mécanisme de suivi concerté avec les partenaires, des délais de réaction aux demandes d'avis de non-objection ; (iii) améliorer la production statistique pour un meilleur de la Politique nationale de développement et (iv) redynamiser le dialogue au sein des Cadres sectoriels de dialogue.

Introduction

48. Dans sa quête de l'amélioration continue de la situation socio-économique de sa population, le Burkina Faso, a élaboré et mis en œuvre plusieurs référentiels de développement. Le deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES-II) 2021-2025 identifie, à cet effet, les priorités de développement en cohérence avec la vision nationale de développement en tenant compte des engagements internationaux. Le PNDES-II s'inscrit dans la poursuite de la transformation des structures économiques, démographiques et sociales permettant la réduction des inégalités et l'impulsion d'une amélioration durable du bien-être des populations, particulièrement celles vivant en milieu rural.

49. La mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES II) en 2021 s'est déroulée dans un contexte économique, sanitaire et sécuritaire très difficile.

50. Au plan économique, malgré une situation sécuritaire difficile, la croissance économique s'est redressée pour atteindre 6,7 % en 2021 contre 1,9 % en 2020.

51. Sur le plan sanitaire la survenue de la pandémie à COVID-19 a provoqué un recul de l'activité dans le secteur tertiaire. Outre la crise sanitaire, l'activité économique s'est déroulée dans un environnement marqué par la persistance des attaques terroristes avec son corolaire de déplacement interne de populations créant une crise humanitaire sans précédent, toute chose qui a impacté négativement la mise en œuvre des politiques publiques au cours de l'année 2021.

52. Malgré les difficultés rencontrées en 2021, les résultats de la mise en œuvre du PNDES II sont relativement satisfaisantes. Ces résultats sont consignés dans le présent rapport annuel de performance qui fait ressortir les progrès accomplis dans l'atteinte de différentes cibles, des indicateurs d'effets et des produits mais aussi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.

53. Le rapport global de performance 2021 est une synthèse des différents rapports de performance sectoriels et des rapports régionaux de performance, validés lors des revues sectorielles et régionales annuelles, tenues sur la période allant de février à mars 2022. Il est articulé autour des sections suivantes : (i) l'évolution de l'économie burkinabè en 2020 ; (ii) les performances enregistrées dans la mise en œuvre de la politique nationale de développement par axe et (iii) le financement de la Politique nationale de développement en 2021.

I. Évolution de l'économie Burkinabè en 2021

54. La mise en œuvre du PNDES II s'est déroulée en 2021 dans un contexte de reprise de l'activité économique au niveau international en dépit des incertitudes liées à l'évolution de la COVID 19. En effet, après une contraction de 3,1% en 2020, la production mondiale connaitrait une croissance de 5,9% en 2021 sous l'effet d'une progression de l'activité aussi bien dans les pays avancés (5,0% en 2021 contre -4,5% en 2020) que dans les pays émergents et en développement (+6,5% en 2021 contre -2,0% en 2020). En Afrique subsaharienne, l'activité économique s'est redressée à un taux de 4,0% en 2021 après sa décrue de 1,7% enregistrée en 2020.

55. Au niveau national, l'activité économique s'est déroulée dans un environnement caractérisé par la persistance des attaques terroristes entrainant un déplacement interne massif de populations et une campagne agro-pastorale peu favorable. Malgré ce contexte, la croissance économique s'est accélérée, s'établissant à 6,9% contre 1,9% enregistré un an plus tôt. Cette croissance est soutenue par le dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire (respectivement +12,5% et +8,2% en 2021 contre -2,7% et +5,8% en 2020), le secteur primaire ayant enregistré une contraction de sa valeur ajoutée de 6,4% en 2021, après une hausse de 6,5% en 2020.

56. Du côté de la demande, la croissance du PIB réel en 2021 est portée par les échanges extérieurs (+6,4 points de pourcentage) et la consommation finale (+3,1 points de pourcentage), les investissements y contribuant négativement (-2,6 point de pourcentage) en dépit d'un affermissement de la formation brute de capital fixe (+6,5%).

57. En valeur courante, le PIB s'établirait à 11 251,6 milliards FCFA en 2021 contre 10 795,4 milliards FCFA en 2020.

58. S'agissant des prix, l'inflation s'est envolée au-delà de la norme communautaire s'établissant à 8,0% en glissement annuel en décembre 2021 et à 3,9% en moyenne annuelle 2021 contre respectivement 2,3% et 1,9% à fin décembre 2020. La hausse du niveau général des prix en moyenne annuelle est imputable principalement aux « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,3%), et aux « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+4,7%).

59. En matière de finances publiques, l'exécution budgétaire est marquée au terme de l'année 2021 par une progression plus importante des dépenses publiques (+14,6%) que celle des recettes de l'Etat (13,0%). La progression des dépenses de l'Etat est imprimée tant par celle des acquisitions nettes d'actifs non financiers communément appelées dépenses en capital (+29,3%), que par les charges (+8,5%). Quant aux recettes de l'Etat, leur croissance est imputable aux recettes fiscales (+22,5%), les autres recettes et les dons s'étant contractés par

rapport à leurs niveaux de 2020 (resp. -12,1% et -8,1%). En conséquence le déficit budgétaire s'est aggravé en 2021 (-5,9% du PIB contre -5,2% en 2020).

60. S'agissant de la dette publique, son encours est ressorti à 5 995,1 milliards FCFA au 31 décembre 2021 contre 4 777,7 milliards FCFA au 31 décembre 2020, soit une progression de 25,5% imputable à ses deux (02) composantes extérieure (+15,2%, correspondant à 374,0 milliards FCFA) et intérieure (+36,5%, soit 843,4 milliards FCFA). Le taux d'endettement s'est établit à 55,5% en 2021 contre 46,9% en 2020 pour une norme communautaire fixée à 70% au maximum.

61. Quant aux transactions extérieures, à la faveur d'une bonne orientation du cours de l'or et en dépit du repli de celui du coton, les transactions courantes se sont soldées par un excédent de 817,8 milliards FCFA représentant 7,6% du PIB en 2021 contre 3,8% en 2020. Cette amélioration résulte essentiellement de la hausse des exportations (+21,1 %) notamment d'or (+17,3,0%) et de coton (+102,7%) plus importante que celle des importations (+1,4%). Parallèlement, l'excédent du compte de capital et les entrées nettes de flux financiers se sont améliorés respectivement de 125,7 milliards FCFA et 168,0 milliards FCFA induisant une amélioration de l'excédent du solde global de 250,6 milliards de FCFA sur un an.

Graphique 1 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles

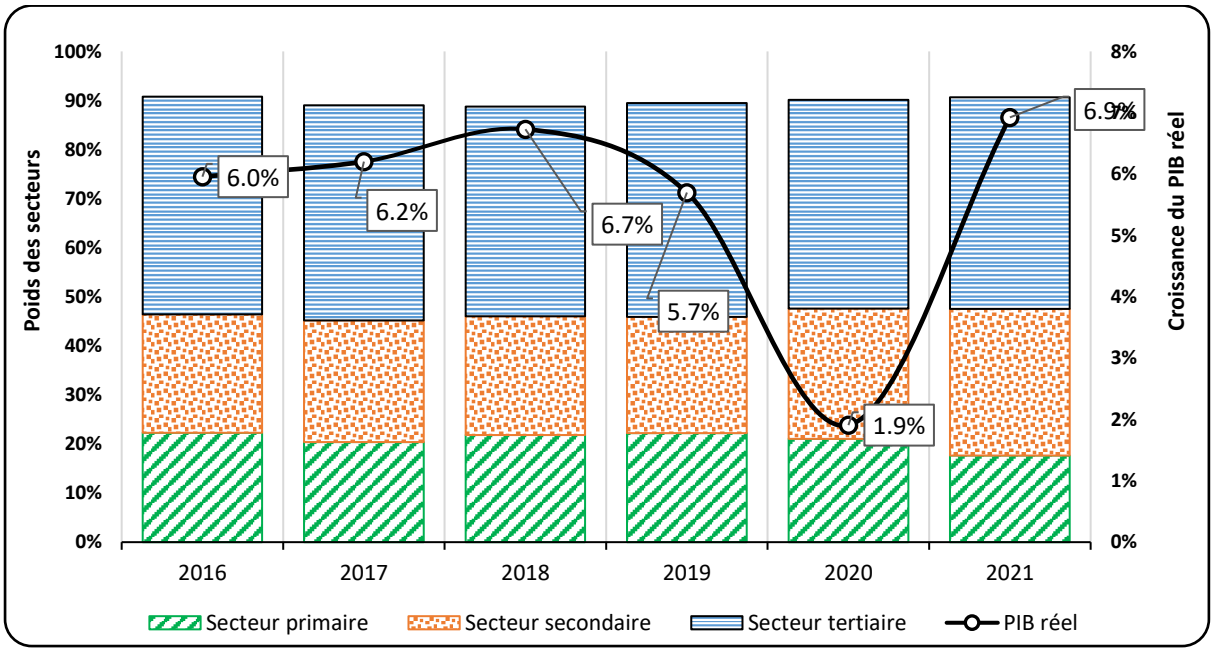

Source *: DGEP, avril 2022*

II. Performance 2021 de la mise en œuvre du PNDES par axe

II.1. Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix

62. L'ambition du PNDES-II, à travers cet axe est de mettre en œuvre des actions stratégiques qui permettront de consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix au Burkina Faso. Pour l'atteinte de cette ambition, trois objectifs stratégiques ont été fixés. Le bilan de mise en œuvre par objectif stratégique se présente ainsi qu'il suit.

II.1.1. Objectif stratégique 1.1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent.

63. Le renforcement de la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémise violent est mis en œuvre à travers quatre effets attendus dont le bilan de la mise en œuvre est présenté à partir des réalisations des produits et des évolutions des indicateurs d'effet.

II.1.1.1. Effet attendu 1.1.1 : le civisme et le patriotisme des jeunes sont renforcés et les protègent du risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent.

64. Les progrès vers la réalisation de cet effet attendus sont mesurés à travers la proportion des jeunes engagés activement dans une association ; e niveau de perception du respect des règles du civisme ; le nombre de manifestations violentes en milieu scolaire ; le degré de sentiment d'appartenance à la nation ; le niveau de confiance aux institutions républicaines et la proportion des jeunes engagés dans les actions citoyennes. Plusieurs produits ont été mis en œuvre afin d'atteindre les cibles des indicateurs d'effet. Le bilan au 31 décembre 2021 de ces produits est fait dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1*: situation des indicateurs de produits relatif au renforcement du civisme et du patriotisme des jeunes*

Indicateur de produit	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de personnes sensibilisées sur le civisme	-	0	1
Nombre d'émissions télé et radio réalisées sur le civisme		0	12
Nombre de personnes sensibilisées au cours de la semaine nationale de la citoyenneté (SENAC)	47 000	100 000	70 000
Nombre d'acteurs formés sur la participation citoyenne	416	118	120

Indicateur de produit	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de personnes sensibilisées/formées à la promotion de la tolérance et de la paix	-	2 119	2 076
Nombre d'acteurs sensibilisés/formés à la culture du civisme en milieu scolaire	1 392	1 500	1 500

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD-JDH

65. Le tableau ci-dessus indique que les cibles de 03 indicateurs sur 06 été atteintes. Il s'agit de : (i) la sensibilisation de 100 000 personnes au cours de la semaine nationale de la citoyenneté ; (ii) la sensibilisation/formation de 2 119 personnes à la promotion de la tolérance et de la paix et de 1 500 personnes à la culture du civisme en milieu scolaire. La non atteinte des cibles des produits relatifs au renforcement de la culture du civisme et des compétences des acteurs sur la participation citoyenne s'explique entre autres par une insuffisance de ressources budgétaires.

II.1.1.2. Effet attendu 1.1.3 : les disparités de développement des régions et des communautés sont réduites.

66. La réduction du déséquilibre de développement des régions et des communautés vise à accroitre le taux moyen d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électrification des régions dont les taux sont inférieurs à la moyenne nationale ; ainsi que la part du budget de l'Etat transférée aux collectivités territoriales. Au 31 décembre 2021, la proportion des ressources transférées aux Collectivités territoriales (CT) est de 15,3% pour une cible de 15% contre 11,7% en 2020. Cette performance s'explique entre autres par les concertations entre le MEFP, le MATDS et les ministères sectoriels qui ont permis d'augmenter le niveau des montants transférés aux CT. Aussi, plusieurs produits réalisés dans le cadre des projets PUDTR et PADEL ont contribué à l'atteinte de l'effet 1.1.3. Ces indicateurs sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Situation des indicateurs des produits du PUDTR relatifs à l'effet 1.1.3

Indicateurs	Réal. 2021	Cible 2021
L'accès aux services sociaux de base est amélioré		
Disponibilité d'un rapport d'étude pour la normalisation d'infrastructures sociales	oui	oui
Nombre de complexes scolaire construits et équipés	30	30
Nombre de CSPS Construits et équipés	16	16
Nombre de personnes bénéficiaires de transferts de ressources financières	3589/401 PDI	3000
La connectivité physique et virtuelle et la résilience urbaine est améliorée		

Indicateurs	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de km de caniveaux pour l'assainissement des eaux pluviales	0	30
Nombre de km de voirie couverts par l'éclairage public à l'aide de l'énergie solaire	0	10
Nombre d'ouvrages de franchissement construit	0	4
La relance économique communautaire et l'autonomisation sont assurées		
Disponibilité d'un rapport d'études techniques et d'actualisation pour la construction de nouvelles infrastructures économiques	oui	oui

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GE

67. La mise en œuvre du PUDTR en 2021 a permis de disponibiliser plusieurs produits au profit des populations. Ainsi sur 8 indicateurs de produits, 5 ont atteints leur cible en 2021. Les autres, bien que n'ayant pas encore atteints leur cible, laissent entrevoir de bonnes perspectives car un bureau technique pour le suivi et le contrôle des travaux a déjà été recruté et les dossiers techniques pour la couverture de la voirie en énergie solaire ont été élaborés. Aussi, des études techniques et d'actualisation relatives à la construction de nouvelles infrastructures économiques composées entre autres de boutiques de rues, de marchés à bétail, de marchés, de magasins de stockages, de gares routières ont été réalisées.

68. Concernant la mise en œuvre du PADEL en 2021, le bilan de réalisation des produits est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: situation des indicateurs des produits

Indicateurs	Réal. 2021	Cible 2021
Le développement des filières économiques porteuses et la transformation des unités de production informelles sont promus		
Nombre de grappes créées	8	8
Nombre de plans de développement stratégiques élaborés	8	8
Existence d'une plateforme électronique de mise en relation des acteurs des filières porteuses	oui	oui
Nombre de promoteurs de projets accompagnés vers les structures de financement	1 040	1 200
Le développement des services énergétiques modernes et infrastructures socio-économiques de base est assuré		
Nombre de sites maraichers réalisés	36	43
Nombre de parcs à vaccination réalisé	18	8
Nombre de forages communautaires de systèmes de pompage solaire réalisés	12	24
Nombre de boutiques construites	1 271	1 271

Indicateurs	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de marchés construits	22	52
Nombre de gares routières de type 1 construites	2	6
Nombre de marchés à bétail construits	10	12
Nombre de hangars de marché construits	118	104
Nombre de magasins de stockage construits	14	14
Nombre de aires d'abattage construits	6	6
La protection sociale et l'inclusion des ménages vulnérables dans le circuit économique sont assurées		
Nombre de personnes bénéficiaires de transferts de ressources	78 705	86 982
La promotion de l'inclusion sociale et financière des populations est assurée		
Nombre de dossiers de crédits financés	3 257	12 919
Montant de crédits octroyés	988 769 835	ND

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GE

69. La mise en œuvre du PADEL en 2021 a permis de renforcer les tissus économiques, d'améliorer la desserte en services énergétiques, de renforcer les infrastructures marchandes et d'améliorer la protection sociale dans les régions couvertes.

70. Aussi, malgré les efforts consentis par le gouvernement dans la délivrance des biens et services à travers le PADEL, seulement 8 indicateurs de produits sur 16, ont atteint leur cible en 2021. Les acquis majeurs ont concerné : (i) le transfert de 7 293 641 670 FCFA à 78 705 personnes identifiées dans le cadre du renforcement de la protection sociale et l'inclusion des ménages vulnérables dans le circuit économique ; (ii) le financement de 3 257 dossiers de crédits à hauteur de 988 769 835 FCFA par Mobile money dans le cadre de la promotion de l'inclusion sociale et financière des populations et (iii) la construction de plusieurs infrastructures marchandes.

71. La non atteinte des cibles de la plupart des produits est imputable entre autres à l'insuffisance des ressources financières et aux difficultés d'accès et d'exécution des travaux dans certaines zones à cause de l'insécurité.

II.1.1.3. Effet attendu 1.1.4 : la prévention et la gestion des catastrophes et des crises humanitaires sont renforcées

72. Les progrès en matière de renforcement de la prévention et de la gestion des catastrophes et des crises humanitaires sont mesurés à travers : (i) le taux de satisfaction des besoins de base des PDI et (ii) la proportion de ménages victimes de catastrophes et de crises humanitaires. Plusieurs produits ont été réalisés pour renforcer la gestion des catastrophes et des crises humanitaires. Le bilan de mise en œuvre de ces réalisations figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Situation des indicateurs de produits relatifs au renforcement de la prévention et de la gestion des catastrophes et des crises humanitaires au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Disponibilité du Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Coordination des opérations de secours	0	1	1
Nombre de plans ORSEC mis en place dans les régions	0	3	2
Disponibilité de la stratégie de protection civile	Non	Non	Oui
Nombre de véhicules d'intervention acquis au profit de la BNSP	0	2	2
Nombre de personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires assistées	2 698 017	2 000 532	2 000 000
Nombre de ménages pauvres ou vulnérables et de PDI bénéficiaires de transferts monétaires	81 326	36 063 bénéficiaires dont 31 545 femmes	88 723

Source : Rapport de performance 2021 CSD-TEPS et DS

73. Quatre indicateurs de produits sur six ont atteint leur cible. Ainsi, plusieurs acquis ont été obtenus en 2021, parmi lesquels : (i) la construction et l'équipement du Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Coordination des opérations de secours ; (ii) la mise en place des Plan ORSEC dans les provinces. Par ailleurs, ce sont 2 000 532 personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires qui ont été assistées en vivres et en matériels de survie et 36 063 bénéficiaires, dont 87% de femmes, de cash transfert du Projet filets sociaux Burkin naong sa ya.

74. Le faible taux d'exécution physique du produit relatif au transfert s'explique d'une part par le contexte sécuritaire rendant difficile l'accès aux bénéficiaires dans la région du Sahel et d'autre part par le retard dans le ciblage des bénéficiaires du fait du temps pris pour la contractualisation avec le cabinet de recrutement pour ce qui concerne la région du centre.

II.1.1.4. Synthèse de l'OS.1.1 « Synthèse du renforcement de la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent ».

75. Plusieurs produits ont été mis en œuvre en 2021 afin de renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent. Les acquis concernent entre autres : (i) l'organisation de La semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) qui a permis de sensibiliser 100 000 personnes sur la citoyenneté ; (ii) le renforcement de la culture du civisme en milieu scolaire par la formation/sensibilisation de 1 500 acteurs ; (iii) la construction de 30 complexes scolaires par le PUDTR ; (iv) le développement d'une plateforme électronique de mise en relation des acteurs des filières porteuses dans le cadre du PADEL ; (v) le financement de 3 257 dossiers de crédits à hauteur de 988 769 835 FCFA ; (vi) la réalisation de plusieurs infrastructures marchandes au profit des collectivités territoriales ; (vii) la construction et l'équipement du Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Coordination des opérations de secours ; (viii) la mise en place de 3 plans ORSEC dans 3 provinces et (ix) les transferts monétaires effectués au profit des ménages pauvres ou vulnérables et des PDI.

76. Nonobstant ces avancées, la mise en œuvre de certains autres produits a été contrariée par des difficultés. Parmi ces produits figurent entre autres : (i) le renforcement de la culture du civisme par des activités de sensibilisation et la réalisation d'émissions de télé et de radio ; (ii) l'amélioration de la connectivité physique et virtuelle et la résilience urbaine par la construction de caniveaux pour l'assainissement des eaux pluviales, par la réalisation de l'éclairage public à l'aide de l'énergie solaire et par la construction d'ouvrages de franchissement ; (iii) la non construction des compagnies types incendies et de secours de Gaoua et de Fada N'Gourma ; (iv) la non acquisition des effets d'habillement spécifiques au profit des sapeurs-pompiers et (vii) l'élaboration de la stratégie nationale de protection civile.

77. Les difficultés qui ont entravé la mise en œuvre des différents produits concernent entre autres : les délais de passation de marchés publics et (ii) l'insuffisance des ressources financières.

II.1.2. Objectif Stratégique OS. 1.2 : Renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national.

78. Trois (03) effets attendus contribuent à l'atteinte de cet objectif stratégique. Le bilan de mise en œuvre des différentes actions par effet attendu est décrit ci-dessous.

II.1.2.1. Effet attendu 1.2.1 : les capacités opérationnelle, logistique et tactique des FDS garantissent une protection optimale de la nation et respectueuse des droits humains

79. Cinq (05) indicateurs permettent de mesurer l'atteinte de cet effet dont les niveaux d'évolution sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5: Situation des indicateurs relatifs à l'effet 1.2.1

Indicateurs d'effet	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Taux de maillage du territoire national en services de sécurité opérationnels (%)	69,23	69,23	71
Ratio agent de sécurité / population (norme : 1 pour 400 habitants)	1 pour 678	1 pour 656	1 pour 648
Taux d'évolution de la criminalité (%)	-8,18	-24,7	-5
Nombre des attaques terroristes (Nbre)	375	423	--
Indice global de terrorisme (/10)	6,8	8,3	--

Source : Rapport de performance 2021 CSD-DS

80. Le « taux de maillage du territoire national en services de sécurité opérationnels » est resté stationnaire par rapport à celui de 2020 en raison de la non opérationnalisation des huit (08) nouveaux services de sécurité réalisés au cours de l'année 2021.

81. Pour le « ratio agent de sécurité/populations », même si la cible n'a pas été atteinte, on note une amélioration par rapport à l'année 2020 avec la mise à disposition de plus de 1200 nouveaux agents de sécurité.

82. Pour ce qui concerne le taux d'évolution de la criminalité, on constate une nette régression du niveau de la criminalité de 24,7% par rapport à 2020 pour une cible annuelle de -5%.

83. Concernant le nombre d'attaques terroristes », on note une augmentation de de 48 cas. Cela se justifie entre autres par l'insuffisance de la coopération sécuritaire dans la zone des trois frontières et l'exacerbation des conflits communautaires.

84. L'indice global de terrorisme est passé de 6,8 en 2019 à 8,3 en 2021 pour le Burkina Faso, selon les données de « l'institute for economics and peace » en raison de la hausse des attaques terroristes sur la période.

85. S'agissant de la construction des infrastructures au profit de l'EMGN, les deux infrastructures prévues notamment les compagnies de gendarmerie de Sebba et de Tenkodogo sont respectivement à des taux d'exécution physique de 62% et 72% au 31 décembre 2021.

86. Concernant l'institution de la carte d'identité Biométrique de la CEDEAO au Burkina Faso en remplacement de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) », le décret de promulgation de la loi portant institution d'une carte d'identité CEDEAO a été signé. Toutefois, l'acquisition du système d'émission de la carte d'identité biométrique CEDEAO n'est toujours pas effectif en raison du manque de ressources financières dû au non transfert depuis 2017 desdites ressources au compte trésor de l'ONI par le Ministère de tutelle technique.

Tableau 6: situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 1.2.1

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de Commissariats de police de districts (CPD) construits	0	0	4
Nombre de Commissariats de police d'arrondissements (CPA) construits	0	5	7
Nombre de soute à carburant construit	0	1	1
Taux d'exécution Physique (%) d'un bâtiment R+3 au profit de l'ONI est construit	30	52	100
Nombre d'infrastructures construites au profit de l'EMGN	00	00	02
Nombre d'agents de la Police Nationale mis à disposition du secteur	750	750	750
Nombre d'agents de la Gendarmerie Nationale mis à disposition du secteur	750	750	750
Nombre d'agents de la Garde de Sécurité Pénitentiaire mis à disposition du secteur	250	250	250
Nombre d'agents Sapeurs-pompiers mis à disposition du secteur	250	250	250
Disponibilité du décret de promulgation de la loi portant institution de la carte d'identité Biométrique de la CEDEAO	Oui	Oui	Oui

Source : Rapport de performance 2021 CSD-DS

II.1.2.2. Effet attendu 1.2.2: la présence de l'Etat et des services de l'administration publique sur le territoire national est renforcée

87. Pour apprécier la performance réalisée dans l'atteinte de cet effet, deux indicateurs sont retenus à savoir : le nombre de services publics fermés (écoles, centres de santé, préfectures,

services de sécurité, mairies) et la proportion des collectivités territoriales dont les services publics essentiels sont fonctionnels.

Tableau 7: Situation des indicateurs de l'effet EA 1.2.2

Indicateurs d'effet	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Indicateurs d'effet			
Nombre de services publics fermés (préfectures, services de sécurité, mairies) :	-	165	
Nombre de préfectures fermées		92	
Nombre de services de sécurité fermés		10	
Nombre de mairies fermées		63	
Proportion des collectivités territoriales dont les services publics essentiels sont fonctionnels (%)	40	ND	42
Indicateurs stratégiques du Secteur			
Proportion des CT disposant de structures locales fonctionnelles de gestion foncière	46	70	70
Proportion de communes ayant reçu un appui-conseil en matière de gestion foncière (%)	8,57	56,98	42,73

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

88. Le nombre de service public fermés en 2021 est de 165. Cela s'explique par la recrudescence des attaques terroristes depuis 2016 entrainant le déplacement d'une grande partie de la population y compris certains agents de l'Etat.

89. Concernant la mise en œuvre des produits, un seul programmé a atteint sa cible. Il s'agit de la fonctionnalité des 23 Commissions de Conciliation Foncière Villageoises (CCFV).

II.1.2.3. Effet attendu.1.2.3 : la coopération régionale en matière de défense et sécurité du pays avec celle des autres pays est améliorée

90. Deux (02) indicateurs sont définis pour cet effet attendu : la proportion des théâtres d'opérations de maintien de la paix, de prévention et de gestion des conflits auxquels le Burkina Faso est présent et le taux d'opérations conjointes avec les pays voisins. S'agissant du premier indicateur, sa valeur est restée stable en raison des nouvelles orientations définies par les autorités politiques de renforcer la sécurité intérieure du pays, entrainant ainsi le rappel de bataillon déployé sur les théâtres d'opérations de maintien de paix.

Tableau 8: Situation des indicateurs d'effet relatifs à l'amélioration de la coopération régionale en matière de défense et de sécurité

Indicateurs d'effet	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion des théâtres d'opérations de maintien de la paix, de prévention et de gestion des conflits auxquels le Burkina Faso est présent (%)	33,33	33,33	--
Taux d'opérations conjointes avec les pays voisins (%)	100	100	100

Source : Rapport de performance 2021 CSD-DS

91. La situation des indicateurs de produits rattachés à l'effet se présente comme suit.

92. Concernant le déploiement des bataillons dans le cadre des opérations de soutien à la paix, la cible de l'indicateur n'a pas été atteinte car l'option a été faite par les autorités politiques de renforcer la sécurité intérieure du pays par le rappel d'un bataillon déployé au sein de la mission de maintien de la paix en république du Mali. Pour ce qui est du déploiement des escadrons de gendarmerie dans le cadre des opérations de soutien à la paix », la non atteinte de la cible s'explique par la fin des missions de maintien de la paix au Soudan et en Guinée Bissau.

Tableau 9: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'amélioration de la coopération régionale en matière de défense et de sécurité

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de bataillons déployé dans le cadre des opérations de soutien à la paix	01	01	02
Nombre d'escadrons de gendarmerie (FPU) déployé dans le cadre des opérations de soutien à la paix	03	01	02
Nombre d'exercices militaires conjoints avec les pays voisins effectués	04	03	06

Source : Rapport de performance 2021 CSD-DS

II.1.2.4. Synthèse de l'OS.1.2 « renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national ».

93. Les acquis majeurs obtenus dans le renforcement de la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national portent sur : (i) la construction d'infrastructures au profit de la police et des gardes de sécurité pénitentiaire ; (ii) la mise à disposition de 750 agents au profit de la police, 750 au profit de la gendarmerie et 250 au profit des sapeurs-pompiers ; (iii) la prise d'un décret de promulgation de la loi portant institution de la carte d'identité

Biométrique de la CEDEAO et (iv) la mise en place de 23 Commissions de Conciliation Foncière Villageoises (CCFV).

94. Cependant, certains investissements et reformes n'ont pas connu de progrès significatifs. Il s'agit de :

- la construction de certaines infrastructures au profit de l'EMGN et de la Police Nationale
- l'acquisition du système d'émission de la carte d'identité biométrique CEDEAO.

II.1.3. Objectif stratégique 1.3 : Renforcer la cohésion sociale et la paix.

95. Le renforcement de la cohésion sociale et de la paix passe par la réalisation de deux effets attendus dont les résultats de mise en œuvre sont présentés ci-dessous à partir des réalisations des produits et des évolutions des indicateurs d'effet.

II.1.3.1. Effet attendu 1.3.1 La gestion des ressources agraires et foncières est améliorée et garantit la cohésion sociale et la paix.

96. L'atteinte de cet effet est appréhendée par deux indicateurs d'effet dont le bilan de mise en œuvre est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10: situation des indicateurs d'effet relatifs au renforcement de la gestion des ressources agraires et foncières

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion (%) de conflits communautaires réglés par les démembrements de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)	13	15,2	15
Taux (%) de couverture du territoire en services fonciers ruraux/bureaux domaniaux	49,6	89,1	95,4

Source : rapport annuel de performance des CSD JDH et PASP

97. La gestion des conflits par les démembrements de l'ONAPREGECC a atteint sa cible en 2021. Celui concernant la couverture du territoire en services fonciers ruraux/ bureaux domaniaux a connu une forte progression passant de 49,6% à 89,1%, même s'il n'a pas atteint sa cible de 95,4% en 2021.

98. Le bilan des indicateurs des produits concourants à l'atteinte des indicateurs d'effet est consigné dans le tableau sous-dessous.

Tableau 11: Situation des indicateurs des produits relatifs à l'effet 1.3.1

Indicateur de produit	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de démembrements de l'ONAPREGECC dont les capacités ont été renforcées	-	20	20
Nombre de conflits communautaires prévenus ou gérés.	105	163	110
Nombre d'actes de possession foncière délivré	860	1300	7500
Nombre de communes ayant mis en place les services fonciers ruraux (SFR)/ bureaux domaniaux	64	58	80
Superficie de terres agricoles sécurisées (ha)	24 834	80 229	ND
Superficies des espaces pastoraux balisés (ha)	39 672	11 752	29 480

Source : rapport annuel de performance 2021 du CSD-JDH et PASP

99. Les indicateurs de produits pour le renforcement des capacités de l'ONAPREGECC et les conflits communautaires prévenus /et ou résolus ont connu des niveaux de réalisation satisfaisants atteignant leur cible en 2021. Toutefois la délivrance des actes de possession foncière, la mise en place des services fonciers ruraux (SFR)/ bureaux domaniaux ainsi que le balisage des espaces pastoraux n'ont pas atteint leur cible.

II.1.3.2. Effet attendu 1.3.2 : La gouvernance des affaires religieuses et coutumières favorise la tolérance et la cohésion sociale

100. Pour la réalisation de cet effet, il s'agit de réduire : (i) le nombre des conflits intra religieux de 18 en 2020 à 5 en 2025 et (ii) le nombre des conflits inter-religieux de 9 en 2020 à 2 en 2025. Plusieurs produits ont été réalisés pour l'atteinte de cet effet et dont le bilan de mise en œuvre figure dans le tableau ci-dessous. Tous les 3 indicateurs de produits programmés en 2021 ont atteint leur cible.

Tableau 12: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 1.3.2

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de CCA ayant bénéficié du renforcement de capacités sur la consolidation de la paix et le vivre ensemble	-	290	290
Disponibilité du guide sur les mécanismes endogènes et traditionnels de prévention et de gestion des conflits	Non	Oui	Oui
Nombre d'ateliers d'identification des structures locales d'intercession et de médiation intégrant les jeunes et les femmes dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest	0	3	3

Source : rapport annuel de performance 2021 du CSD-JDH et PASP

II.1.3.3. Synthèse Objectif stratégique 1.3 : renforcer la cohésion sociale et la paix.

101. Les avancées majeures obtenues dans cet objectif stratégique portent entre autres sur : (i) l'organisation de sessions de renforcement de capacités sur la consolidation de la paix et le vivre ensemble au profit de 290 CCA ;(ii) l'élaboration d'un guide sur les mécanismes endogènes et traditionnels de prévention et de gestion des conflits ; (iii) l'organisation de 3 ateliers d'identification des structures locales d'intercession et de médiation intégrant les jeunes et les femmes dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest, (iii) la relecture des textes régissant le foncier urbain et rural ; (iii) la prévention et la gestion de 163 conflits communautaires et intercommunautaires ainsi que le renforcement des capacités de 20 démembrements de l'ONAPREGECC ayant permis l'augmentation de la proportion de conflits communautaires réglés par les démembrements de l'ONAPREGECC de 13% en 2020 à 15% en 2021.

102. La non-atteinte des cibles de certains produits sont liées entre autres à : (i) l'insuffisance des ressources financières ; (ii) aux difficultés de collecte de l'information auprès des SFR et (iii) à l'occupation des zones pastorales par des hommes armés non identifiés.

II.2. Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique

103. Cet axe du PNDES-II ambitionne de poursuivre les réformes institutionnelles et la modernisation de l'administration publique. Pour l'atteinte de cette ambition, quatre objectifs stratégiques ont été fixés dont les bilans de mise en œuvre se présentent comme suit.

II.2.1. Objectif stratégique 2.1 : promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique.

104. La promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance est mise en œuvre à travers la réalisation de quatre effets attendus dont les résultats sont présentés à partir des réalisations des produits et des indicateurs d'effet.

II.2.1.1. Effet attendu 2.1.1 La démocratie et la justice sont renforcées.

105. A travers cet effet, il s'agit de : (i) réduire le temps moyen de traitement des affaires dans les cabinets d'instruction ; (ii) réduire le temps moyen de traitement des affaires commerciales ; (iii) réduire la proportion des détenus en attente de jugement ; (iv) accroitre

le niveau de satisfaction de la démocratie ainsi que le taux de satisfaction globale de la population vis-à-vis de la justice. Plusieurs produits contribuant à l'atteinte de cet effet ont été réalisés dont le bilan par domaine figure dans les tableaux ci-dessous.

106. Concernant, le renforcement du traitement des affaires judiciaires, l'état de mise en œuvre des produits est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13: situation des indicateurs des produits relatifs au renforcement du traitement des affaires judiciaires

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de personnels judiciaires (magistrats, greffiers, interprètes) recrutés	100	166	136
Nombre d'auxiliaires de justice (huissiers, notaires et avocats) recrutés	-	30	43
Nombre de textes adoptés	0	3	2
Nombre d'acteurs des juridictions civiles, commerciales, administratives et sociales formés	302	385	353
Nombre d'audiences foraines tenues	11	16	15
Nombre de décisions des audiences foraines rendues	376	269	250
Nombre d'acteurs de la chaine pénale formés	282	62	60
Nombre de sessions d'audiences criminelles tenues	12	25	20
Nombre d'arrêts d'audiences criminelles rendus	202	468	250
Nombre d'audiences du pôle anti-terrorisme tenues	0	1	1
Nombre d'audiences du pôle anti-terrorisme rendues	0	6	5
Nombre d'audiences des pôles ECOFI tenues	0	4	4
Nombres d'audiences des pôles ECOFI rendues	12	38	34

Source : Rapport de performance CSD-JDH 2021

107. L'année 2021 a permis la réalisation de plusieurs produits conformément aux cibles attendues. Sur un total de 13 indicateurs de produits de cette action, seulement un indicateur n'a pas atteint sa cible, soit un taux d'atteinte de 92,3%. Ainsi, plusieurs acquis ont été obtenus en matière de recrutement de personnel judiciaire, de renforcement de capacités des acteurs de la justice et en matière de tenue des audiences criminelles et anti-terrorisme. Pour ce qui est du recrutement du personnel judiciaire, ce sont 166 magistrats, greffiers, interprètes et 30 auxiliaires de justice (huissiers, notaires et avocats) qui ont été recrutés en 2021. Concernant le renforcement de capacités des acteurs de la justice, 385 acteurs des juridictions civiles, commerciales, administratives et sociales et 62 acteurs de la chaine pénale ont été formés.

108. En matière d'amélioration du fonctionnement des juridictions et établissements pénitentiaires, la situation de mise en œuvre des produits est établie dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: situation des indicateurs des produits relatifs à l'amélioration du fonctionnement des juridictions et établissements pénitentiaires

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de juridictions dotées en équipements		35	35
Nombre de bureaux d'accueil des juridictions fonctionnels	15	19	15
Nombre de structures judiciaires, pénitentiaires et des droits humains contrôlées	15	24	20
Nombre d'acteurs judiciaires sensibilisés/formés sur la lutte contre la corruption	166	0	100
Nombre de structures judiciaires, pénitentiaires et des droits humains évaluées	33	39	39
Nombre d'actions de communication mises en œuvre	4	3	5
Nombre de juridictions dont les archives sont organisées	1	1	6
Taux de recouvrement des amendes pénales	0,65	1,05	5
Nombre de manuels élaborés (%)	1	0	1

Source : Rapport de performance CSD-JDH 2021

109. Sur les 9 indicateurs de produit du tableau ci-dessus, 4 ont atteints leur cible, soit un taux de 44%. Il s'agit de la dotation en équipement à 35 juridictions, de la fonctionnalité des bureaux d'accueil de 19 juridictions, du contrôle de 24 structures judiciaires, pénitentiaires et des droits humains ainsi que de l'évaluation de 39 structures judiciaires, pénitentiaires et des droits humains.

110. Parmi les produits dont les indicateurs n'ont pas atteint leur cible, figure la sensibilisation des acteurs de la justice sur la lutte contre la corruption, qui n'a pas connu un début d'exécution, par manque de ressources financières.

111. Dans le domaine de l'amélioration de l'accès à la justice, le point de la réalisation des produits à fin décembre 2021, est fait dans le tableau ci-dessous. Tous les indicateurs de produits de cette action ont atteint leur cible à l'exception de celui relatif aux actions de sensibilisation. Les avancées majeures ont concerné l'opérationnalisation de 2 tribunaux nouvellement construits et la réhabilitation de 5 autres déjà existants ainsi que l'octroi de l'assistance judiciaire à 562 personnes vulnérables par le Fonds d'assistance judiciaire.

Tableau 15: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'amélioration de l'accès à la Justice

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de tribunaux opérationnels	0	2	2
Nombre de tribunaux réhabilités	0	5	5
Disponibilité du rapport de l'étude architecturale de la Cour d'appel de Ouagadougou	-	1	1
Nombre de personnes vulnérables bénéficiaires de l'assistance judiciaire	387	562	500
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire et des procédures judiciaires	1	7	8
Nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire et des procédures judiciaires	-	400	350

Source : Rapport de performance CSD-JDH 2021

112. En matière d'informatisation des procédures judiciaires, le niveau de réalisation des produits est contenu dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16: Situation des indicateurs des produits relatifs à l'informatisation des procédures judiciaires

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de juridictions pilotes où le logiciel est déployé	0	3	4
Nombre d'applications métiers développées	1	1	6

Source : Rapport de performance CSD-JDH 2021

113. Malgré les efforts entrepris pour accélérer l'informatisation des procédures judiciaires, aucune cible des indicateurs de produits de cette action n'a été atteinte. En effet, le logiciel pilote pour l'informatisation des procédures judiciaires a été déployé dans 3 juridictions sur 4 prévues et une application métier sur 6 prévues a été développé. La non-atteinte des cibles s'explique, entre autres, par l'insuffisance des ressources financières et la défaillance du réseau informatique de certains sites d'hébergement.

114. S'agissant du renforcement de l'indépendance de la justice, l'état de mise en œuvre des produits en 2021, est fait dans le tableau ci-dessous.

Tableau 17: Situation des indicateurs des produits relatifs au renforcement de l'indépendance de la justice

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de sessions du CSM tenues	5	6	5
Proportion de plaintes portées devant la commission d'admission des requêtes traitées (%)	100	100	100
Nombre de magistrats sensibilisés sur la déontologie et la lutte contre la corruption	69	77	60
Nombre de membres du CSM et du SP/CSM formés	0	8	8
Proportion de postes de responsabilité pourvus par appel à candidature (%)	95,8	82	100

Source : rapport de performance CSD-JDH 2021

115. La plupart des cibles des indicateurs de produits ont été atteintes à l'exception des postes de responsabilités pourvus par appel à candidature, car 6 postes bien que pourvus, n'ont pas pu l'être par appel à candidature. Ces 6 postes sont pour l'essentiel située dans des zones à forts défis sécuritaire (Fada N'Gourma, Djibo, Dori, Nouna Ouahigouya), ce qui pourrait bien être la cause du désintérêt des magistrats à postuler à ces postes. Les acquis majeurs ont été la tenue des sessions du CSM, la sensibilisation de 77 magistrats sur la déontologie et la lutte contre la corruption et le renforcement des capacités de 8 membres du CSM et du SP/CSM.

II.2.1.2. Effet attendu 2.1.2 La promotion et la protection des droits humains sont renforcées.

116. La réalisation de cet effet passe par l'atteinte des cibles de quatre indicateurs dont les niveaux de réalisation à fin 2021 sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 18: situation des indicateurs relatifs au renforcement de la promotion et de la protection des droits humains

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Niveau de perception du respect des droits humains	59% (2019)	59%	59%
Taux de mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel	51,6%	53,8%	60%
Accroitre les proportions des PLD intégrant l'approche basée sur les droits humains	5%	-	
Accroitre la perception des populations au droit à la vie	54,5% (2019	-	

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD-JDH

117. Le taux de mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel qui a connu une légère amélioration en ressortant à 53,8% contre 51,6% en 2021. Plusieurs

produits ont été réalisés afin de contribuer à l'amélioration du niveau d'atteinte des indicateurs d'effet du tableau ci-dessus.

118. En ce qui concerne l'humanisation des lieux de détention, plusieurs produits ont été mis en œuvre en 2021. Le bilan est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19: situation des indicateurs des produits relatifs au processus d'humanisation des lieux de détention

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Niveau de réalisation des travaux de construction de la Maison d'Arrêt et de Correction de Boulsa (%)	0	4	10
Niveau de réalisation des travaux de construction de la Maison d'Arrêt et de Correction de Pô (%)	87	87	87
Nombre d'infrastructures pénitentiaires réhabilitées ou réfectionnées	1	5	6
Disponibilité du rapport d'activités des journées Nelson Mandela	1	1	1
Taux de couverture sanitaire des détenus (%)	32,77	46.67	40,71
Taux de mise en œuvre du plan de formation des personnels GSP en matière de droits des détenus (%)	-	50	5
Proportion de services de police judiciaires normalisés (%)	11	12	13

Source : rapport de performance CSD-JDH 2021

119. Sur 7 indicateurs de produits seuls 3 ont atteint leur cible, soit un taux de réalisation de 42,85%. Il s'agit de l'organisation de la journée Mandela, de la prise en charge sanitaire des détenus et du renforcement des capacités des personnels GSP en matière de droit des détenus. Les produits qui n'ont pas atteints leurs cibles sont ceux relatifs à la construction de la maison d'arrêt de Boulsa et de Pô, la réhabilitation et/ou la réfection des infrastructures pénitentiaires et la normalisation des services de police judiciaires. La non atteinte de ces cibles peut s'expliquer par les difficultés liées aux attributions et exécutions des différents marchés, le contexte sécuritaire des zones devant abriter ces infrastructures et l'insuffisance des ressources affectées auxdites activités.

120. Dans le domaine de la promotion de la réinsertion sociale des détenus, plusieurs produits ont été réalisés en 2021. Le bilan est fait dans le tableau ci-dessous.

Tableau 20: situation des indicateurs des produits relatifs à la Promotion de la réinsertion sociale des détenus

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Quantité de céréales produite dans le cadre de l'intensification de la production pénitentiaire (en tonne)	73,92	80	80
Taux de couverture des besoins alimentaires des détenus par la production pénitentiaire (%)	4,05	10	5
Nombre de détenus bénéficiaires des mesures de réinsertion sociale	380	2 000	1 000
Proportion de femmes ayant bénéficié d'une mesure de réinsertion sociale (%)	100	100	100

Source : rapport de performance CSD-JDH 2021

121. Tous les indicateurs de produits du tableau ci-dessus ont atteint leur cible en 2021. Les acquis sont entre autres : (i) l'amélioration de la production pénitentiaire avec une production de 80 tonnes de céréales ; (ii) l'octroi de mesures de réinsertion sociale à 2 000 détenus ; (iii) l'augmentation du taux de couverture des besoins alimentaires des détenus par la production pénitentiaire de 4% en 2020 à 10% en 2021 et (iv) la prise en compte de toutes les femmes dans le cadre des mesures de réinsertion sociales.

122. En matière de mise en œuvre du droit international humanitaire, le bilan de mise en œuvre des produits est établi dans le tableau ci-dessous.

Tableau 21: Situation des indicateurs de produit relatifs à la mise en œuvre du droit international humanitaire

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion de groupes professionnels cibles sensibilisés sur le droit international humanitaire (%)	95,9	98,7	100
Nombre de membres d'OSC formés sur le droit international humanitaire	74	148	150

Source : rapport de performance CSD-JDH 2021

123. En 2021, 98,7% de groupes professionnels cibles ont été sensibilisés et 148 membres d'OSC ont été formés sur le droit international humanitaire. Bien vrai que ces deux indicateurs de produits n'ont pas atteint leur cible, ils ont connu une amélioration entre 2020 et 2021.

124. Concernant, le renforcement de l'éducation aux droits humains, le niveau de réalisation des produits est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 22: situation des indicateurs de produit relatifs au renforcement de l'éducation aux droits humains

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion de groupes socioprofessionnels cibles sensibilisés sur les droits humains (%)	92,66	100	100
Nombre d'écoles professionnelles publiques enseignant les droits humains	5	5	5
Nombre d'acteurs formés sur l'Approche Basée sur les Droits Humains	22 (2019)	22	25
Nombre d'instruments sur les droits humains vulgarisés	3	5	5
Nombre d'OSC formées	-	125	330

Source : rapport de performance CSD-JDH 2021

125. Sur les 5 indicateurs de produits programmés, 2 n'ont pas atteints leur cible, soit un taux d'atteinte de 60%. Les avancées ont concerné la sensibilisation de la totalité des groupes socioprofessionnels cibles sur les droits humains, la vulgarisation de 5 instruments sur les droits humains et l'enseignement des droits humains dans 5 écoles professionnelles publiques.

126. En matière de renforcement de l'effectivité des droits humains, la situation de réalisation des produits au cours de l'année 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23: situation des indicateurs de produit relatifs au renforcement de l'effectivité des droits humains

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion de groupes socioprofessionnels cibles sensibilisés sur les conventions relatives aux droits humains (%)	92,66	100	100%
Proportion de plaintes des victimes des violations de droits humains traitées (%)	100	100	100
Proportion des cas de violations ayant fait l'objet d'investigation (%)	100	100	100
Nombre de rapports élaborés	2	2	2
Proportion des cas de violations ayant fait l'objet d'investigation (%)	100	100	100
Nombre de rapports élaborés sur les violations et d'atteintes aux droits humains	2	2	2
Nombre de rencontres statutaires des instances internationales auxquelles le Burkina a pris part	1	5	5

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de rapports dus aux organes de traités transmis	1	3	3
Nombre de lieux de détention visités pour s'assurer du respect des droits humain	-	25	23
Nombre de sites des déplacés internes visités pour s'assurer du respect des droits humains	10	8	4

Source : rapport de performance CSD-JDH 2021

127. Toutes les cibles des indicateurs des produits de cette action ont été atteintes. Ainsi les acquis obtenus en 2021, sont entre autres : (i) la sensibilisation de la totalité des groupes socio-professionnels cibles sur les conventions relatives aux droits humains ; (ii) le traitement de la totalité des plaintes des victimes des violations de droits humains ; (iii) le traitement et le suivi de la totalité des cas de violations et d'atteintes aux droits humains et l'organisation des visites professionnelles dans 25 lieux de détention pour s'assurer du respect des droits humains.

II.2.1.3. EA 2.1.3 : l'accès du public à l'information juste est assuré

128. L'appréciation de cet effet attendu est faite à travers cinq indicateurs d'effet dont les niveaux de réalisation sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 24: Situation des indicateurs d'effet relatifs à l'effet 2.1.3

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Taux de couverture du territoire par la télévision (%)	98	98	98
Taux de couverture du territoire par la radio nationale (%)	95,8	95,8	98
Taux de couverture du territoire national par la presse écrite publique (%)	75	75	75
Taux de déconcentration des médias publics (%)	48	48	53
Indice de la liberté de la presse (%)	23,47	23,17	24

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

129. Les indicateurs du tableau ci-dessus n'ont pas connu d'évolution car aucun nouvel investissement n'a été effectué en 2021. De même, aucune région n'a enregistré l'ouverture d'un média public. En ce qui concerne l'indice de la liberté de la presse, il a connu une légère baisse en raison de l'insécurité dans le pays qui a occasionné la mort de journalistes dans la région de l'Est et la coupure d'internet en novembre 2021.

Tableau 25: Situation des indicateurs de produits de l'effet 2.1.3

Indicateur de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de nouvelles directions régionales des Editions Sidwaya implantées	01	00	01
Proportions d'entreprises de presse privée bénéficiaires de la subvention de l'Etat à la presse (%)	100	92,06	100
Proportion des activités gouvernementales médiatisées (%)	100	100	100
Proportion d'activités de médiatisation initiées par le SIG (%)	100	100	100
Taux de réalisation des activités de communication hors média du gouvernement (%)	100	100	100

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

130. Concernant la mise en œuvre des produits de l'effet 2.1.3, sur les cinq consignés dans le tableau ci-dessus, trois ont atteint leur cible, soit un taux de réalisation de 60%. Les nouvelles directions régionales des Editions Sidwaya n'ont pas été implantées à Dori du fait de l'insécurité et à Ouahigouya pour raison de régulation budgétaire. En outre, pour l'appui à la presse privée, certains dossiers de candidature n'étaient pas concluants.

II.2.1.4. EA 2.1.4 : les pratiques des partis politiques et des associations garantissent la cohésion sociale et le vivre ensemble

131. L'appréciation de cet effet est faite à travers deux indicateurs consignés dans le tableau ci-dessous. Concernant la proportion des partis politiques suivis par l'administration publique, aucun résultat n'a été réalisé en 2021. Cela s'explique par les réaménagements budgétaires qui n'ont pas permis de réaliser les activités prévues à cet effet. Pour ce qui est de la proportion des associations suivies par l'administration publique, la cible n'a pas été atteinte du fait de la non localisation de certains sièges d'associations.

Tableau 26: Situation des indicateurs de l'effet relatif au suivi des partis politiques et des OSC

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion des partis politiques suivis par l'administration publique (%)	80	00	90
Proportion des associations suivies par l'administration publique (%)	30	40,8	50

Source : rapport CSD GAL

132. Plusieurs produits ont été réalisés en 2021 afin d'améliorer le niveau des indicateurs dd l'effet 2.1.4. Le niveau de réalisation de ces produits est consigné dans le tableau ci-dessous. La plupart des produits attendus ont été réalisés hormis l'organisation de la session du cadre de concertation et de dialogue entre l'Etat et les OSC du fait de l'instabilité politique et institutionnelle qui a conduit à la fusion de l'ex-Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MATD) et de l'ex-Ministère de la sécurité (MSECU).

Tableau 27: Situation des indicateurs de produits de l'effet

Indicateur de Produit	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de sessions du cadre de concertation et de dialogue entre l'Etat et les OSC tenues	1	0	1
Nombre de projets de loi portant liberté religieuse ainsi que ses textes d'application élaborés	0	4	4
Nombre d'activités de la cellule nationale de prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent exécutées	-	3	3
Disponibilité du guide d'identification des bénéficiaires effectifs des organismes à but non lucratif	0	1	1
Disponibilité de l'avant-projet de loi portant régime juridique des partis et formations politiques	0	1	1
Disponibilité du projet de code électoral révisé à minima	0	1	1
Disponibilité du guide de gestion de la police administrative des élections pour les communes	0	1	1

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

II.2.1.5. Synthèse de l'objectif stratégique (O.S) 2.1: promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique.

133. Les acquis majeurs en matière de promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance politique sont entre autres : (i) le renforcement des capacités de 100 personnes membres du personnel judiciaire (magistrats, greffiers, interprètes) et des greffiers ;(ii) la tenue de 16 audiences foraines ;(iii) la tenue d'une audience du pôle anti-terrorisme ;(iv) la réhabilitation de 5 TGI ; (v) le traitement de 100% des plaintes des justiciables portées devant la commission d'admission des requêtes ; (vi) la sensibilisation de 77 magistrats sur

la déontologie et la lutte contre la corruption ; (vii) le renforcement des capacités des personnels GSP en matière de droits des détenus ; (viii) la mise en œuvre et le renforcement des mesures de réinsertion sociale.

134. Malgré ces acquis, certains investissements et reformes n'ont pas connu de grandes avancées. Il s'agit de :

- l'amélioration des prestations de service de la justice et des droits humains par l'élaboration des manuels ;
- la sensibilisation des acteurs judiciaires sur la lutte contre la corruption ;
- l'implantation de nouvelles directions régionales des Editions Sidwaya ;
  la non tenue de certaines audiences extraordinaires.

II.2.2. Objectif stratégique 2.2 : promouvoir la bonne gouvernance administrative et moderniser l'administration publique.

135. Pour l'atteinte de cet objectif, trois effets sont poursuivis et dont les niveaux de réalisation des indicateurs de produit et d'effet sont décrits ci-dessous.

II.2.2.1. EA 2.2.1 : l'administration est modernisée et est républicaine

136. Pour mesurer cet effet, quatre indicateurs sont définis. Les niveaux de réalisation de ces indicateurs sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 28: Situation des indicateurs d'effet relatifs à l'effet 2.2.1

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Performance globale de l'administration publique (%)	66,54	-	-
Taux de satisfaction des citoyens/clients des prestations de l'administration (%)	-	-	-
Proportion des centres principaux d'état civil informatisés et mis en réseau (%)	46	48	48
Proportion de centres principaux d'état civil dont les statistiques sur les naissances sont disponibles sur e-Civil (%)	4,32	6,48	4,05

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

137. La proportion des centres principaux d'état civil informatisés et mis en réseau a connu une légère amélioration passant de 46% en 2020 à 48% en 2021. Concernant l'informatisation des statistiques sur les naissances, la proportion de centres principaux d'état civil dont les

statistiques sur les naissances sont disponibles sur e-Civil est passée de 4,3% en 2020 à 6,48% en 2021 en raison de l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF) dans ce domaine. Plusieurs produits ont été mis en œuvre pour améliorer les indicateurs de cet effet du PNDES-II.

Tableau 29: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 2.2.1

Indicateur de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion des agents dont les actes de carrière sont signés (intégration, reclassement et retraite) dans les délais (%)	48,46	50,83	70
Proportion de textes élaborés en matière de gestion des ressources humaines (%)	100	100	100
Nombre de procédures administratives disponibles sur le guichet virtuel	667	669	667
Nombre de procédures administratives dématérialisées	20	25	21
Proportion des centres principaux d'état civil dont les acteurs ont été formés (%)		20,54	20,54
Disponibilité du plan d'action 2022-2026 de la stratégie	0	1	1
Disponibilité du bilan de la mise en œuvre du deuxième plan d'action de la stratégie	0	1	1
Nombre d'émissions radio et télé réalisées sur les faits d'état civil dans les principales langues	ND	6	10
Nombre de responsables et leaders coutumiers et religieux sensibilisés dans la mobilisation des populations pour l'enregistrement des faits d'état civil	ND	54	96
Disponibilité de l'annuaire statistique 2017-2018-2019 des communes urbaines du Burkina Faso et des 06 communes rurales du Kadiogo	-	Oui	Oui

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

138. La proportion des actes de carrière (intégration, reclassement, retraite) signés dans les délais », est de 50,83% au 31 décembre 2021 pour une cible de 70. La non atteinte de la cible s'explique par la non disponibilité des arrêtés d'ouverture et d'admission au concours pour les agents recrutés sur concours direct, les retards de transmission des dossiers de reclassement (enseignants admis aux examens professionnels) et les départs à la retraite. Cependant, ce taux a connu une évolution entre 2020 et 2021. Aussi, 5 nouvelles procédures administratives ont été dématérialisées portant à 25 le nombre total de procédures administratives dématérialisées. En outre, 2 nouvelles procédures administratives sont désormais disponibles sur le guichet virtuel portant à 669 le nombre total de procédures administratives disponibles sur le guichet virtuel.

II.2.2.2. EA 2.2.2 : l'administration du territoire est efficace

139. Il s'agit à travers cet effet d'améliorer la proportion des circonscriptions administratives disposant d'un plan de continuité des activités de l'administration et d'augmenter le taux de satisfaction des populations vis-à-vis des prestations des services déconcentrés. Plusieurs produits ont été mis en œuvre afin d'améliorer l'efficacité de l'administration. Le bilan de mise en œuvre de ces produits est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 30: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 2.2.2

Indicateurs de produits	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'atelier régional d'information et de sensibilisation sur la faisabilité de la délimitation des territoires	1	1
Nombre de missions de suivi des activités des Chefs de Circonscriptions Administratives (CCA) effectuées	2	2
Nombre de textes relatifs à la gestion des circonscriptions administratives élaborés	3	3
Nombre d'infrastructures des CCA construites	7	8
Nombre de projets de textes de redécoupage administratif du territoire national	0	2

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

140. Sur 8 infrastructures de CCA prévues pour être construite, 7 l'ont été. La non réalisation de la huitième infrastructure est due à la situation sécuritaire et à l'insuffisance des ressources financières. Pour ce qui est des projets de textes de redécoupage administratif du territoire national, la cible n'a pas été atteinte en raison de l'instabilité institutionnelle survenue à la suite de la fusion de l'ex-MATD et de l'ex-MSECU.

II.2.2.3. EA 2.2.3 : la bonne gouvernance administrative et les valeurs républicaines sont promues

141. A travers cet effet, Il s'agit d'augmenter : (i) le niveau de perception du respect des principes de bonne gouvernance ; (ii) l'indice MO Ibrahim de la gouvernance et (iii) l'indice de la perception de la corruption. La situation des indicateurs d'effet figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 31: Situation des indicateurs de produits de l'effet en matière de gouvernance administrative

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Indice de la perception de la corruption (%)	40	42	45 (2025)
Indice MO Ibrahim de la gouvernance (%)	55,2	54,6	60 (2025)

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

142. Concernant l'indice de la perception de la corruption, le Burkina Faso a gagné deux (02) points en 2021 par rapport à 2020, soit 42/100 en 2021 contre 40/100 en 2020, signe que la corruption a régressé. Pour ce qui est de l'indice MO Ibrahim de la gouvernance, le pays a connu une régression puisque l'indice est passé de 55,2% à 54,2% entre 2020 et 2021.

143. Le tableau ci-dessous présente les produits mis en œuvre dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance administrative et des valeurs républicaines. La proportion des instruments de promotion de la bonne gouvernance élaborés est passée de 75% en 2020 à 100% en 2022 tandis que celle de sessions de communication réalisées de 50% à 100%.

Tableau 32: Situation des indicateurs de produits de l'effet en matière de gouvernance administrative

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion des instruments de promotion de la bonne gouvernance élaborés (%)	75	100	100
Proportion de sessions de communication réalisées (%)	50	100	100

Source : Rapport de performance 2021 CSD-GAL

II.2.2.4. Synthèse de l'objectif stratégique, OS 2.2 « Promouvoir la bonne gouvernance administrative et moderniser l'administration publique »

144. Dans le cadre de la modernisation de l'administration, un accent particulier a été mis à la modernisation de l'organisation des concours et le développement des services qui ont permis d'améliorer le temps de délivrance des services publiques : les résultats des concours sont publiés en moins d'une semaine et la demande de 38 services en ligne.

145. Concernant la modernisation des actes d'état civils, La proportion des centres principaux d'état civil informatisés et mis en réseau a connu une légère amélioration passant de 46% en 2020 à 48% en 2021. Pour ce qui est de l'informatisation des statistiques sur les naissances, la proportion des centres principaux d'état civil dont les statistiques sur les

naissances sont disponibles sur e-Civil est passé de 4,3% en 2020 à 6,48% en 2021. S'agissant de l'indice MO Ibrahim de la gouvernance, l'indice est passé de 55,2% à 54,2% entre 2020 et 2021 signe d'une régression de la gouvernance dans le pays.

146. S'agissant de la promotion de la bonne gouvernance administrative et des valeurs républicaines, le niveau de la corruption a régressé puisque l'indice de la perception de la corruption, est passé de 40/100 à 42/100.

II.2.3. Objectif stratégique 2.3 : promouvoir la bonne gouvernance économique, financière et les coopérations régionales et internationales.

147. Cet objectif stratégique est mis en œuvre à travers quatre effets. Le résultat de la mise en œuvre des quatre effets attendus est présenté à partir des réalisations des produits et des évolutions des indicateurs d'effet.

II.2.3.1. Effet attendu 2.3.1 La planification, la gestion et le financement du développement sont améliorés.

148. Cet effet attendu est appréhendé à partir de quatre indicateurs dont la situation de mise en œuvre est consignée dans le tableau suivant.

Tableau 33: situation des indicateurs d'effet en 2021

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Taux de pression fiscale (%)	13,6	15,5	17,3
Taux d'évolution annuel du volume de l'aide publique	4	1,3	4
Proportion des référentiels de planification/ programmation validés par la CNPD (%)	93	100	100
Proportion des départements ministériels appliquant le budget-programme (%)	100	100	100
Taux d'absorption des ressources (%)	94,99	77,53	100
Taux de prévisibilité de l'aide (%)	76	39,5	89

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD-GE

149. L'état de réalisation des indicateurs d'effets montre que seulement 2 indicateurs sur 6 ont atteints leur cible en 2021 malgré la mise en œuvre de plusieurs reformes dans les domaines de la planification, de la gestion et du financement du développement. Le taux de pression fiscale a connu une amélioration de 2 points de pourcentage en passant de 13,6% en 2020 à 15,5% en 2021 pour une cible de 17,3%. Toutefois le taux d'absorption des ressources et le taux de prévisibilité de l'aide ont connu une baisse notable entre les deux périodes.

150. Nonobstant cette situation, plusieurs produits contribuant à l'atteinte de ces effets ont été réalisés au cours de l'année 2021. Ces produits ont été programmés dans le cadre de la mise en œuvre des différentes actions prévues dans cet effet.

151. L'état de mise en œuvre des produits relatifs au renforcement des capacités de planification et de gestion des politiques par une planification et une gestion du développement favorable à la création d'emplois est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 34: situation des indicateurs des produits relatifs au renforcement des capacités de planification et de gestion des politiques

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de rapport annuel sur l'économie du Burkina Faso produit	1	1	1
Existence de l'arrêté portant création du dispositif d'évaluation de l'Etude nationale prospective (ENP) Burkina 2025	0	1	1
Disponibilité du rapport d'enquête d'évaluation de de l'ENP Burkina 2025	0	1	1
Nombre de rapports des différentes dimensions de l'Observatoire national du développement durable élaborés	0	5	5
Nombre de ministères et institutions appuyés dans l'élaboration des politiques, stratégies et plans d'action	20	15	-
Disponibilité des rapports thématiques du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH)	0	1	1
Digitalisation des résultats du 5ème RGPH	0	1	1
Disponibilité du rapport de la 5ème Enquête démographique et de santé	0	0	1
Disponibilité du rapport de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM1)	0	1	1
Disponibilité du rapport de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM2)	0	0	1
Existence d'un dispositif permanent de collecte et de traitement des données statistiques liées à la création d'emplois	0	0	1
Disponibilité du rapport de l'étude sur l'insertion professionnelle des jeunes sortants des centres de formation	0	1	1

Source : rapport de performance 2021 CSD-GE

152. La réalisation des produits programmés dans cette action est appréciable, car sur 12 produits, seulement 3 n'ont pas atteints leur cible en 2021, même s'ils ont tous connu des avancées. Quant aux acquis engrangés en 2021, ils concernent entre autres :(i) la production du rapport 2020 sur l'économie du Burkina Faso ;(ii) l'élaboration du rapport général de l'évaluation de l'Etude nationale prospective (ENP) ;(iii) l'élaboration de (05) rapports des différentes dimensions de l'Observatoire national du développement durable (ONDD) et (iv) l'accompagnement techniques de 15 ministères et 02 institutions par la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP) pour l'élaboration de leurs stratégies et plans d'actions.

153. En matière de renforcement des mécanismes de gestion et de financement du développement, les actions entreprises par le Gouvernement ont permis la réalisation de plusieurs produits dont le résumé est fait dans le tableau ci-dessous.

Tableau 35: situation des indicateurs des produits relatifs au renforcement des mécanismes de gestion et de financement du développement

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Disponibilité du plan stratégique du Fonds Burkinabè de développement économique et social (FBDES)	0	1	1
Disponibilité des textes sur les statuts du FBDES	0	1	1
Disponibilité du nouvel organigramme du FBDES	0	1	1
Disponibilité du rapport de l'étude de faisabilité de la création d'une agence unique destinée au financement de l'entreprenariat des jeunes et des femmes, avec des guichets adaptés aux secteurs d'intervention	0	1	1
Disponibilité du rapport de l'assemblée générale constitutive de la banque postale	0	1	1
Disponibilité du rapport de tenue du premier conseil d'administration la banque postale	0	1	1
Disponibilité du rapport de l'étude de faisabilité sur la création du fonds de garantie de prêts pour les champions nationaux qui investissent dans les activités minière	0	0	1

Source : rapport de performance 2021 CSD-GE

154. Sur 7 indicateurs de produits, seul celui relatif à la disponibilité du rapport de l'étude de faisabilité de la création du fonds de garantie de prêts pour les champions nationaux qui investissent dans les activités minières n'est pas effective par manque de financement. Les acquis majeurs concernent la disponibilité du plan stratégique du Fonds Burkinabè de développement économique et social et celle de la création d'une agence unique destinée

au financement de l'entreprenariat des jeunes et des femmes, avec des guichets adaptés aux secteurs d'intervention.

155. Dans l'optique d'améliorer l'écosystème du financement des PME/PMI au Burkina Faso, l'Etat a entrepris plusieurs réformes qui ont connu des avancées notables. Ainsi, les avancées obtenues en 2021, dans ce domaine ont concerné : (i) le démarrage du processus de transformation du FBDES en fonds d'investissement à caractère stratégique ; (ii) la création de la banque postale et (iii) la réalisation du rapport d'une étude organisationnelle, économique et financière d'une nouvelle agence dénommée « Fonds national pour la promotion de l'entreprenariat et de l'emploi (FONAPEE) ».

156. Pour ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité de la coopération au développement, plusieurs produits ont été mis en œuvre au cours de l'année 2021. Le bilan est fait dans le tableau ci-dessous.

Tableau 36: situation des indicateurs des produits en lien avec l'amélioration de l'efficacité de la coopération au développement

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Disponibilité du rapport de mission technique sur la construction Maison du Burkina à Abidjan	-	2	1
Nombre de rapports sur la situation économique et financière du Burkina Faso format UEMOA	4	4	4
Nombre de rapports sur la situation économique et financière du Burkina Faso format CEDEAO	4	4	4
Disponibilité du rapport sur les perspectives économiques et financières du Burkina Faso format UEMOA,	1	1	1
Disponibilité du Programme Pluriannuel de Convergence (PPC) de la CEDEAO dans les délais	1	1	1
Nombre de rapports de suivi de la mise en œuvre des projets du Programme économique régional (PER)	4	4	4
Nombre de participations aux sessions de négociations dans le cadre des Accords de partenariat économique UE-ACP	-	1	3
Nombre de journées économiques du Burkina Faso organisées à l'extérieur	-	5	5
Nombre d'ateliers d'informations et de sensibilisation organisés sur la libre circulation des personnes et des biens	-	2	6
Disponibilité du rapport de l'atelier national sur les mécanismes de transfert des fonds de la diaspora	0	1	1

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Existence du Fonds d'appui aux investissements de la diaspora	0	0	1

Source : rapport de performance 2021 CSD-GE

157. Sur 11 indicateurs de produits programmés en 2021, 7 ont été réalisés. Les acquis ont concerné entre autres : (i) la production de rapports économiques et financiers de l'UEMOA et de la CEDEAO, de suivi de la mise en œuvre des projets du Programme économique régional (PER) ; (ii) l'organisation des journées économiques du Burkina Faso à l'extérieur et (iii) la rédaction d'un rapport de l'atelier national sur les mécanismes de transfert des fonds de la diaspora.

158. La non atteinte des cibles des 4 indicateurs pourrait s'expliquer par le manque de ressources financières, les conséquences du COVID-19 qui ont réduit les déplacements et les problèmes institutionnels (fusion de ministères).

159. En matière d'optimisation de la mobilisation des ressources, plusieurs produits ont été mis en œuvre en 2021. Le bilan est établi dans le tableau ci-dessous.

Tableau 37: situation des indicateurs des produits en lien avec la mobilisation des ressources

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Fonctionnalité du Système de gestion automatisé du Cadastre et des Domaines (SYC@D)	0	1	1
Fonctionnalité du Système d'information et d'évaluation des biens imposables (SIEBI)	0	1	1
Fonctionnalité de la déclaration en ligne de la liasse fiscale (eLiasse)	0	1	1
Fonctionnalité du module de gestion automatisée de la CME (eCME)	0	0	1
Fonctionnalité des systèmes d'informations de la Direction Générale des Douanes (DGD) avec ceux du Bénin	0	0	1
Fonctionnalité des systèmes d'informations de la DGD avec ceux de la Côte d'Ivoire pour les marchandises en transit par la voie ferroviaire	0	1	1
Fonctionnalité de la plateforme e-douanes	0	0	1
Déploiement effectif du système informatisé de gestion des recettes de service dans les ministères en charge des mines et des transports	0	1	1
Existence de l'unité partenariat public privé (PPP)	0	1	1
Disponibilité des outils d'opérationnalisation de l'unité	0	1	1

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
PPP			

Source : rapport de performance 2021 CSD-GE

160. Sur 10 indicateurs de produit, 7 ont atteint leur cible. Les avancées obtenues en matière de mobilisation des ressources sont entre autres : (i) la poursuite de l'opérationnalisation de la facture normalisée ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre du projet cadastre fiscal ; (iii) l'interconnexion du système de la Direction Générale des Douanes (DGD) du Burkina avec celui du Benin et (iv) l'amélioration du cadre juridique et institutionnel des partenariats publics privés (PPP).

161. La non atteinte des cibles des 3 indicateurs est imputable entre autres à l'insuffisance des ressources financières et aux conséquences de la COVID-19.

162. Concernant l'amélioration de la gestion budgétaire et du patrimoine, d'importants produits ont été réalisés. Le bilan de mise en œuvre est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 38: situation des indicateurs des produits en lien avec l'amélioration de la gestion budgétaire

Indicateurs de Produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion de modules adaptés à la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF)	98%	100%	100%
Fonctionnalité des modules comptables du système intégré de Gestion des Finances publiques (SIGFP)	0	1	1
Nombre de ministères basculés dans la Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant	16	9	9

Source : rapport de performance 2021 CSD-GE

163. Les 3 indicateurs de produits du tableau ci-dessus ont tous atteint leur cible en 2021. Il s'agit de la proportion de modules adaptés à la Loi organique relative aux lois de finances qui ressort à 100% contre 98% en 2020 ; de la fonctionnalité des modules comptables du système intégré de Gestion des Finances publiques et du basculement dans la budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant de 9 ministères.

164. Dans le domaine du renforcement de la lutte contre le faux, la corruption, la fraude et l'incivisme fiscal, l'année 2021 a permis de réaliser plusieurs produits, dont la synthèse est faite dans le tableau ci-dessous.

Tableau 39: situation des indicateurs des produits en matière de renforcement de la lutte contre le faux, la corruption, la fraude et l'incivisme fiscal

Indicateurs de Produits	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de structures administratives (EPE, projets, collectivités territoriales) auditées	54	45
Nombre d'audits de performance de programmes budgétaires réalisés	3	5
Nombre d'Audits basés sur les risques et de contrôle de la gestion financière et comptable des programmes budgétaires réalisés	4	4
Nombre de contrats de marchés publics de plus de 20 millions contrôlés	374	350
Nombre de marchés publics audités	229	200

Source : rapport de performance 2021 CSD-GE

165. Les actions du Gouvernement en matière de renforcement de la lutte contre le faux, la corruption, la fraude et l'incivisme fiscal ont permis de contrôler et d'auditer un certain nombre de structures. Ainsi 374 marchés publics de plus de vingt millions (20 000 000 FCFA) ont été contrôles et 229 marchés publics audités. Aussi, 54 structures administratives ont été auditées.

II.2.3.2. EA 2.3.3 : la gestion des coopérations régionale et internationale est améliorée

166. La réalisation de cet effet vise à améliorer l'indice d'intégration régionale en Afrique et d'augmenter le nombre représentations diplomatiques du pays. En 2021, il était prévu l'ouverture de deux (02) missions diplomatiques et postes consulaires (Malabo et Khartoum). Toutefois, seul le consulat général à Malabo a été ouvert.

167. Plusieurs produits ont été mis en œuvre afin d'améliorer la coopération régionale et international du pays. Le bilan de mise en œuvre de ces réalisations est consigné dans le tableau suivant.

168. Concernant le renforcement de l'implication du Burkina Faso dans les opérations de maintien de paix et de sécurité, la situation sécuritaire a contraint le pays à réduire le nombre de ses participations aux opérations de maintien de paix. Aussi, 24 conventions sur les questions juridiques et consulaires touchant aux relations bilatérales et multilatérales proposées ont été ratifiées et la totalité des paiements des engagements financiers du Burkina Faso vis-à-vis des organisations d'intégration ont été effectuées. En outre, 9 candidatures individuelles et candidatures pays sur une prévision de 20 ont été présentés par le pays dans les organes électifs des organisations internationales.

Tableau 40: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 2.3.3

Indicateur de produits	Réf. 2020	Real. 2021	Cible. 2021
Proportion de théâtres d'opération de maintien de la paix impliquant le Burkina Faso (%)	50	23,07	50
Nombre de candidatures individuelles et candidatures pays présentés par le Burkina Faso dans les organes électifs des organisations internationales (OI)	4	9	20
Nombre de conventions sur les questions juridiques et consulaires touchant aux relations bilatérales et multilatérales proposées à ratification	12	24	20
Taux de dossiers d'avis juridiques sur les questions juridiques et consulaires touchant aux relations bilatérales et multilatérales traités (%)	70	100	100
Taux (%) de paiement des engagements financiers du Burkina Faso vis-à-vis des organisations d'intégration	100	100	100
Taux (%) de participations aux rencontres statutaires des organisations sous régionales, transrégionales et régionales	95,83	85,71	76,70

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD-GAL.

II.2.3.3. EA 2.3.4 : la gestion de la diaspora burkinabè est améliorée

169. En matière de gestion de la diaspora burkinabè, le taux de traitement des dossiers de contentieux impliquant les Burkinabè résidant à l'extérieur a connu une amélioration passant de 77,8% en 2020 à 100% en 2021. De même, le délai moyen de délivrance des actes administratifs par les représentations diplomatiques a connu une baisse de deux jours passants de 5 jours en 2020 à 3 jours en 2021.

Tableau 41: Situation des indicateurs en lien avec la gestion de la diaspora burkinabè

Indicateurs	Ref. 2020	Real. 2021	Cible. 2021
Taux de traitement des dossiers de contentieux impliquant les Burkinabè résidant à l'extérieur (%)	77,87	100	100
Délai moyen de délivrance des actes administratifs par les représentations diplomatiques (jours)	5	3	3

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD-GAL.

170. Pour parvenir à ces avancées, plusieurs produits ont été mis en œuvre et relatif au traitement des dossiers de demandes d'actes administratifs et d'assistance des Burkinabè de l'Extérieur, à la mobilisation des compétences pour des actions de développement au profit

du Burkina Faso et à l'insertion des migrants de retour. Le bilan de ces réalisations figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 42: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'effet 2.3.4

Indicateur de produits	Réf. 2020	Real. 2021	Cible. 2021
Taux de traitement des dossiers de demandes d'actes administratifs et d'assistance des Burkinabè de l'Extérieur (%)	93,40	100	100
Taux de compétences mobilisées pour des actions de développement au profit du Burkina Faso (%)	100	100	100
Taux d'insertion des migrants de retour (%)	80	80	80

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD-GAL

II.2.3.4. Synthèse de l'Objectif stratégique 2.3 : promouvoir la bonne gouvernance économique, financière et les coopérations régionales et internationales.

171. En matière de promotion de la bonne gouvernance économique, financière et des coopérations régionales et internationales, plusieurs réalisations ont permis d'améliorer la planification, la gestion et le financement du développement, l'environnement des affaires et la gestion de la diaspora Burkinabè.

172. Ainsi, les acquis obtenus sont entre autres :(i) la création de La Banque postale pour accroître l'offre de financement aux PME/PMI ; (ii) la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale par la prise de textes portant autorisation de perception de nouvelles recettes ; (iii) l'amélioration du cadre juridique et institutionnel des PPP ; (iv) la mise en place du compte central des matières ; (v) la réalisation des audits de plusieurs structures de l'administration publique et (vi) l'amélioration de la gestion migratoire par une meilleure réinsertion des migrants de retour.

173. Toutefois, certains investissements et reformes n'ont pas connu de grandes avancées. Il s'agit du renforcement de l'implication du Burkina Faso dans les opérations de maintien de paix et de sécurité, et de la promotion du placement des cadres burkinabè dans les institutions régionales et internationales.

II.2.4. Objectif stratégique (OS) 2.4 : renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale

174. Le renforcement de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale est mis en œuvre à travers trois effets attendus dont les réalisations sont décrites ci-dessous.

II.2.4.1. EA 2.4.1 : la gestion des collectivités territoriales est améliorée

175. L'amélioration de la gestion des collectivités est appréhendée par trois indicateurs à savoir : (i) le taux d'absorption des crédits transférés aux collectivités territoriales ; (ii) la proportion des citoyens satisfaits de la gestion des collectivités territoriales et (iii) le pourcentage des collectivités territoriales dont l'ensemble des services publics essentiels sont fonctionnels.

176. Plusieurs produits ont été mis en œuvre en 2021 afin d'améliorer le niveau des indicateurs d'effet. L'état de mise en œuvre de ces réalisations figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 43: Situation des indicateurs de produits en matière de gestion des collectivités territoriales

Indicateur de Produit	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de rencontre entre Gouvernement et élus locaux	1	1
Disponibilité du rapport de la CONAD	1	1
Disponibilité d'un guide sur l'obligation redditionnelle	1	1
Disponibilité de l'avant-projet du nouveau code général des Collectivités territoriales relu	1	1
Disponibilité du décret d'application de la nouvelle loi PPP spécifique aux CT validé	0	1
Disponibilité du rapport de l'étude de préfaisabilité de « l'Initiative communes modèles »	1	1
Disponibilité du rapport de capitalisation des réformes de la fonction publique territoriale	1	1

Source : Rapport annuel de performance 2021 du CSD-GAL.

177. Tous les indicateurs de produit du tableau ci-dessus ont atteint leur cible à l'exception du décret d'application de la nouvelle loi PPP spécifique aux Collectivités Territoriales (CT) qui n'est pas disponible. Toutefois, le projet de guide est en attente de validation.

II.2.4.2. Effet attendu 2.4.3 L'aménagement efficace du territoire est assuré.

178. L'ambition est de porter la proportion des Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) à 100% d'ici 2025.

179. Pour l'année 2021, il était prévu l'élaboration de trois SRADDT. L'indicateur n'a pas atteint sa cible, bien que le processus d'élaboration de ces trois SRADDT soit très avancé. Toutefois, certaines actions ont été mises en œuvre afin d'accélérer l'élaboration de ces trois Schémas. Il d'agit du : (i) virement des ressources financières pour l'élaboration des Schémas régionaux des collectivités territoriales concernées ;(ii) la validation par la commission nationale d'aménagement du développement durable du territoire du SRADDT du Centre et (iii) la signature d'un protocole entre les homologues, le consultant et une équipe de la DGDT dans le cadre de la conduite des activités d'élaboration du SRADDT des Hauts-Bassins.

II.2.4.3. Synthèse de l'OS 2.4 renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale.

180. Plusieurs avancées ont été obtenues dans la gestion des collectivités territoriales et l'aménagement efficace du territoire. Ces acquis ont concerné entre autres : (i) la tenue de La rencontre entre Gouvernement et élus locaux ; (ii) la relecture de l'avant-projet du nouveau code général des Collectivités territoriales ; (iii) l'élaboration du rapport de capitalisation des réformes de la fonction publique territoriale et (iv) le virement des ressources financières pour l'élaboration des Schémas régionaux dans les comptes des collectivités territoriales concernées.

181. Nonobstant, ces acquis, certains produits ont connu des difficultés, parmi lesquels : (i) l'élaboration et la validation des 3 SRADDT (Boucle du Mouhoun, Centre et Hauts bassins) et (ii) la disponibilité du décret d'application de la nouvelle loi PPP spécifique aux CT et l'organisation de cadres de concertation entre le MATD, les Secrétaires Généraux et les gestionnaires des ressources humaines des collectivités territoriales sur la gestion des ressources humaines.

II.3. Axe 3 : consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale

182. Les orientations en matière de consolidation du développement du capital humain et la solidarité nationale visent à rendre disponibles les ressources humaines en quantité et en qualité pour accompagner les efforts de développement et à poser les bases d'un contrat social plus solidaire. A cet effet, cinq objectifs stratégiques avaient été fixés dont les bilans de mise en œuvre sont résumés dans les sections ci-dessous à partir des réalisations et indicateurs d'effets.

II.3.1. Objectif stratégique (OS) 3.1 : promouvoir la santé de la population et accélérer la transition démographique

183. Cet Objectif stratégique vise à outiller davantage le système sanitaire en matériels et en personnels qualifiés et à garantir l'accès des populations à des soins de qualité à travers quatre effets attendus. L'état des progrès accomplis dans la réalisation de ces effets attendus se présente comme suit par effet et au regard des cibles de réalisation y relatives.

II.3.1.1. EA 3.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous

184. Cet effet attendu se concrétise à travers la réalisation de livrables clés visant l'amélioration de l'accès aux services de santé de qualité, l'accroissement de l'offre de soins adaptée et la mise à la disposition du système de santé des ressources humaines qualifiées. Le tableau ci-dessous permet d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs d'effets.

Tableau 44: Indicateurs d'effet de l'accès aux services de santé de qualité

Indicateurs	Réal. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Rayon moyen d'action théorique à une formation sanitaire (km)	5,6	5,5	5,4
Nombre de nouveaux contacts par habitant et par an pour les enfants de moins de 5 ans	2,5	2,6	>2
Taux de mortalité intra hospitalière (Pour 1000)	64,2	64,5	58
Taux de mortalité intra hospitalière maternelle (Pour 100 000 parturientes)	147,1	134	130
Taux de mortalité néonatale intra- hospitalière (Pour 1000)	6,51	7,24	ND

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-santé

185. Le rayon moyen d'action théorique et le taux de mortalité intra hospitalière maternelle (Pour 100 000 parturientes) se sont légèrement améliorés même si les cibles n'ont pas été atteintes tandis que le nombre de nouveaux contacts par habitant et par an pour les enfants de moins de 5 ans a dépassé la cible visée, expliqué, notamment par la mise en service de nouvelles infrastructures et la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans. Par contre, les taux de mortalité néonatale intra- hospitalière (Pour 1000) et de mortalité intra hospitalière (Pour 1000) se sont dégradés. La réalisation des audits des décès néonatals pour l'identification des causes de décès néonatals, la mise en œuvre du plan d'urgence des hôpitaux et le renforcement de capacité des agents de santé sur les soins essentiels du nouveau-né et maternels devraient permettre rectifier le tir.

186. A ces indicateurs d'effets dont l'évolution est mitigée, d'autres indicateurs sectoriels, dont le profil est consigné dans le tableau ci-après, apprécie les efforts déployés aussi bien en termes de mise à disposition en ressources humaines, de disponibilités en produits de santé de qualité, en matériel et en équipements et de prestations livrées.

Tableau 45: autres Indicateurs sectoriels en matière d'accès de santé de qualité

Indicateurs sectoriels	Réal.2020	Réal.2021	Cible 2021
Ressources humaines			
Ratio population/médecin	10 927 (2019)	9 659	≤10 000
Ratio population /Sage- femme-Maïeuticien	4 831 (2019)	4 436	≤ 5 000
Proportion des CMA disposant d'au moins 2 médecins formés en Chirurgie essentielle	22,2	82,6%	50
Score moyen de la disponibilité des éléments de la capacité opérationnelle pour les SONUB (%)	48	8	ND
Disponibilité en produits de santé de qualité, en matériel et en équipements			
Pourcentage des DMEG n'ayant pas connu de rupture des 25 molécules traceurs	14,5	13,4	20
Pourcentage des hôpitaux publics où la pharmacie hospitalière est fonctionnelle	62,66	67,33%	70
Proportion des CM/CMA n'ayant pas connu de rupture des examens traceurs	84,71	90%	80%
Prestations sanitaires			
Taux de satisfaction des demandes (utilisateurs) en PSL	76,33	78,09	80
Pourcentage des femmes ayant reçu au moins 3 doses de traitement préventif intermittent pendant les consultations prénatales (%)	55,9	65,0	70
Pourcentage de femmes enceintes dépistées positives pour le VIH qui reçoivent un traitement ARV adapté	116,7	86,8	95
Létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans	1,40	1,3	1,2
Taux de couverture en CPN4 et plus (%)	38,0	54,2	60
Taux de couverture en RR2 (%)	85,2	88,4	90
Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (%)	77,2	87,4	85
Proportion d'enfants pris en charge selon l'approche PCIME (%)	68	76,1	80

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-santé

187. De l'analyse du tableau les progrès sont nets en matière de renforcement en ressources humaines matérialisé par l'atteinte de toutes les cibles visées. Les acquis sont également

appréciables en matière de disponibilité des produits de santé et des prestations même si les cibles n'ont pas été atteinte hormis le taux d'accouchement assistés par du personnel qualifié.

188. Ces résultats ont été soutenu par la mise en œuvre de réformes stratégiques et des investissements structurants dont le point est retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 46: situation d'exécution des produits de l'EA 3.1.1

Réformes/Investissements structurants	Réalisation 2021
Réalisation des travaux d'aménagement du SAMU à Ouagadougou, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie d'infection respiratoire aigüe due au coronavirus	100%. Cependant, conclusion tardive du contrat et conclusion d'un avenant au contrat dû à l'omission de la TVA lors de la passation du marché.
Mise en œuvre de la stratégie de santé communautaire	Sites identifiés et processus de passation des marchés en cours. Démarrage des travaux prévu pour 2023.
La gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans	20 426 897 de prestations de soins offertes gratuitement sur l'ensemble du territoire national pour un coût total de 38 517 509 837 FCFA en 2021
Opérationnaliser la loi sur la pharmacie hospitalière	67,33% en 2021 contre 62,66% en 2020 sur la base des évaluations effectuées dans 15 hôpitaux publics
Le Centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés de Ouagadougou	Achevé mais non fonctionnel par manque de statuts
Le centre national de référence en médecine physique et réadaptation	Achevé mais non fonctionnel par manque de statuts
Le Centre de radiothérapie de Bogodogo	Fonctionnel, toutefois les statuts du Centre restent à être définis.

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-santé

II.3.1.2. EA 3.1.2 : le système sanitaire est outillé à faire face aux épidémies et pandémies

189. L'ambition est de réduire significativement le taux de létalité liée aux épidémies et pandémies à moins de 4% pour la méningite et à moins de 3% pour les autres d'ici 2025. Le tableau ci-dessous présente le niveau d'atteinte des indicateurs de l'effet 3.1.2 au 31 décembre 2021.

Tableau 47: Situation des indicateurs de l'effet 3.1.2

Indicateurs	Réal. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Taux de létalité de la méningite (%)	6,8	5,4	5
Taux de létalité de la rougeole	0,18	0,2	<3
Taux de létalité de la COVID-19	1,24	4,4	<3

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-santé

190. Au 31 décembre 2021, excepté le taux de de létalité de la méningite qui a connu un recul de 1,4 point par rapport à l'année 2020, les taux de létalité de la rougeole et de la COVID se sont dégradés.

191. En effet, il est observé de plus en plus à une résurgence des maladies à potentiel épidémique. C'est le cas de la méningite avec 1 920 cas en 2021 contre 1603 cas en 2020, la rougeole avec 3 393 en 2021 contre 2556 cas en 2020. Cela s'expliquerait par la concentration des populations dans les sites d'accueil liés aux déplacements des populations fuyant l'insécurité et le manque d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement qui favorise la prolifération des maladies. En outre, la fermeture de formations sanitaires pour cause d'insécurité, soit 91 Formations Sanitaires dans les six régions [1]d'insécurité, n'a pas permis de prendre en charge les populations environnantes. A cela s'ajoute, l'insuffisance en personnels de santé et une faible disponibilité des médicaments et équipements, ce qui a réduit les soins de santé à 1 264 100 personnes.

192. Pour faire face aux épidémies et pandémies, plusieurs produits ont été mis en œuvre notamment l'offre de paquets de services essentiels de qualité et à haut impact aux populations en zones touchées par les épidémies, les catastrophes et les conflits, la mise à niveau des capacités techniques des gestionnaires pour répondre aux situations d'urgences sanitaires et le renforcement des réponses aux maladies émergentes dans le cadre de l'approche « One Heath ».

193. La réalisation de ce changement à moyen terme nécessite qu'une attention particulière soit portée sur les actions suivantes (i) la mise en œuvre d'activités de surveillance et de riposte contre les épidémies ; (ii) le renforcement des mesures de prévention et de contrôle des épidémies et pandémies ; (iii) le renforcement de la prise en charge de la malnutrition en situation d'urgence ; (iv) l'élaboration et l'opérationnalisation d'un plan d'investissement sur la sécurité sanitaire et (v) le renforcement du dispositif national d'évaluation des risques, de prévention, d'alerte et de gestion des épidémies et des situations sanitaires d'urgence complexes.

II.3.1.3. EA 3.1.3 : l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré

194. Pour cet effet, le PNDES-II ambitionne : (i) d'augmenter la proportion d'enfants ayant une alimentation minimum acceptable ; (ii) de réduire la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans ; (iii) de réduire la prévalence de la

[1] Sahel, Centre- Nord, Est, Nord, Boucle du Mouhoun, Centre-Est

malnutrition aigüe sévère chez les enfants de moins de 5 ans et (iv) de réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes. Le tableau ci-dessous donne le niveau de certains indicateurs d'effet.

Tableau 48 : Situation des indicateurs de l'effet 3.1.3

Indicateurs	Réal. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	24,9	21,6	24,1
Prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) chez les femmes enceintes	4,1	5	3,8

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-santé

195. Comme l'illustre le tableau ci-dessus, des 5 indicateurs préalablement identifiés, deux (02) à savoir la prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et la malnutrition aigüe ont été rendu disponible avec des niveaux de réalisation diversifiés. En effet, pendant que la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans a dépassé sa cible, la prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les femmes enceintes s'est dégradée, passant de 4,1% en 2020 à 5,0% en 2021.

196. Le niveau d'atteinte des cibles est porté par la mise en œuvre d'extrants clés dont le niveau de réalisation se présente comme suit.

Tableau 49: Situation des indicateurs de produits de l'effet 3.1.3 au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réal. 2020	Réal. 2021	Cible en 2021
Les paquets de services essentiels, intégrés et de qualité pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition, la lutte contre les carences en micronutriments et l'alimentation de la mère, du nourrisson, du jeune enfant et de l'adolescent sont offerts à tous les niveaux.			
Pourcentage de mères mettant précocement le nourrisson au sein (%)	63,4	62,1	63,9
Taux de guérison de la MAS en interne (%)	87,4	89,3	90
Des points de vente à prix social des vivres dans les communes sont ouverts			
Proportion des Communes déficitaires bénéficiant de points de vente à prix subventionné (%)	100	100	100
Proportion des vivres subventionnés vendus dans Communes structurelles déficitaires (%)	100	90,44	100
Proportion des ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable (%)	70	67,7	75

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-santé

197. Au 31 décembre 2021, les indicateurs de mesure des produits de cet effet ont atteint des niveaux satisfaisants, ressortant au moins à 90% de la cible hormis la proportion des

communes déficitaires bénéficiant de points de vente à prix subventionné qui a atteint sa cible fixée en 2021. Toutefois, le pourcentage de mères mettant précocement le nourrisson au sein et la proportion des ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable reste inférieur à leur niveau il y'a un an. La contreperformance relative à la proportion des ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable est liée à l'insécurité, bien que beaucoup d'efforts sont mis en œuvre avec les partenaires techniques et financier à travers le cash inconditionnel, le cash for Works et la distribution des vivres.

198. En outre, des interventions de cash for Works sont venues en soutien aux populations des régions du Sahel et du Centre-nord, touchant 3 099 ménages vulnérables pour un montant de 81 043 000 FCFA.

II.3.1.4. EA 3.1.4 : l'accélération de la transition démographique est réellement mise en mouvement

199. La concrétisation de cet effet vise l'augmentation du taux de prévalence contraceptive des femmes en union de 28 % en 2020 à 40% en 2025 et l'accroissement du couple année-protection de 26% en 2020 à 40% en 2025.

200. Au 31 décembre 2021, seules les données en lien avec le taux de prévalence ont été rendues disponibles. En effet, le taux de prévalence contraceptive a maintenu sa dynamique d'accroissement, passant de 28,1% en 2019 à 31,9% en 2020, puis à 32 % en 2021. Cette bonne tendance est due aux efforts engagés pour accroître l'accessibilité de l'offre des méthodes contraceptives aux populations, à travers la gratuité des méthodes contraceptives en juillet 2020 à toutes les régions. Cela a permis de faire passer le taux d'utilisation des méthodes contraceptives de 22% en 2020 à 27,5% en 2021 pour une cible de 25%.

II.3.1.5. Synthèse de la promotion de la santé de la population et de l'accélération de la transition démographique

201. Au cours de l'année 2021, des résultats ont été engrangés en termes de réformes et d'investissements en matière de santé et de gestion des épidémies et pandémies.

202. La politique de gratuité des soins s'est poursuivie pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans et les efforts en matière de gestion des épidémies et pandémies se sont renforcés avec la dotation des kits d'urgence et des kits d'hygiène. A cela s'ajoute, le financement des intrants nutritionnels. Toutefois, des défis demeurent pour améliorer l'offre de santé et pour lesquelles des actions devraient être entreprises. Il s'agit notamment

de la poursuite de l'identification des goulots d'étranglement et le recadrage des priorités pour une mise en œuvre efficace des réformes stratégiques et des investissements structurants à moyen et long terme.

II.3.2. Objectif stratégique (OS) 3.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie

203. La réalisation de cet objectif stratégique passe par l'atteinte des deux effets suivants : EA 3.2.1: l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru et EA 3.2.2 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie est accru.

II.3.2.1. EA 3.2.1: l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru

204. Pour suivre cet effet attendu, 8 indicateurs ont été définis dont le niveau de réalisation est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 50 : Situation des indicateurs EA 3.2.1 « accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru ».

Indicateurs	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Taux brut d'admission au primaire (%)	94,9	97,3	98,4
Taux brut d'admission au post-primaire (%)	40,3	42,9	47,4
Taux brut d'admission au secondaire (%)	16,7	19,5	23,5
Taux brut de scolarisation au préscolaire v	5,9	6,2	6,7
Taux d'achèvement au primaire (%)	60,3	62,4	68,7
Taux d'achèvement au post-primaire (%)	39,0	42,9	39,3
Taux d'achèvement au secondaire (%)	17,5	20,0	14,3
Proportion des individus âgés de 15 ans et plus ayant suivis ou en train de suivre une formation professionnelle (%)	14,1	14,1	

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EF

205. Excepté les taux d'achèvement au post-primaire et au secondaire qui ont atteint leur cible en 2021, les autres indicateurs de l'éducation bien qu'en progrès par rapport à 2020, n'ont pas atteint leur cible. Les niveaux de réalisation de ces indicateurs par rapport aux cibles oscillent entre 83% et 98%. Ces résultats fort appréciables ont été soutenu grâce à la

réalisation d'extrants clés, notamment en termes d'infrastructures, de renforcement des effectifs du monde enseignement et autres prestations scolaires déclinés dans les sections ci-après.

206. Ainsi, au titre des infrastructures éducatives, comme l'illustre le tableau ci-après, des réalisations ont été entreprises en soutien à l'accessibilité éducatives.

Tableau 51 : Situation des indicateurs de produits relatifs au développement des infrastructures d'alphabétisation, d'éducation et de formation inclusives.

Indicateurs de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de salles de classe au préscolaire	12	0	15
Nombre de salles de classe au primaire	198	114	534
Nombre de salles de classe au post-primaire et secondaire général	44	41	614
Forages	11	2	13
Latrines	25	10	33

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EF

207. A la date du 31 décembre 2021, aucune cible en termes de réalisation d'infrastructures n'a été atteinte, le niveau préscolaire n'ayant enregistré aucune réalisation sur les 15 prévus.

208. En effet, 114 sur 534 classes et 41 sur 614 classes, respectivement au primaire et au post-primaire et secondaire ont été réalisées. A cela s'ajoutent la réalisation de quelques infrastructures annexes composées de forages (2 sur 13 prévus) et de latrines (10 sur 33 prévus).

209. Ces réalisations sont soutenues par l'achèvement de 98 infrastructures sur les 490 programmée en 2021 au profit de tous les niveaux d'enseignement, correspondant à un taux moyen d'exécution de 20%. Selon le mode de réalisation, ce taux est de 26,34% pour les transferts, 14% pour la maîtrise d'ouvrage directe, 19% pour la maîtrise d'ouvrage déléguée, 0% pour les projets et programmes du MENAPLN et 22% pour les autres projets.

210. Ces faibles taux de réalisation sont liés à la menace sécuritaire ayant occasionné la délocalisation de nombreux sites inaccessibles au profit d'autres localités plus ou moins sécurisées, les longues procédures de recrutement des agences par le MENAPLN et par la maîtrise d'ouvrage déléguée ; les défaillances dans la procédure des marchés publics dues en partie à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées au niveau de plusieurs collectivités territoriales et les retards dans le recrutement de certains bureaux de suivi-contrôle des travaux.

211. En outre, des interventions ont concerné le basculement progressif de l'éducation vers l'EFTP à travers l'exécution de certains livrables clés avec un taux d'exécution physique

moyen de 57,50% pour un taux d'exécution financière moyen de 63,13%. Le détail du niveau de réalisation des extrants est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 52 : situation des indicateurs des produits au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf.2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de nouvelles spécialités disponibles	0	9	10
Nombre de référentiels de l'EFTP élaborés	0	12	10
Nombre de centres suivis et supervisés	231	279	150
Nombre d'apprenants formés dans les CFP	4 546	4 647	3 000
Nombre de référentiels élaborés	61	1	1
Taux d'insertion des bénéficiaires des formations sur financement du FAFPA	ND	41 ,8%	50%
Nombre de compétitions organisées	1	1	1

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EF

212. Les efforts pour le basculement vers l'Enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) se consolident progressivement au fil des ans. En effet, excepté le nombre de nouvelles spécialités disponible ressort à 9 et le taux d'insertion des bénéficiaires des formations du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) (41,8% pour une cible de 50%) qui n'ont pas atteint leur cible, les autres indicateurs ont dépassés les cibles visées.

213. L'ouverture des 09 nouvelles spécialités a concerné le cycle Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) avec 06 et le Baccalauréat professionnel avec 03.

214. Concernant la formation des apprenants dans les Centres de Formation Professionnelles (CFP), l'engouement suscité par la formation professionnelle et les perspectives d'auto emploi justifient le dépassement de la cible visée de 3 000 formés. Par ailleurs, les CFP ont pu former 959 apprenants au cours de l'année 2021 au titre des formations de courtes durées (formations modulaires qualifiantes et formations à la carte).

215. Spécifiquement pour la poursuite de l'Education en situation d'urgence (ESU), la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Education en situation d'urgence au cours de l'année 2021 a été émaillée par des difficultés d'ordre sécuritaire et financier. En effet, la recrudescence des attaques terroristes ciblant les structures éducatives a plombé l'exécution des activités programmées dans les zones à fort défis sécuritaire. Par ailleurs, les mouvements des populations et la fermeture des établissements ont conduit à des réaménagements.

216. Malgré ces difficultés, l'engagement du Gouvernement et des PTF a permis d'engranger des résultats appréciables portant sur l'amélioration de l'accès à l'éducation avec la réalisation de nombreuses infrastructures éducatives, la réintégration d'élèves dans le système éducatif et la réouverture d'établissements scolaires dans certaines localités.

217. Ces résultats concernent également le renforcement de la qualité de l'éducation à travers, la formation des enseignants, des encadreurs pédagogiques et des animateurs sur les curricula ESU et l'APS. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 89% et de 42% des interventions de cette stratégie. Cet écart s'explique par le fait que les ressources prévues pour la construction des salles de classe complémentaires dans les zones de repli en 2020 n'étaient pas totalement liquidées.

218. En matière de recrutement, en 2021, il a été autorisé l'ouverture de 16 concours directes suivis de formation pour 3 363 postes ouverts, de 04 concours directs spéciaux et sur mesures nouvelles pour 4 700 postes ouverts, et de 16 concours professionnels pour 2 677 postes ouverts. A la date du 31 décembre 2021, tous les concours ont été organisés, soit un taux d'exécution de 100%. Sur une dotation de 337 209 800 F CFA, un montant de 336 454 800 F CFA a été liquidé soit un taux d'exécution financière de 99,78%. Sur les 16 concours directs suivis de formation, il a été recruté 525 agents relevant du personnel administratif afin d'améliorer la gouvernance administrative du sous-secteur.

219. Dans le cadre de la promotion de l'égalité, de l'équité d'accès et du maintien dans l'éducation formelle et dans la formation, diverses actions ont été menées et portent essentiellement sur l'octroi de bourses de vivres et de transferts monétaires. Le tableau suivant présente la situation de ces différences initiatives.

Tableau 53 : situation des bourses, des vivres et des transferts aux communes

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de nouveaux élèves du post-primaire bénéficiaires de bourses scolaires	3622	2 678	6150
Nombre de nouveaux élèves du secondaire bénéficiaires de bourses scolaires	2424	3416	
Effectif d'apprenants bénéficiaires de bourses	4 150	73	110
Effectif de formés subventionnés	36 232	16 069	30 449
Quantité de vivres en tonnes pour les écoles préscolaires, primaires, publiques et privées	40 093,92	40 281,05	42 001
Quantité de vivres en tonnes pour les établissements du post-primaire et secondaire publics	911,36	554,008	ND
Montant du transfert des ressources financières aux communes pour l'acquisition des vivres au profit des cantines scolaires	18 882 889 152	18 882 889 764	18 882 889 764
Montant du transfert des ressources financières aux communes destinées à l'achat de fournitures scolaires	6 741 711 720	6 765 080 400	6 765 080 400
Montant du transfert des ressources financières aux communes pour le fonctionnement courant des écoles	1 147 326 400	1 147 326 400	1 146 645 059

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EF

220. Les montants des transferts pour l'acquisition des vivres, l'achat des fournitures et le fonctionnement courant des écoles ont été effectif, atteignant 100% de la cible. Au titre de l'acquisition des vivres au profit des cantines scolaires, en 2021, 336 communes dans 43 provinces (excepté le Soum et le Séno) ont été concernées pour l'acquisition de 42 001 tonnes de vivres (céréales, légumineuses, huile) au profit de 3 619 492 élèves du préscolaire et du primaire.

221. Dans le domaine des bourses scolaires, au post-primaire et au secondaire, 6 094 bourses ont été octroyées dont 2 857 filles bénéficiaires, soit un taux d'exécution physique de 99,1% pour une exécution financière de 100% des 3 900 000 000 F CFA engagés à cet effet.

222. S'agissant de la promotion de la formation professionnelle des 15 ans et plus, il était prévu en 2021, le financement des plans de formation des entreprises et l'organisation des examens de qualification professionnelle (CQB, CQP, BQP, BPT, BPTS). Aussi, 855 salariés des entreprises sur 3 395 prévus ont pu bénéficier de la subvention de leur formation en 2021 et 9 633 candidats ont pu être certifiés sur 8 955 candidats prévus.

223. Le taux d'exécution physique de l'action « Promotion de l'égalité, de l'équité d'accès et du maintien dans l'éducation formelle et dans la formation » est de 24,63% pour un taux d'exécution financière de 56,31%.

224. Dans le cadre de la promotion des langues nationales, l'élaboration d'un document de politique linguistique du Burkina Faso prévue en 2021 a abouti à l'adoption par le Conseil des Ministres en sa séance du 29 décembre 2021 dudit document. Par ailleurs, une harmonisation des systèmes d'écriture dans quatre langues nationales (Bobo Mandarin, Gulmancema, Kassim, Lyele) a été réalisée.

II.3.2.2. EA 3.2.2 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie est accru

225. Cinq indicateurs ont été définis pour mesurer le niveau d'atteinte de cet effet attendu. Le tableau suivant fait la situation de ces indicateurs au 31 décembre 2021.

Tableau 54 : Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.2.2 du PNDES II au 31 décembre 2021

Indicateurs de sous-effets	Réf 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'étudiants et étudiantes pour 100 000 habitants	739	884	784
Proportion d'étudiants et étudiantes ayant achevé un cycle	66,1	70,6	67,9
Proportion d'étudiant (s et es) en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	35,2	-	38,2
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (Mois)	25,5	-	24

Indicateurs de sous-effets	Réf 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion des étudiants inscrits dans les filières de l'EFTP au public ou filières publiques de l'EFTP	5,8	10,5	6,2

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-RI

226. Au 31 décembre 2021, comme l'illustre le tableau ci-dessus, les 3 indicateurs dont les valeurs ont été rendues disponibles ont atteint leur cible. La performance enregistrée au niveau du nombre d'étudiants et d'étudiantes pour 100 000 habitants est expliquée par la mise en œuvre des actions de développement de l'enseignement supérieur dont la création des nouvelles universités, le recrutement de nouveaux enseignants, l'appui conséquent pour l'équipement des bâtiments pédagogiques et techniques.

227. Pour ce qui est de la proportion des étudiants inscrit dans les filières de l'EFTP dans le public, l'atteinte de la cible est due à la dynamique de ce sous système et à la place accordée à l'EFTP par l'ensemble des acteurs du système éducatif burkinabè.

228. Quant à la proportion d'étudiant ayant achevé un cycle, l'atteinte de la cible s'expliquerait par les efforts consentis en matière d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur à travers la résorption progressive des retards dans les universités publiques, la création d'offres de formation innovantes et attrayantes dans les nouvelles universités, l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants (ordinateurs, bourses, aides, prêts, places assises, espaces d'études et de loisir, etc.).

229. Des produits portant sur la construction et l'achèvement des infrastructures d'accueil, la subvention d'ordinateurs aux étudiants et le recrutement d'assistants ont été programmés pour améliorer l'offre et la qualité de l'enseignement supérieur. Le détail du niveau de réalisation est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 55 : situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur » au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'amphithéâtres réalisés (achèvement)	4	5	7
Nombre de bâtiments pédagogiques construits (achèvement)	0	3	4
Siège de l'université virtuelle fonctionnel	0	0	1
Nombre d'espaces numériques ouverts fonctionnels	0	0	1
Nombre de bibliothèques réalisées	0	0	1
Nombre d'ordinateurs subventionnés au profit des étudiants	7 871	12 150	8 000
Nombre d'assistants et assistants hospitalo-universitaires au profit des universités publiques recrutés	0	183	203

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-RI

230. Au 31 décembre 2021, hormis l'octroi d'ordinateurs subventionnés au profit des étudiants qui a atteint sa cible (12 150 sur 800 prévus), les autres extrants n'ont pas atteint leur cible.

Néanmoins, on dénombre 5 amphithéâtres et 3 bâtiments pédagogiques achevés et le recrutement de 183 assistants et assistants hospitalo-universitaires au profit des universités publiques. Cependant, l'achèvement et le fonctionnement attendu du Siège de l'université virtuelle et de l'Espace numérique ouvert (ENO) ainsi que la réalisation d'une bibliothèque n'a pas été effective en 2021.

231. Dans l'ensemble, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette action sont entre autres les régulations budgétaires, les retards dans le démarrage des activités, l'insuffisance ou l'absence de ressources financières, le manque de vivier dans certaines spécialités pour les recrutements et le non-respect des délais de réalisation des investissements.

232. En outre, des actions ont été menées dans le cadre du renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants, à travers des réalisations portant sur la construction de cités universitaires, de restaurants universitaires, de service de plats dans les restaurants universitaires, d'octroi de bourses, prêts, aides et d'hébergement des étudiants dans les cités et résidences universitaires. L'état de réalisation de ces extrants est consigné dans le tableau ci-après.

Tableau 56 : Situation des indicateurs de produits de l'action « renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants » au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf.2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de cités universitaires réalisées	1	1	1
Nombre d'étudiants demandeurs de logement hébergés	6 000	8 099	8 000
Nombre de plats servis dans les restaurants universitaires	7 786 658	10 083 000	10 470 000
Nombre de bourses nationales et étrangères octroyées aux étudiants	8 787	8 485	9 300
Nombre d'aides et prêts octroyées aux étudiants	106 924	90 028	111 043
Nombre de prêts de labo octroyés aux étudiants du public	616	790	800

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-RI

233. Hormis la réalisation effective de la cité universitaire, la plupart des indicateurs de produits de l'action « **renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants** » n'ont pas atteint leur cible malgré les efforts consentis en matière de fourniture de services sociaux aux étudiants. La non-atteinte ou la baisse du niveau de certains indicateurs par rapport à la situation de référence sont dues aux insuffisances des ressources financières, au chevauchement des années académiques, à l'ouverture de certaines prestations aux étudiants du privé et au décrochage des nouvelles promotions d'avec les anciennes.

234. Concernant le renforcement de la gouvernance dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR), les réalisations ont porté sur la normalisation des années

académiques, la sécurisation foncière des sites des IESR, la relecture des textes d'organisation et gestion des IESR et la réalisation des audits organisationnels et fonctionnels. Les taux d'exécution physique et financière de cette action sont respectivement de 88,10% et de 84,02%.

II.3.2.3. Synthèse de la performance en matière d'éducation et de formation

235. En matière d'accroissement de l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie, des progrès notables ont été enregistrés en ce sens que sur 7 actions attendues, 5 ont obtenu des résultats satisfaisants. Aussi faut-il relever une amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation avec l'ouverture de 09 nouvelles spécialités et l'élaboration de 12 nouveaux référentiels. A cela, s'ajoutent l'intégration des sous-secteurs du système éducatif et leur gestion de manière holistique et la poursuite de l'éducation en situation d'urgence (ESU) avec entre autres la dotation de kits scolaires, la location de salles de classe pour accueillir les élèves des établissements délocalisés, la réintégration d'élèves dans le système éducatif et la réouverture d'établissements scolaires dans certaines localités suite à la relative accalmie. Par ailleurs, l'égalité et l'équité d'accès et le maintien dans l'éducation formelle et dans la formation se sont renforcées avec l'acquisition de 53 117,6 tonnes de vivres au profit de 3 619 492 élèves du préscolaire et du primaire, de 554 tonnes de vivres pour les établissements post-primaire et secondaire publics et l'octroi de 6 150 nouvelles bourses scolaires pour les élèves du post-primaire et du secondaire.

236. En ce qui concerne l'accroissement de l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie, toutes les actions enregistrent un taux de réalisation physique supérieur à 75%. Toutefois certains produits tels que les l'opérationnalisation de de Espace numérique ouvert (ENO), de l'université virtuelle et de la bibliothèque n'ont pas connu d'avancées significatives.

II.3.3. I.1.1 OS 3.3 : Promouvoir la recherche et l'innovation et renforcer leur utilisation en faveur de la transformation de l'économie

237. Cet objectif stratégique se décline en deux Effets attendus (EA) que sont : EA 3.3.1 : « la production de la recherche scientifique, technologique et de l'innovation est accrue » et EA 3.3.2 : « les résultats de la recherche scientifique, technologique et de l'innovation sont davantage valorisés dans les processus de production et de consommation ».

II.3.3.1. EA 3.3.1 : La production de la recherche scientifique, technologique et de l'innovation est accrue

238. La contribution du secteur Recherche et innovation (RI) à l'atteinte de l'EA 3.3.1 est évaluée à travers les trois indicateurs suivants : (i) le nombre moyen d'articles scientifiques produits par chercheur ; (ii) le nombre total de technologies, procédés, méthodes et innovations générés par an et (iii) la part du financement alloué à la recherche scientifique en pourcentage du PIB.

Tableau 57: Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.3.1

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Production de la recherche scientifique			
Nombre moyen d'articles scientifiques produits par chercheur	0,4	1,24	0,5
Production technologique et de l'innovation			
Nombre total de technologies, procédés, méthodes et innovations générés par an	20	33	25
Financement de la recherche scientifique			
Part du financement alloué à la recherche scientifique en pourcentage du PIB	0,22	0,09	ND

Source : CSD-RI 2022

239. Des progrès ont été enregistrés en matière de production de la recherche scientifique et de production technologique et d'innovation, même si l'objectif en termes de financement de la recherche n'a pas suivi la dynamique souhaitée.

240. En matière de production de la recherche scientifique, le nombre moyen de publication par chercheur s'est situé à 1,24 en 2021 contre 0,4 en 2020, dépassant ainsi la cible prévue de 0,5 en 2021. La cible 2021 a été largement dépassée malgré la non prise en compte des données des universités et autres structures de recherche. Cette performance est consécutive entre autres à la publication de 511 articles scientifiques par le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), au financement de 79 Plans de Travail et du Budget Annuel (PTBA) de projets de recherche et d'innovation et à la validation de 274 protocoles d'études et de recherche. En outre, il a été enregistré le renforcement des plateaux techniques du CNRST à travers l'acquisition d'équipements de laboratoire.

241. Le tableau suivant présente la situation des indicateurs de produit relatif à la production d'articles scientifiques.

Tableau 58: Situation des indicateurs de produit en matière production scientifique

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de plateaux techniques du CNRST renforcés	0,5	0,6	1
Nombre d'articles scientifiques publiés par an	778	511	1000
Nombre de protocoles d'études et de recherche validés	8	274	10
Nombre d'espèces forestières récoltées	72	55	103
Quantité de semences forestières produites (kg)	10346	11 350,80	8 000
Nombre d'attachés de recherche recrutés	18	0	30
Nombre de chercheurs formés	55	128	125
Nombre de PTBA de projets de recherche et d'innovation financés	50	79	62

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-RI

242. Des huit (08) indicateurs de produits programmés, quatre (04) n'ont pas atteint leurs cibles. Il s'agit du nombre de (i) plateaux techniques du CNRST renforcés, (ii) d'articles scientifiques publiés par an, (iii) d'espèces forestières récoltées et (iv) d'attachés de recherche recrutés. Relativement au renforcement des plateaux techniques du CNRST, il était prévu l'acquisition d'un chromatographe pour l'année 2021 qui n'a pu être livré en raison de difficultés techniques liées au fabricant. S'agissant de la publication des articles scientifiques, la non capitalisation des données des universités et autres structures de recherche explique la non atteinte de la cible annuelle. Pour ce qui est du nombre d'espèces forestières récoltées, il n'a pas atteint sa cible fixée en 2021 en raison de l'inaccessibilité de certaines zones due à la situation sécuritaire. Quant au recrutement d'attachés de recherche, la phase préparatoire du processus est achevée. Toutefois, les profils à recruter ont été identifiés et validés et les projets d'arrêté d'ouverture du concours et de nomination des membres de la commission de recrutement ont été élaborés. En plus, le déblocage des fonds pour la réalisation de l'activité a été effectué.

243. En matière de production technologique et de l'innovation, 12 technologies/méthodes/ innovations en sciences environnementales et agricoles, 03 en sciences de l'homme et de la société, 14 en sciences appliquées et 04 en sciences de la santé ont été mises au point. Cela a permis de porter à 33, le nombre total de technologies, procédés, méthodes et innovations générés en 2021. Le tableau suivant présente la situation des indicateurs de produits en lien avec la production scientifique et de l'innovation.

Tableau 59: situation des indicateurs de produits de la production technologique et de l'innovation

Indicateurs	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de technologies/méthodes/ innovations mis au point par an dans le domaine des sciences environnementales et agricoles	ND	12	10
Nombre de technologies/méthodes/innovations mis au point par an dans le domaine des sciences de l'homme et de la société	ND	3	5

Indicateurs	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de technologies/procédés/ méthodes et innovations mis au point par an dans le domaine des sciences appliquées	ND	14	8
Nombre de technologies/méthodes et innovations mis au point par an dans le domaine des sciences de la santé	ND	4	2
Nombre d'unités mixtes de recherche créées	0	-	-
Nombre de sessions du Haut Conseil National de la Recherche Scientifique et d'Innovation tenues	1	0	1
Nombre de sessions du comité interministériel de pilotage de la SNVTII tenues	0	2	2
Nombre de cadres de concertation des inventeurs et innovateurs tenus	0	0	1
Nombre d'innovateurs formés	0	20	60
Nombre de projets de recherche et d'innovation sélectionnés	50	40	35
Nombre de races bovines caractérisées	0	-	-

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-RI

244. De l'analyse du tableau ci-dessus, deux indicateurs n'ont pas atteint leur cible en 2021. Il s'agit de la tenue des sessions du Haut Conseil National de la Recherche Scientifique et d'Innovation (HCNRSI) ainsi que des cadres de concertation des inventeurs et innovateurs. Cela s'explique d'une part, par les difficultés rencontrées dans l'organisation et d'autre part, par des contraintes budgétaires.

245. Par ailleurs, relativement au financement de la recherche scientifique et de l'innovation, la part du PIB consacrée à ce domaine est passée de 0,22% à 0,09% entre 2020 et 2021, soit une baisse de 0,13 point de pourcentage. En effet, généralement sous financé, le secteur de la recherche et de l'innovation a tout de même bénéficié en 2020 à titre exceptionnelle de 4,5 milliards de francs CFA dans le cadre de la riposte contre la COVID-19, d'où le taux de 0,22%.

246. Le financement des activités de la recherche a été orienté en 2021 dans la livraison d'extrants spécifiques à la réalisation de bâtiments administratifs et des différentes études de technopôle dont la situation est récapitulée dans le tableau ci-après.

Tableau 60: situation des indicateurs de produits en lien avec le financement de la recherche scientifique et de l'innovation

Indicateurs	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de bâtiments administratifs à usage technique et de bureau construit sur les sites du CNRST	0,5	0,2	0,4
Nombre d'études du technopôle pharmaceutique réalisées	0	2	2

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-RI

247. Les efforts engagés en 2021 ont permis de réaliser les deux (02) études attendues, toutefois, la poursuite de la construction des bâtiments administratifs a enregistré une performance relativement faible. En effet, les difficultés administratives ayant occasionné un arrêt des travaux d'une part et le non-respect des prescriptions techniques par l'entreprise d'autre part expliquent la contre-performance enregistrée.

II.3.3.2. EA 3.3.2 : Les résultats de la recherche scientifique, technologique et de l'innovation sont davantage valorisés dans les processus de production et de consommation

248. Cet EA est évaluée à travers deux indicateurs inscrits dans le tableau ci-dessous dont les cibles ont été atteintes en 2021.

Tableau 61: Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.3.2

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de technologies, innovations et inventions mises en incubation	5	15	15
Nombre de nouveaux résultats de recherche et d'innovation vulgarisés	10	25	25

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-RI

249. En effet, le nombre de technologies, innovations et inventions mises en incubation est estimé à 15 en 2021, en augmentation de 10 points due au fait que l'espace dédié à la mise en place des vitrines des technologies en incubation est aménagé avec la maitrise de l'eau. Aussi, face à la désertion de la plaine par les entrepreneurs agricoles, Bagrépôle et plusieurs chercheurs se sont engagés en leur apportant des solutions. Quant à l'accroissement du nombre de nouveaux résultats de recherche et d'innovation vulgarisés, de 10 en 2020 à 25 en 2021, soit une hausse de 15 points, il se justifie par la disponibilité des plateformes multi-acteurs de développement des chaines de valeur mises en œuvre par le projet de valorisation des variétés de maïs à haut rendement dans l'espace UEMOA. Ces plateformes ont permis d'accélérer la vulgarisation d'un certain nombre de spéculations.

250. A côté de ces facteurs, la vulgarisation des résultats de recherche et d'innovation a également été soutenue entre autres par la diffusion d'un film documentaire, l'organisation de journées de valorisations, la publication de 24 résultats issus de la recherche forestière, la mise en place de 1 863 champs écoles, de 128 vitrines des producteurs et 2 709 parcelles et unités de démonstration ainsi que la livraison de semences améliorées/certifiées. Le tableau ci-dessous retrace de façon exhaustive le niveau d'atteinte de ces extrants.

Tableau 62 : situation des indicateurs de produits de l'effet attendu 3.3.2 au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de notes de politiques soumises aux décideurs	ND	15	5
Nombre de décisions prises fondées sur des données	ND	ND	1

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
probantes			
Nombre d'articles produits par la DCRP	85	86	85
Nombre d'articles produits par les médias partenaires	45	50	50
Nombre de films documentaires diffusés	1	1	1
Nombre de journées de valorisations RRII ou FRSIT organisées	0	1	1
Nombre d'animations des plateformes multi-acteurs de développement des chaines de valeurs	5	10	10
Nombre de vitrines d'exposition de technologies construites dans les DR-RSI	0	1	1
Quantité de semences forestières améliorées diffusées (kg)	6928,23	9 284,48	8500
Nombre d'espèces forestières diffusées	76	79	80
Nombre de résultats issus de la recherche forestière publiés	29	24	30
Quantité de semences améliorées mises à la disposition des producteurs (tonne)	12767,17	6 335,11	8669,25
Nombre de champs écoles de producteurs mis en place	1984	1 863	1843
Nombre de parcelles et unités de démonstration mises en place	3376	2 709	2459
Nombre de parcelles vitrines des producteurs mises en place	179	128	214
Quantité de semences fourragères certifiées mise à la disposition des producteurs (tonne)	325,95	1 035	638

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-RI

II.3.3.3. Synthèse de la performance de l'OS 3.3

251. La performance globale en matière de promotion de la recherche et de l'innovation en 2021 laisse percevoir des avancées dans la réalisation de certains produits même si d'autres restent en deçà des attentes.

252. La réalisation majeure ont trait à l'accroissement du nombre total de technologies, procédés, méthodes et innovations générés par an qui est passé de 20 en 2020 à 33 en 2021 pour une cible fixée à 25. En outre, du côté de la valorisation des résultats de la recherche, les progrès majeurs concernent le nombre de technologies, innovations et inventions mises en incubation et le nombre de nouveaux résultats de recherche et d'innovation vulgarisés qui affichent des taux de réalisation de 100%. En revanche, le financement de la recherche scientifique demeure un défi, matérialisé par un faible taux financement en % du PIB qui est en recul, passant de 0,22% en 2020 à 0,09% en 2021. En vue de renforcer la place de la recherche et de l'innovation dans le processus de développement économique et social, en sus de la concrétisation des investissements stratégiques, il conviendrait de renforcer le

dispositif de capitalisation en lien avec la publication des articles scientifiques dans les universités et autres structures de recherche et d'engager un plaidoyer pour qu'une grande attention soit accordée au financement du secteur.

II.3.4. Objectif stratégique 3.4 : « Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes ».

253. Trois (03) effets, déclinés dans la politique nationale de développement (PND), concourent à la réalisation de cet objectif, à savoir : « l'emploi productif est garanti à tous, particulièrement aux jeunes et aux femmes » ; «le travail décent est promu au bénéfice des actifs » et « la protection sociale est garantie à tous ».

II.3.4.1. Effet attendu EA 3.4.1 : l'emploi productif est garanti à tous, particulièrement aux jeunes et aux femmes

254. Cinq actions contribuent à la réalisation de cet effet dont le niveau de mise en œuvre est passé en revue comme ci-dessous.

255. Au titre de la première action portant sur l'amélioration de l'intermédiation sur le marché du travail, le taux d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, retenu pour mesurer l'effet des politiques publiques s'est situé à 34,7% en 2021 pour une cible de 31%.

256. Cet état de fait a été soutenu par l'exécution de livrables clés dont la situation est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 63: Situation des indicateurs de produits de l'amélioration de l'intermédiation sur le marché du travail au 31 décembre 2021

Indicateur de produits	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de demandeurs d'emploi enregistrés	20 000	12 836 dont 6 099 femmes	20 000
Nombre de postes d'emplois pourvus	495	658 dont 181 femmes	300
Nombre de demandeurs d'emploi placés en stage	135	436 dont 181 femmes	300
Nombre de demandeurs d'emploi formés en TRE	420	6 313 dont 2 747 femmes	800
Nombre de stagiaires recrutés et placés en pré-emploi	30	220	220
Nombre de stagiaires en pré-emploi suivis	20	220 dont 134 femmes	220

Indicateur de produits	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre postes d'emploi sont diffusés	10 000	10 000	10 000

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-santé.

257. L'analyse du tableau montre qu'au 31 décembre 2021, 06 produits ont été entièrement réalisés et 01 produit enregistre un niveau d'avancement compris entre 50% et 75%.

258. L'analyse sous le prisme du genre montre que 47,5% des demandeurs d'emplois enregistrés sont des femmes et 27,6% des postes d'emplois sont pourvus par des femmes. Aussi, 41,5% des demandeurs d'emplois placés en stage, 43,5% des demandeurs d'emploi formés en Technique de recherche d'emploi (TRE) et 60,9% des stagiaires en pré-emploi suivis sont des femmes.

259. S'agissant de la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles et les plans locaux de développement, deuxième action déclinée, la proportion des politiques sectorielles et plans locaux de développement prenant en compte l'emploi, affiche un taux de réalisation de 33,33% en 2021 pour une cible de 100%. En effet, 5 politiques sectorielles sur 13 ont pu prendre en compte l'emploi et 4 sur 13 régions disposent d'une stratégie régionale d'emploi. Aussi, 9 politiques sur une cible de 27 ont intégré des objectifs d'emplois. S'agissant des produits concourant à la réalisation dudit effet, le tableau ci-dessous présente la situation de leur réalisation.

Tableau 64 : situation des indicateurs de produits relatifs à la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles et les plans locaux de développement au 31 décembre 2021

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de rapport d'étude d'évaluation à mi-parcours de la PS-TEPS validé	0	0	1
Nombre de produits de la PS-TEPS identifiés	0	0	80
Nombre de personnes membres des CASE formées	0	16	25
Nombre de guide d'intégration de l'emploi dans les politiques sectorielles finalisés	0	1	1

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

260. Le bilan au 31 décembre 2021 montre que sur les quatre produits programmés, 'un seul a été entièrement réalisé à savoir le nombre de guide d'intégration de l'emploi dans les politiques sectorielles finalisés et le nombre de personnes membres des CASE formées. Les deux autres produits n'ont pas connu de début de mise en œuvre. Dans l'ensemble, ce faible niveau d'exécution des produits est tributaire de la non obtention de financement des PTF. Au total, à peine 8 452 000 F CFA ont été consommés sur une prévision de 45 000 000 F CFA, soit un taux d'exécution financière de 18,78%.

261. Quant à troisième action portant sur la promotion de l'auto-emploi, la proportion de l'auto emploi (travailleurs pour propre compte) dans le total de l'emploi est ressortie à 70,1% en 2021 pour une cible de 72%. Le tableau ci-dessous présente la situation des produits concourant à la promotion de l'auto-emploi.

Tableau 65: situation des indicateurs de produits de la promotion de l'auto-emploi

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Effectifs des promoteurs financés (hommes/femmes)	10 056	2 511 dont 1 157 femmes	4 100
Effectifs des bénéficiaires des formations en entreprenariat (hommes/femmes)	1 910	4 495 dont 1 936 femmes	10 000
Effectifs des bénéficiaires de la sensibilisation en entreprenariat (hommes/femmes)	ND	144 558 dont 58 656 femmes	40 000

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

262. L'analyse du tableau montre que seul le dernier produit en lien avec la sensibilisation des bénéficiaires a été entièrement réalisé avec une proportion de femmes représentant 40,57% des bénéficiaires. La performance relativement faible du produit en lien avec le financement de 4 100 microprojets » s'explique par l'insuffisance des ressources financières. En effet, sur une prévision de 3 845 824 100 FCFA, seulement 1 096 440 000 FCFA a été dépensée au 31 décembre 2021, soit un taux d'exécution de 28,51%. Il en est de même pour la formation en entrepreneuriat qui enregistre une faible performance. En analysant sous l'angle du genre, 43,07% des jeunes financés et 46,07% des bénéficiaires de la formation en entrepreneuriat sont des femmes. Par ailleurs, l'année 2021 a consacré la validation de la stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et son plan d'actions.

263. Concernant le renforcement de l'efficacité du cadre législatif et règlementaire en matière d'emploi, quatrième action, l'acquis majeur est l'élaboration de 3 textes juridiques sur les mécanismes d'aide à l'insertion professionnelle qui ont coûté 26 060 000 F CFA sur une dotation de 26 200 000 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 99,46%.

264. Enfin, s'agissant de la dernière action relative à la promotion de la diversification des offres d'emplois, suivie à travers le nombre de métiers porteurs, qui est de 118 sur la période sous revue, deux produits ont été programmés. Il s'agit de la réalisation d'une étude d'identification des métiers porteurs à certifier et d'une étude sur l'insertion professionnelle des jeunes sortants des centres de formation du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) qui ont été entièrement exécutés. Le coût de la mise en œuvre de ces actions s'élève à 27 581 000 F.CFA.

II.3.4.2. Effet attendu EA 3.4.2 : Le travail décent est promu au bénéfice des actifs

265. Trois actions contribuent à la réalisation de cet effet attendu décliné dans la PND.

266. S'agissant de la première action portant sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel favorable au travail décent, la proportion de textes législatifs et règlementaires en matière sociale adoptés s'est établie à 33,33% sur la période sous revue pour une cible de 40%. L'évolution de l'indicateur est due à l'adoption de deux nouvelles lois dont celle portant régime de sécurité sociale applicable aux agents publics de l'Etat et celle portant régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés au Burkina Faso. Le détail des produits est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 66: situation des indicateurs de produits visant l'amélioration du cadre juridique et institutionnel favorable au travail décent

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de textes d'application du Code du travail élaborés	0	25	25
Nombre de code du travail relu	0	0	1
Nombre de rapports généraux annuels sur l'inspection du travail élaborés	1	1	1
Nombre d'inspections du travail construites	0	0	1
Nombre de lois portant régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés au Burkina Faso adoptées	1	1	1
Nombre de loi portant régime de sécurité sociale applicable aux agents publics de l'Etat adoptées	0	1	1
Nombre de textes d'application de la loi portant régime de sécurité sociale applicable aux agents publics de l'Etat, adoptés	0	0	7

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

267. En dépit des 04 produits qui ont été entièrement réalisés, le produit portant sur la construction de l'inspection du travail, enregistre un niveau d'avancement en deçà des attentes (< à 50%), expliqué par la faiblesse de son budget. Relativement à la relecture du code du travail, le processus s'est tout de même poursuivi avec sa validation en Conseil des Ministres et son adoption est en cours par l'Assemblée nationale.

268. En ce qui concerne l'application effective de la législation du travail, deuxième action priorisée, la cible visée de 49 en termes de moyenne d'infractions commises par entreprise contrôlée n'a pas été atteinte, ressortant à 53,76 en 2021 contre 58,49 en 2020. Malgré cette contreperformance, la mise en œuvre des extrants clés associés a été globalement satisfaisant, comme illustré dans le tableau ci-après.

Tableau 67: situation des indicateurs de produits de l'application effective de la législation du travail

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre d'entreprises contrôlées	1590	1906	1825
Nombre d'entreprises de placement contrôlées	0	4	10
Nombre de contrats de travail des non nationaux et des nationaux soumis à visa (F/H)	2 051 dont 46 femmes	2197	2000
Nombre de règlements intérieurs, accords d'établissement et statuts du personnel étudiés	116	320	115
Nombre d'attestations d'ouverture d'entreprises délivrées	7 898	15 100	7 000
Nombre d'attestation de chômage délivrés		9 604	9000
Nombre d'attestations de soumission au marché public délivrées	32 987	39 061	32 000

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

269. Du tableau, il ressort qu'au 31 décembre 2021, 06 des 7 produits ont été entièrement réalisés. Seul l'objectif en lien avec le contrôle des entreprises de placement n'a pas été au rendez-vous avec un niveau de réalisation de 40%.

270. En termes d'exécution financière, sur une prévision financière de 72 000 000 FCFA, 69 000 249 FCFA a été dépensée, soit un taux de 95,83%.

271. Quant à la promotion du dialogue social, au titre de la troisième action, les efforts se sont poursuivis en 2021. Depuis 2016, 25 conventions collectives ont été signées. Cette situation est expliquée entre autres par la mise en œuvre de 10 produits associés dont l'état de réalisation est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 68: situation des indicateurs de produits visant la promotion du dialogue social.

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de rencontres Gouvernement/Syndicats des travailleurs tenues	0	1	1
Nombre de rencontres Gouvernement/patronat tenues	0	1	1
Nombre de sessions de la CCT tenues	2	2	2
Nombre de sessions de la commission consultative sur les normes internationales du travail (CCNIT) tenues	1	2	2
Nombre de partenaires sociaux accompagnés dans l'élaboration des conventions collectives	4	3	4
Nombre de dossiers de conflits individuels du travail soumis à l'IT traités	6 030	6 622	
Nombre de conflits collectifs traités	10	10	

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de partenaires sociaux formés et sensibilisés en matière de dialogue social	830 dont 183 femmes	128 (20 femmes)	1 000
Nombre de bourses de travail construites	1	1	1
Nombre de documents de programme national de promotion du dialogue sociale validés	0	0	1

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

272. Du tableau ci-dessus, sur les 10 produits programmés, 07 ont été entièrement réalisés. La disponibilité du document de programme national de promotion du dialogue sociale n'a pu être effective. De même, l'extrant en lien avec la formation et la sensibilisation des partenaires sociaux en matière de dialogue social a enregistré un faible niveau de réalisation avec 128 acteurs concernés sur les 1 000 visés. En revanche, dans le cadre de l'élaboration des conventions collectives, 3 partenaires sur les 4 ont été effectivement accompagnés. Au total, 929 192 000 FCFA ont été dépensés sur une enveloppe de 934 500 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 99,43%.

273. Par ailleurs, s'agissant spécifiquement du renforcement de la promotion du travail décent, les résultats atteints sont satisfaisants. En effet, 60% des travailleurs déflatés et retraités ont bénéficiés d'un accompagnement pour une cible de 33% selon le rapport d'activités du Fonds National d'Appui aux Travailleurs Déflatés et Retraités (FONA-DR). La situation des produits concourant à la réalisation de cet effet sectoriel est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 69: situation des indicateurs de produits visant le renforcement de l'action ciblée de promotion du travail décent

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de travailleurs déflatés et retraités informés et sensibilisés sur les prestations du FONA-DR	1 476	2 134 (357 femmes)	2 000
Nombre de travailleurs déflatés et retraités formés dans les activités agro sylvo pastorales	259 dont 78 femmes	309 (21 femmes)	350
Nombre de microprojets des travailleurs déflatés et retraités financés	94 dont 21 promotrices	74 (dont 15 femmes)	150

Source *:* Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

274. De l'analyse du tableau, mis à part l'intervention d'information et de sensibilisation qui a atteint sa cible, celles en lien avec la formation et financement des projets reste en deçà des attentes. En outre, dans l'ensemble, on constate une faible représentativité des femmes parmi les bénéficiaires, soit 20,27% pour les financements de microprojets, 06,8 % pour les formations et 16,73% pour les activités de sensibilisation. Cette situation est expliquée par

la faible représentativité des femmes parmi les travailleurs retraités et déflatés. En termes d'engagement financiers, sur une prévision financière de 438 868 000 FCFA, 115 558 000 FCFA ont été dépensés, soit un taux d'exécution de 26,33%.

II.3.4.3. Effet attendu EA 3.4.3 : la protection sociale est garantie à tous

275. Six effets actions contribuent à la réalisation de cet effet attendu. Le niveau d'atteinte des indicateurs d'effet et de produit est décrit ci-dessous par domaine.

276. Au titre de la garantie de l'accès à tous à l'assurance sociale, la situation sur la période sous revue des deux indicateurs retenus pour son suivi est faite dans le tableau ci-après.

Tableau 70: Situation des indicateurs de l'effet portant sur la garantie de l'accès à tous à l'assurance sociale

Indicateur de sous effet sectoriel	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de travailleurs immatriculés à la CNSS et à la CARFO	696 033 dont109 069 femmes	732 979 dont 196 829 femmes	700000
Taux de couverture de la population par le RAMU (%)	00	0,09	ND

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

277. Le nombre de travailleurs immatriculés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et à la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) a connu une évolution de 5,31% entre 2020 et 2021, passant de 696 033 dont 15,67% de femmes en 2020 à 732 979 dont 26,85% de femmes en 2021. Le renforcement des capacités de l'Administration du travail, l'amélioration de la collaboration entre les différentes structures intervenantes dans le processus pourraient justifier l'amélioration de l'indicateur. Quant au taux de couverture de la population par le Régime d'assurance maladie universelle (RAMU), même si la prise en charge des personnes indigentes a débuté en 2021, il n'a pas connu d'évolution. Le tableau ci-dessous présente la situation de réalisation des produits concourant à la réalisation dudit effet sectoriel.

Tableau 71: situation des indicateurs de produits visant la garantie de l'accès à tous à l'assurance sociale au 31 décembre 2021

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre programme national de promotion de la sécurité sociale disponible	0	0	1

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Proportion des retraités et conjoints survivants de retraités décédés de la CARFO et de la CNSS ayant bénéficié de la visite médicale annuelle gratuite (%)	31.65	33.67	45%
Taux de décaissement pour la construction de deux centres gériatrique accordé (%)	88	100	100%
Nombre de guichet unique de production des actes de pensions de retraite mis en place	0	0	1
Nombre d'indigents identifiés dans les quatre régions pilotes disposant de leurs cartes d'immatriculation au RAMU		32 557	37 509
Nombre d'acteurs de l'économie formelle disposant de leurs cartes d'immatriculation au RAMU	0	0	700 000
Nombre d'acteurs de l'économie informelle disposant de leurs cartes d'immatriculation au RAMU	0	0	14000
Nombre d'immatriculées du RAMU ayant bénéficié des prestations offertes		0	ND

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

278. Du tableau ci-dessus, il ressort que 05 produits n'ont pas été réalisés en 2021. Les principales difficultés concernent la non effectivité de la prise en charge du risque maladie des populations du fait de la non adoption des textes fondamentaux sur la poursuite de l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle. Sur une prévision financière de 3 093 050 000 FCFA, 1 420 530 000 FCFA a été dépensée, soit un taux d'exécution de 45,93%.

279. S'agissant de la garantie d'un environnement de travail sécurisé, le nombre d'accident de travail pour 1 million de travailleurs s'est établi à 2 636 en 2021 pour une cible de 2 100, soit une hausse de 11,2% par rapport à 2020. Le point des quinze produits programmés pour la réalisation de ce sous-effet figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 72: situation des indicateurs de produits visant la garantie d'un environnement de travail sécurisé au 31 décembre 2021

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Taux de réalisation des visites des lieux de travail (VLT) dans l'administration publique organisées (%)	82,7	56,	100%
Taux de réalisation des visites des lieux de travail (VLT) dans les secteurs privés affiliés (%)	78,13	44,04	100%
Taux de réalisation de séances d'IEC dans le secteur public (%)	100	46	100%
Taux de réalisation de séances d'IEC dans les secteurs privés affiliés (%)	76	47,75	100%

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal 2021	Cible 2021
Taux de participation des travailleurs du secteur public à la visite médicale périodique annuelle (%)	22	0,56	50%
Taux de participation des travailleurs à la visite médicale périodique annuelle du secteur privé affilié (%)	70	34,45	90%
Nombre de demandeurs aux permis de conduire dont la visite médicale d'aptitude a été assuré à l'OST	ND	6406	12812
Nombre de cas d'accidents de travail et de maladies professionnelles notifiés à l'OST ayant bénéficié de la prise en charge médicale (%)	ND	50	100%
Proportion des travailleurs du secteur privé victimes de risques professionnels déclarés à la CNSS pris en charge (annuelle) (%)	ND	50	100%
Proportion des travailleurs du secteur public victimes de risques professionnels déclarés à la CARFO pris en charge (annuelle) (%)	ND	50	100%
Nombre d'employeurs et de travailleurs sensibilisés (H/F) sur la prévention des risques professionnels	ND	3868	3000
Nombre de sessions du CTNSST tenues	2	2	2
Nombre de visites de lieux de travail dans l'administration publique effectuées	50	156	85
Nombre de service de santé contrôlés	50	50	50
Nombre d'établissements contrôlés conjointement	20	30	30

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

280. De l'analyse du tableau, il ressort que 05 produits sont entièrement réalisés et ont trait au contrôle, au nombre de visite effectué, à la tenue des sessions et à la sensibilisation. Le niveau exécution des autres produits oscille entre 1% et 56%. Le faible niveau de réalisation de certains produits s'explique par le faible engouement de la population, l'insuffisance de ressources financières, le faible engagement des employeurs et des travailleurs, la situation sécuritaire dans certaines localités, la non disponibilité des établissements du fait de la COVID-19. A cela s'ajoutent la mauvaise qualité de l'accueil, la non attraction du panier de prestation offert et les paiements indus[2]. L'analyse sous le prisme du genre montre que 22,53% des bénéficiaires sont des femmes. En termes d'engagements financiers, sur 7 074 999 057 FCFA prévu pour la mise en œuvre de ces produits, un montant total de 5 925 074 572 FCFA a été dépensé, soit un taux d'exécution de 83,75%.

[2]Rapport d'évaluation finale du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2011-2020, p 178, Décembre 2020.

281. Pour ce qui est du renforcement de la protection et la promotion de l'enfant, comme illustré dans le tableau ci-dessous, seule la cible portant sur le retrait des enfants en situation de rue a été atteinte en 2021, celle relative aux enfants vulnérables n'a pas connu d'évolution.

Tableau 73: situation des indicateurs du renforcement de la protection et la promotion de l'enfant au 31 décembre 2021

Indicateur de sous effet sectoriel	Réf 2020	Réal 2021	Cible. 2021
Proportion d'enfants vulnérables identifiés pris en charge (%)	84,05	84,05	100
Nombre d'enfants en situation de rue	4746	1 789 dont 228 filles	1 055
Taux de prévalence des enfants de 5-17ans impliqués dans les activités économiques (%)	41,1	ND	40

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

282. Néanmoins plusieurs produits ont été engagés dont l'état d'exécution est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 74: situation des indicateurs de produits de l'effet visant le renforcement de la protection et la promotion de l'enfant au 31 décembre 2021

Indicateur de produits	Réf 2020	Réal. 2021	Cible. 2021
Nombre d'orphelins et autres enfants vulnérables pris en charge intégrés	57 247 dont 34 239 filles	6 042 OEV dont 4578 filles	10 227
Nombre d'enfants et jeunes en situation de rue retirés de la rue	1 318 dont 08 filles	1 789	1 055
Nombre de personnes sensibilisées sur les pires formes de travail des enfants	44 814	3 200 000	50 000

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

283. Au 31 Décembre 2021, seul le produit en lien avec la prise en charge intégrée des orphelins et enfants vulnérables (OEV) n'a pas atteint la cible visée. Sous l'angle du genre, les filles représentent 75% des OEV pris en charge et sont en très faible proportion au niveau des enfants et jeunes retirés de rue, justifié par le fait que les filles sont moins touchées par le phénomène des enfants et jeunes en situation de rue. Au total, 161 961 000 FCFA sur une prévision de 336 444 000 FCFA ont été dépensés, soit un taux d'exécution financière de 48,14%.

284. La protection et la promotion des personnes handicapées s'est renforcée à travers la prise en charge intégrée de 60% des personnes handicapées. Aussi, 1 770 micro-projets de personnes handicapées ont été subventionnés et 1 000 enfants handicapés ont été pris en charge en 2021. Le montant total dépensé pour ces produits est estimé à 441 759 000 F CFA sur une prévision de 402 000 000 FCFA soit un taux d'exécution financière 109,89%.

285. Enfin, la protection des personnes âgées s'est également renforcée avec la réinsertion de 25 personnes victimes d'exclusion sociale dans leurs familles ou dans des communautés sur

102 prévues en 2021. Toutefois, la Stratégie nationale de protection et de promotion des personnes âgées 2021-2025 et son plan d'action opérationnel glissant 2021-2023 n'ont pu être élaborés du fait des mutations institutionnelles et du manque de ressources financières. A peine 693 000 FCFA sur une prévision de 40 210 000FCFA ont été dépensés, soit un taux d'exécution financière de 1,72%.

II.3.4.4. Synthèse de la performance de l'OS 3.4

286. En 2021, quelques acquis ont été engrangés dans le cadre de la promotion de l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes. Il s'agit entre autres du renforcement de la promotion du travail décent, avec l'accompagnement financier de 60% des travailleurs déflatés et retraités pour une cible de 33%, du renforcement de la protection et la promotion de l'enfant, avec l'atteinte de la cible annuelle de retrait des enfants en situation de rue. Les défis majeurs identifiés et pour lesquels des mesures devront être prises ont trait entre autres à l'adoption du code du travail, l'opérationnalisation de la RAMU, l'application effective de la législation du travail et l'internalisation de l'emploi dans les politiques sectorielles et plans locaux de développement ainsi que l'amélioration du cadre juridique et institutionnel favorable au travail décent, à travers l'adoption de textes législatifs et règlementaires en matière sociale.

II.3.5. Objectif stratégique 3.5 : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ».

287. Deux (02) effets concourent à la réalisation de cet objectif du PNDES-II à savoir : « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont renforcées » et « les inégalités liées au genre sont réduites ».

II.3.5.1. Effet attendu EA 3.5.1 : l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont renforcées

288. La promotion de l'autonomisation socio-économique et politique de la femme contribue à la réalisation de cet effet. En vue de mesurer le niveau de sa réalisation, même si les données ne sont pas disponibles pour situer la proportion des femmes propriétaires d'entreprises formelles, le nombre de femmes et filles victimes de violences pris en charge dans le centre de Ouagadougou se chiffre à 2 003 en 2021 pour une cible de 2 509. Le tableau ci-dessous présente la situation des neuf (09) produits de programmés en soutien à cet effet.

Tableau 75 : situation des indicateurs des produits visant la promotion de l'autonomisation socio-économique et politique de la femme au 31 décembre 2021

Indicateur de produits	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de femmes formées en entreprenariat	2870	2880
Nombre d'associations et groupements féminins dotés en technologies »	50	250
Nombre de femmes dotées en engrais »	0	100
Nombre de femmes bénéficiaires des crédits pour le financement de leurs AGR	132 445	152 178
Nombre de journée internationale de la femme célébrée	1	1
Nombre de femmes et d'hommes sensibilisés sur les droits et les violences faites aux femmes, aux hommes et aux filles	72	552
Nombre de femmes bénéficiaires de l'établissement de leur acte de naissance et/ou CNIB dans les communes du Burkina Faso	323	458
Nombre de femmes et filles victimes de VBG pris en charge dans le centre de prise en charge de Ouagadougou	2003 Femmes et Filles	2509 Femmes et Filles
Nombre de femmes membres d'organisations sociocommunautaires et politiques dans les Communes rurales de la province du Kadiogo formées en "leadership féminin en politique et en gestion des affaires publiques	0	50

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

289. L'analyse du tableau indique que quatre (04) produits ont un taux d'exécution inférieur à 50%. Il s'agit de la dotation en engrais, la dotation des groupements féminins et femmes en technologie, des sensibilisations et formations sur les droits et violences à l'égard des filles et femmes et du renforcement des compétences en leadership féminin, en politique et en gestion des affaires publiques au profit des membres d'organisation. En outre, deux (02) activités contribuant à leur réalisation n'ont pas connu de mise en œuvre pour insuffisance de ressources. Le montant total décaissé pour ces produits est estimé à 15 141 616 000 FCFA sur une prévision de 21 499 979 000 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 70,43%.

II.3.5.2. Effet attendu EA 3.5.2 : Les inégalités liées au genre sont réduites

290. La promotion de l'institutionnalisation du genre, de l'égalité et l'équité entre les sexes contribue à la réalisation de cet effet du PNDES-II. La mesure des progrès réalisés est appréciée par la proportion des ministères appliquant la budgétisation sensible au genre. En 2021, même si cette proportion n'a pas atteint sa cible, son niveau est en accroissement, passant de 64,42% en 2020 à 80% en 2021 pour une cible de 100%. Cette hausse s'explique par la fusion des ministères appliquant la budgétisation sensible. Trois produits ont été programmés dans le cadre de cet EA dont le bilan de la mise en œuvre est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 76: situation des indicateurs des produits de la promotion de l'institutionnalisation du genre, de l'égalité et l'équité entre les sexes au 31 décembre 2021

Indicateur de produits	Réal. 2021	Cible. 2021
Nombre de personnes touchées par des conférences régionales sur les valeurs socio culturelles positives	0	110
Nombre d'acteurs des collectivités locales formés à l'intégration du genre dans les Plans locaux de développement	30	112
Nombre d'acteurs en charge de la planification au sein des ministères et institutions formés en planification sensible au genre	0	90

Source : Rapport de performance annuelle 2021 du CSD-TEPS

291. Il ressort du tableau que le niveau de réalisation des livrables est faible. En effet, la formation de 30 acteurs des collectivités locales sur l'intégration du genre dans les Plans locaux de développement a eu lieu ; les deux autres produits n'ayant enregistré aucune réalisation. Cette situation est justifiée par l'insuffisance de ressources financières.

II.3.5.3. Synthèse de la performance de l'OS 3.5

292. En récapitulatif, pour l'objectif 3.5, l'ensemble des réalisations sur la période 2021 donne un taux d'exécution physique de 62,16%, expliqué essentiellement par la faible allocation de ressources financières.

293. L'analyse de la performance montre que les indicateurs d'effet n'ont pas connu une évolution significative sur la période. Les principales explications de cette situation portent sur la non prise en compte des nouveaux effets dans la planification antérieure, consécutive à l'inexistence d'un Plan de Travail Annuel (PTA) arrimé au PNDES-II, les régulations budgétaires intervenues en cours d'année et les mutations institutionnelles.

294. En ce qui concerne les difficultés rencontrées dans la réalisation des produits/investissements du secteur, on peut retenir l'insuffisance des ressources financières allouées aux structures, l'absence de financement des projets structurants disponibles dans le secteur, l'insécurité, la mutation institutionnelle intervenue au dernier trimestre 2021, le non fonctionnement de l'application web de suivi des indicateurs www.plateforme.jeunesse.gov.bf.

II.3.6. Objectif stratégique 3.6 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité

295. Trois effets attendus contribuent à l'atteinte de cet objectif Stratégique du PNDES-II. Il s'agit de : (i) EA 3.6.1 : « l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau potable et à

l'assainissement de qualité est garanti » ; (ii) EA 3.6.2 : « l'accès des ménages à l'électricité de moindre coût est assuré » et (iii) EA 3.6.3 : « la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est assurée ».

II.3.6.1. EA 3.6.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau potable et à l'assainissement de qualité est garanti

296. Cet effet attendu est appréhendé à partir de Sept (07) indicateurs couvrant aussi bien l'accès à l'eau potable qu'à assainissement. Le tableau ci-après retrace l'évolution des indicateurs de l'eau potable.

Tableau 77: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.1 dans le domaine de l'eau potable

Indicateurs	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Taux d'accès national à l'eau potable (%)	76,4	76,2	77,5
Taux de fonctionnalité des ouvrages d'AEP en milieu rural (%)	85,8	87,1	88,9
Taux de fonctionnalité des points d'eau modernes en milieu rural (%)	91,2	90,9	91,5

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EEA

297. De l'analyse du tableau, les cibles des indicateurs d'accès à l'eau potable n'ont pas été atteintes avec un léger recul particulièrement du taux d'accès national à l'eau potable qui est passé de 76,4% en 2020 à 76,2% en 2021. Cette baisse s'explique par la situation sécuritaire précaire qui a impacté la réalisation des ouvrages dans certaines localités mais aussi par l'abandon de certains ouvrages dû au déplacement des populations et la prise en compte des données démographiques du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2019 dans le calcul de l'indicateur.

298. Néanmoins, le nombre de personnes additionnelles ayant accès à l'eau potable est de 488 667 dont 317 948 en milieu rural et 173 919 en milieu urbain.

299. En 2021, différents extrants ont été programmés pour soutenir les efforts d'accessibilité en eau potable. L'état de réalisation de ces extrants est consigné dans le tableau ci-après.

Tableau 78: Situation des indicateurs de produits de l'EA 3.6.1 au 31 décembre 2021 (Volet approvisionnement en eau potable)

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'AEPS/PEA réalisés	421	115	86
Nombre d'AEPS/PEA réhabilités	16	38	25
Nombre de forages neufs réalisés	3 056	2 505	1 636
Nombre de forages réhabilités	955	590	767
Nombre de système d'AEP Multi-village réalisés	13	0	7
Longueur de réseau posé (Km)	536	394,486	500

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de branchements particuliers	32 611	42 077	62 862
Nombre de bornes fontaines	84	181	116
Capacité de stockage (m³)	800	150	0
Capacité de production (m³/j)	3 120	9 180	4 572

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EEA

300. Les cibles en matière réalisation de nouveaux forages et d'AEPS/PEA, de réhabilitation d'AEPS/PEA, de linéaire de réseau posé et de bornes fontaines ont été atteintes, de même que les capacités de stockage et de production en eau. En revanche, aucun système d'AEP Multi-village n'a été réalisé sur les 7 prévus.

301. Dans le domaine de l'assainissement, comme illustré dans le tableau ci-dessous, seul le taux d'accès national à l'assainissement (familial) a atteint sa cible.

302. Les efforts engagés ont permis de fournir des services d'assainissement à 480 803 personnes additionnelles sur la même période dont 235 580 en milieu rural et 245 223 en milieu urbain. Cependant des disparités demeurent. En effet, le taux d'accès en milieu rural est passé de 19,9% en 2020 à 21% en 2021 pour une cible de 21,4% et celui en milieu urbain de 38,6% en 2020 à 40,8% en 2021 pour une cible de 42%. Au total, en 2021, le nombre cumulé de personnes ayant accès à l'assainissement est estimé à 5 780 090 personnes dont 3 177 478 en milieu rural et 2 602 612 en milieu urbain sur une population totale estimée à 21 541 300 sur la base du RGPH 2006.

Tableau 79: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.1 dans le domaine de l'assainissement

Indicateurs	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Taux d'accès national à l'assainissement	25,3	26,8	26,3
Proportion de villages déclarés Fin de la défécation à l'air libre (FDAL) à partir de 2019 (%)	20,4	20,6	25
Proportion de la population satisfaite de la qualité du cadre de vie dans les 03 plus grandes villes (%)	12,7	-	-
Proportion de communes urbaines disposant d'un système fonctionnel de gestion de déchets solides (%)	28,13	29,04	27

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EEA

303. Plusieurs livrables en matière d'assainissement ont été programmés en 2021 et dont le niveau de réalisation est retracé dans le tableau ci-après.

Tableau 80: Situation des indicateurs de produits de l'EA 3.6.1 au 31 décembre 2021 (Volet assainissement)

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de latrines familiales réalisées	48 839	43 053	75 000
Nombre de latrines institutionnelles et publiques réalisées	1 702	1 490	822
Nombre de puisards domestiques réalisés	2 751	16 154	42 500

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de stations de traitement des boues de vidange (STBV) réalisées	0	0	3
Nombre de schémas simplifiés de gestion des déchets solides élaborés au profit des centres urbains	4	1	1
Quantité de déchets domestiques collectés dans les communes urbaines (T)	434 222,95	472 693,48	600 000
Nombre d'unités industrielles urbaines de traitement et de valorisation des déchets solides opérationnalisées	4	6	6
Nombre de régions touchées par le suivi qualitatif de l'environnement	9	10	13
Nombre d'installations radiologiques inspectées	27	48	40
Nombre d'autorisations en matière de radioprotection délivrées	117	145	120
Nombre de SDDEP élaborés	00	12	12
Linéaire de caniveaux réalisés (km)	13,23	5, 94	5,4
Nombre d'inspections réalisées sur les émissions de CO2 des exploitants aériens	1	1	1

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EEA

304. Les efforts ont été consentis dans la réalisation des latrines publiques, l'opérationnalisation d'unités industrielles urbaines de traitement et de valorisation des déchets solides, l'inspection d'installations radiologiques et l'élaboration de Schéma Directeur de Drainage des Eaux Pluviale (SDDEP) avec l'atteinte des cibles annuelles définies. Par contre d'autres produits rencontrent des difficultés de mise en œuvre. Il s'agit entre autres du nombre de puisards domestiques réalisés (38%) et du nombre de stations de traitement des boues de vidange (STBV) réalisées (0%). L'insuffisance de ressources financières et logistiques, les difficultés de mobilité des agents et d'exécution des travaux d'ouvrages dans les zones à fort défi sécuritaire expliquent ces insuffisances dans la plupart des cas.

II.3.6.2. EA 3.6.2 : l'accès de tous à l'électricité à moindre coût est assuré

305. L'amélioration du cadre de vie passe aussi par l'accès de tous à l'électricité. Dans ce domaine six (06) indicateurs permettent d'évaluer cet effet attendu. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des indicateurs d'effets de 2020 à 2021.

Tableau 81: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.2

Indicateurs	Réf 2020	Réal 2021	Cible2021
Taux de couverture électrique national (%)	44,2	46,29	45
Taux d'électrification national (%)	24,5	27,3	28
Taux d'électrification national rurale (%)	5,9	24	10

Indicateurs	Réf 2020	Réal 2021	Cible2021
Pourcentage des ménages connectés au réseau national (%)	24,4	ND[3]	26
Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	45,2	63,79	47
Coût du KWh des hautes tensions (FCFA)	75	75	55

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EEA

306. En 2021, le niveau de couverture électrique national, le taux d'électrification en milieu rural et la proportion de la population ayant accès à l'électricité ont atteint leur cible. La performance réalisée en termes de couverture s'explique par la mise en œuvre de plusieurs projets de construction et de renforcement des lignes de transport et de distribution d'électricité en milieu urbain et rural. Quant à l'accroissement de la proportion de la population ayant accès à l'électricité, elle s'explique par l'électrification de 132 localités rurales et l'installation de 11 743 kits solaires individuels dans 90 localités ; ce qui a permis de couvrir une population de plus de 516 000 personnes. La situation des indicateurs de produits en 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 82: Situation des indicateurs de produits de l'EA 3.6.2 au 31 décembre 2021

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de nouvelles localités électrifiées	101	202	ND
Nombre de nouveaux abonnés	88 978	109 943	115 000
Nombre de branchements effectués	861 390	971 333	150 000
Longueur de Ligne Basse tension construite (km)	13 361	14 546	ND
Longueur de Ligne Haute tension construite (km)	729	8 128	8 128
Nombre de postes de distribution construits	5 127	5 448	5 448
Nombre de lampadaires LED installés	15 000	42 860	47 368
Nombre de feux tricolores installés	ND	728	728
Nombre de ménages bénéficiant de kits solaires domestiques	4 346	11 743	5 000

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EEA

307. Dans l'ensemble, le niveau d'atteinte des indicateurs est satisfaisant. Les performances exceptionnelles enregistrées au niveau des branchements effectués et des kits solaires domestiques distribués aux ménages s'expliquent par la réalisation de plus de 95 000 branchements promotionnels à Ouagadougou et dans les provinces et les extensions des lignes payées à coût réduit au profit des clients dans les quartiers.

[3] ND : Non déterminé

II.3.6.3. EA 3.6.3 : la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est garantie

308. Pour apprécier l'atteinte de cet effet attendu, trois (03) indicateurs ont été définis. La situation de ces indicateurs est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 83: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.3

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Quantité d'énergie économisée au niveau de la consommation (MW)	22	22	30
Taux de pertes techniques et non techniques de distribution du réseau national interconnecté (RNI) (%)	11,63	11,53	11,50
Part des énergies renouvelables dans la production totale d'énergie (%)	24,7	24,29	30

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EEA

309. Au 31 décembre 2021, aucun indicateur n'a atteint sa cible. Néanmoins, relativement à la réduction du taux de pertes, des efforts ont été consentis en matière de renforcement des lignes de transport haute tension et de distribution de l'électricité. Différents programmes de maintenances des centrales de production ont permis de réduire les pertes globales du système électrique de la SONABEL de 4,05% par rapport à 2020.

310. La non atteinte des cibles relatifs à la quantité d'énergie économisée au niveau de la consommation et à la part des énergies renouvelables dans la production totale d'énergie s'explique d'une part, par l'absence de réalisation d'actions majeures en termes d'économie d'énergie au cours de la période et d'autre part, par la baisse de l'électricité importée. La situation des indicateurs de produits en 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 84: Situation des indicateurs de produits de l'EA 3.6.3 au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'infrastructures sociocommunautaires électrifiés	308	398	838
Nombre de mini centrales solaires installées dans les bâtiments publics	278	14	21
Nombres de CMA alimentés par des centrales solaires photovoltaïques avec stockage	14	8	11
Nombre de diagnostique électriques réalisé pour l'hybridation des bâtiments	23	0	0
Nombre de manuel de procédure contrôle qualité des équipements électriques	0	1	1
Quantité d'énergie solaire photovoltaïque produite	57 151,65	58 274,13	ND
Nombre de kits solaires individuels installés	4 346	11 743	11 743
Nombre de lampadaires solaires autonomes installés	3 150	2 200	2 200

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-EEA

311. Hormis l'installation de kits solaires et de lampadaires qui enregistrent de bonne performance, les résultats sont en deçà des attentes pour ce qui est de l'installation de mini centrales solaires dans les bâtiments publics et des lampadaires LED, de l'électrification des infrastructures sociocommunautaires, de l'alimentation des CMA par des centrales solaires photovoltaïques avec stockage. Cette situation s'explique par le déblocage tardif du budget et la dégradation de la situation sécuritaire.

II.3.6.4. EA 3.6.4 : l'accès au logement décent et aux bâtiments publics est assuré pour tous

312. Cet effet est mesuré à partir de deux (02) indicateurs à savoir le nombre total de nouveaux logements sociaux construits et le taux de satisfaction de la demande de logement social et économique.

Tableau 85: Situation des indicateurs de l'EA 3.6.4

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre total de nouveaux logements sociaux construits	675	1327	1 675
Taux de satisfaction de la demande de logement social et économique.	2,8	3,09	4

Source : rapport de performance annuelle 2021 du CSD-ITCH

313. Au 31 décembre 2021, les cibles n'ont pas été atteintes pour ces deux indicateurs. En ce qui concerne le nombre de nouveaux logements sociaux construits, 1327 logements ont été réalisés sur 1675 attendus. S'agissant du taux de satisfaction de la demande de logement social et économique, pour une cible de 4% attendue, la réalisation est de 3,09 %.

314. Pour les textes et les référentiels sur le logement, sur une prévision de trois (03) textes à produire au cours de l'année 2021, deux (02) textes relatifs à la loi sur la promotion immobilière et le nouveau programme de construction de logement ont été élaborés et sont en attente d'être adoptés.

II.3.6.5. Synthèse de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité

315. L'objectif d'améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité des ménages s'est poursuivi en 2021 avec des investissements dans les différents domaines. Sur 13 indicateurs d'effet, cinq (05) ont atteint leurs cibles. Les huit (08) indicateurs enregistrent un niveau de réalisation compris entre 73% et 99%.

316. La non atteinte des cibles de certains indicateurs se justifie par la situation sécuritaire précaire, le déblocage tardif et l'insuffisance des ressources financières et logistiques.

317. Toutefois, les défis liés à la sécurisation des investissements, au financement des activités, le retard dans la réalisation des chantiers d'infrastructures et à la qualité des prestataires devraient permettre d'améliorer sensiblement les niveaux d'accès, particulièrement en matière de logement, d'énergie et d'assainissement.

II.4. Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

318. A travers cet axe de la PND, l'ambition est de booster la production et les secteurs de soutien à la production pour une véritable transformation de l'économie. Pour ce faire, 05 objectifs stratégiques sont poursuivis dont l'état de mise en œuvre est résumé dans les sous-sections qui suivent, et à travers les réalisations des effets attendus.

II.4.1. Objectif stratégique (OS) 4.1 : développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché

319. Cet objectif stratégique vise à améliorer la contribution du secteur primaire à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois décents, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et respectueux des principes de développement durable (EA 4.1.1) et renforcer la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux aléas climatiques (EA 4.1.2).

II.4.1.1. EA 4.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois décents, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable

320. L'évolution des indicateurs de l'effet 4.1.1 par domaine du secteur Production agro-sylvo-pastoral (PASP) est consignée dans le Tableau 86.

321. Dans le domaine de la production végétale, la cible recherchée en 2021 pour le taux d'atteinte des rendements potentiels agricoles (céréales), n'a pas pu être effective. Toutefois, ce taux a connu une évolution positive. C'est également le cas pour le taux de couverture des besoins céréaliers qui est passé de 104% en 2020 à 108% en 2021 pour une cible de

120%. Pour ce qui est du taux de commercialisation des produits agricoles, il a connu une baisse considérable passant de 41,4% à 25,9% pour une cible de 42,2%.

322. Pour ce qui est de la production animale, le taux de couverture des besoins fourragés du cheptel a dépassé la cible prévue en 2021. En ce qui concerne le taux d'accroissement annuel de la production domestique du lait et des produits laitiers, les données actuelles font état d'une réalisation de 4,11% en 2021. Pour une cible fixée à 31 500 tonnes pour la quantité de poissons à produire en 2021, une production de 30 555 tonnes a pu être réalisée traduisant une amélioration par rapport à 2020 qui enregistrait une quantité de 29 750 tonnes.

323. S'agissant des produits forestiers, le taux de transformation des produits forestiers non ligneux a dépassé la cible initialement prévue. En effet, pour une cible de 66% en 2021, une réalisation de 73,3% a été observée.

Tableau 86 : Situation des indicateurs de l'effet 4.1.1 du secteur PASP en 2021

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Productivité de l'emploi du secteur primaire	413 000		440 173
Dans le domaine de la production végétale			
Taux d'atteinte des rendements potentiels agricoles (céréales)	0,39	0,41	0,43
Taux de couverture des besoins céréaliers	104	108	120
Taux de commercialisation des produits agricoles	41,39	25,91	42,24
Taux d'approvisionnement de l'agro-industrie	58,7		60,09
Dans le domaine de la production animale			
Taux de couverture des besoins fourragés du cheptel	107	113	>100
Taux d'accroissement annuel de la production domestique du lait et des produits laitiers		4,11	
Quantité de poissons produits	29 750	30 555	31 500
Dans le domaine des produits forestiers			
Taux de transformation des Produits forestiers non ligneux (PFNL)	63,4 (2018)	73,3	66

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

324. Le niveau des différents indicateurs d'effets obtenu a été possible grâce aux différents produits livrés dont la situation par domaine se présente dans le Tableau 87.

325. Dans le domaine de la production végétale, ce sont 13 488,84 tonnes d'engrais subventionnés qui ont été mis à la disposition des producteurs pour une cible de 27 272,19 tonnes. La maladie à Corona Virus a entrainé une rareté des engrais et une augmentation de ces derniers obligeant beaucoup de fournisseurs en 2021 à désister aux marchés d'engrais dont ils étaient garants.

326. Dans le domaine de la production animale, le nombre d'équipements à traction animale mis à la disposition des producteurs est de 4 876 pour une cible de 24 937. Cette contreperformance s'explique par un retard observé dans l'acquisition du matériel au titre de l'année 2021. En plus, la quantité d'aliments pour les poissons mis à la disposition des aquaculteurs n'a pas atteint la cible fixée en raison de la régulation budgétaire.

327. Dans le domaine de la production forestière, le nombre de jardins nutritifs mis en place a connu une légère amélioration positive par rapport à la situation de référence en se situation à 61 contre 60 en 2020 pour une cible de 70.

Tableau 87 : Situation des indicateurs de produits liés au E.4.1.1 au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Production végétale			
Volume total de la production céréalière (milliers de tonne)	5 179,10	4 661,14	5991,37
Volume total des productions de rente (milliers de tonne)	1 810,29	1 451,14	2 500
Volume des productions céréalières irriguées (riz, maïs en tonne)	268 384	266 101	308 132
Superficie de périmètres irrigués aménagés (ha)	1 087,40	861	1 408
Superficie de bas-fonds aménagés (ha)	5 020,40	6 900,09	1 908
Quantité d'engrais subventionnés mis à la disposition des producteurs (en tonne)	25 024,52	13 488,84	27 272,19
Quantité d'engrais acquis par la CAIMA (en tonne)	0	15 000	25 000
Quantité de semences subventionnées mise à la disposition des producteurs (tonne)	12 767	6 335,11	6 319,68
Nombre d'équipements motorisés mis à la disposition des producteurs	249	357	329
Production animale			
Nombre d'équipements à traction animale mis à la disposition des producteurs	9 240	4 876	24 937
Quantité de semences fourragères distribuées (kg)	325 950	1 035 616	249 000
Quantité de Sous-produits agricoles (SPA) collectée (Tonne)	407 401	844 143	143 150
Nombre d'alevins produits et mis à la disposition des acteurs	10 091 000	19 320 000	14 004 000
Nombre de plans d'eau empoissonnés	55	37	10
Nombre d'infrastructures d'aquaculture mises en place	103	263	124
Quantité d'aliments pour poissons mis à la disposition des aquaculteurs (tonne)	291	5	15,5
Nombre d'abattoirs réalisés	0	1	1
Nombre d'aires d'abattages réalisés	30	22	10
Quantité de viandes produites (tonne)	67 227	52 759	45 000
Nombre de fermes d'aquaculture ayant reçu des semences piscicoles	41	23	23

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Quantité de lait produite (en milliers de litres)	145 816,31	148 793,55	379 722,79
Quantité de lait brut collectée dans les CCL et UTL (milliers de litres)	4 180,09	4 038,49	5 000
Production forestière			
Nombre d'acteurs sensibilisés sur les techniques améliorées de cueillette, de stockage, de conservation, de conditionnement et de transformation de PFNL	12 472	25 127	25 000
Nombre de personnes formées sur des thématiques diverses en lien avec les PFNL (Utilisation et entretien des équipements, technique de production, de transformation et de commercialisation)	2 667	3 704	3 000
Nombre de jardins nutritifs mis en place	60	61	70
Nombre total d'OP des PFNL appuyées à se conformer à l'acte uniforme OHADA	552	873	800

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

II.4.1.2. EA 4.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux aléas climatiques est renforcée

328. La résilience des ménages agricoles en 2021 s'est dégradée par rapport à 2020 (Tableau 88).

329. En effet, la proportion des personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire a été de 16,1% en 2021 pour une cible de 8%. Le nombre de conflits sévères d'accès aux ressources pastorales a été de 23 conflits pour une cible visée de 8 conflits.

Tableau 88 : Situation des indicateurs d'effets 4.1.2 en 2021

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion des personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire	8,99	16,1	8
Nombre de conflits sévères d'accès aux ressources pastorales	23	23	8
Prévalence de l'insécurité alimentaire[4]	38,90 (2018)	ND	33,73

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

330. La détérioration de la résilience des ménages agricoles a été tributaire des produits dont la majorité n'a pas été livré selon les cibles visées (Tableau 89). Il s'agit entre autres des niveaux effectifs du stock national de sécurité et du stock d'intervention qui ont été très faible en

[4] Données extraites de FAOSTAT 2022

2021 par rapport aux cibles annuelles fixées. Aussi, les quantités de semences fourragères améliorées mises à la disposition des ménages vulnérables et d'engrais distribués dans les zones structurellement déficitaires et la superficie d'espaces pastoraux aménagés sont restés en deçà des attentes lors de l'année 2021.

331. Ces faibles réalisations se justifient par la mauvaise campagne agricole ainsi que la hausse des prix des engrais et des semences qui n'ont pas permis à l'État de reconstituer le stock utilisé. Le climat sécuritaire n'est pas resté en marge de tous ces problèmes car il a contribué à augmenter le nombre de personnes vulnérables et à rendu difficile les interventions en matière d'aménagements pastoraux.

Tableau 89 : Situation des indicateurs de produits relatifs à l'EA 4.1.2 au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Niveau effectif du stock national de sécurité (tonne)	57 527,11	13219,14	50000
Niveau effectif du stock d'intervention (tonne)	12 080,40	4555,6	25 000
Nombre de personnes bénéficiaires de cash distribués	1 845 081	4 294 420	2 536 451
Quantité de vivres distribués gratuitement (tonne)	106 059,49	63 517,41	91 311
Quantité d'aliments bétail en tonne mis à la disposition des producteurs des zones structurellement déficitaires	3 677,95	6 993,72	12 293,33
Nombre de ménages vulnérables dotés en petits ruminants et volailles	7 133	8 667,00	13 900
Quantité de semences fourragères améliorées mise à la disposition des ménages vulnérables (tonne)	155,97	42,64	184,77
Quantité semences améliorées distribuées dans les zones structurellement déficitaires (tonne)	9850,81	3 710,77	5 217,87
Quantité d'engrais distribués dans les zones structurellement déficitaires (tonne)	1 183,07	4 218,85	12 853,65
Quantité de céréales vendues à prix subventionné	13 592,80	32 315,82	40 000
Longueur de piste à bétail aménagé (km)	17	738,8	402
Nombre de forages pastoraux réalisé	183	188	99
Nombre de parcs de vaccination réalisés	148	129	120
Nombre de boulis pastoraux réalisé	65	12	3
Superficie d'espaces pastoraux aménagés (ha)	39 672	11 752	44 824

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

II.4.1.3. Synthèse du développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché

332. Pour cet objectif stratégique, des acquis ont été obtenus au niveau de la contribution du secteur primaire à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois décents, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et respectueux des principes de

développement durable (EA 4.1.1). En effet, les différentes réalisations ont permis d'améliorer les rendements du potentiel agricole, la couverture des besoins fourragers du cheptel, la production de poissons et la valeur ajoutée des filières agricoles.

333. Par contre le renforcement de la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux aléas climatiques (EA 4.1.2) a présenté des contre-performances à travers :

- La hausse de la proportion des personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire ;
- L'augmentation du nombre de conflits sévères d'accès aux ressources pastorales.

334. Pour relever la résilience des ménages agricoles, il apparaît nécessaire de poursuivre les efforts de capacitation des personnes vulnérables tout en améliorant le dispositif de coordination et de capitalisation des interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

II.4.2. Objectif stratégique 4.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents

335. L'émergence d'un tissu industriel et artisanal de plus en plus compétitif, à forte valeur ajoutée reste une quête permanente pour asseoir une économie plus compétitive. Pour atteindre cet objectif, trois (03) effets attendus sont poursuivis dans la PND à savoir : (i) le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations dans toutes les régions à fort potentiel ; (ii) la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée et (iii) l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru.

II.4.2.1. EA 4.2.1 : le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations dans toutes les régions à fort potentiel

336. Dans le cadre de la dynamisation du secteur de l'industrie et de l'artisanat, en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations, trois indicateurs dont le niveau d'atteinte des cibles est présenté dans le tableau ci-dessous ont été retenus pour mesurer les effets.

Tableau 90 : Situation des indicateurs de l'Effet 4.2.1

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible2021
Part du secteur secondaire dans le PIB (%)	29,5	30,3	-

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible2021
Part de l'industrie manufacturière dans le PIB (%)	9,2	9,3	-
Taux de croissance des exportations des produits industriels agréés sous le schéma UEMOA/CEDEAO (%)	63	46	13

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, 2022

337. En 2021, malgré un environnement interne adverse, le secteur de l'industrie s'est montré résilient dans l'ensemble. En effet, la part du secteur secondaire dans le PIB s'est légèrement améliorée, passant de 29,5% en 2020 à 30,3% en 2021, de même que celle de l'industrie manufacturière dans le PIB qui représente 9,3% du PIB en 2021 contre 9,2 % en 2020. Quant à l'indicateur relatif au taux de croissance des exportations des produits industriels agréés sous le schéma UEMOA/CEDEAO sa valeur 2021 est de 46% pour une cible de 13%.

338. Ces performances s'expliquent par la mise en œuvre d'extrants relatifs au soutien et accompagnement apportés aux différents acteurs, au développement des infrastructures de soutien à l'industrialisation et à la poursuite des projets industriels dont les niveaux d'atteinte des cibles sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 91 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 de l'Effet 4.2.1

Indicateurs	Réf. 2020	Réal.2021	Cible 2021
Renforcement des capacités des entreprises			
Nombre d'agréments délivrés pour les produits industriels agréés sous le schéma UEMOA/CEDEAO	12	07	06
Nombre de produits agrées sous le schéma UEMOA/CEDEAO	53	28	30
Nombre d'investisseurs suivis et accompagnés	32	76	50
Nombre de PME bénéficiaires de l'initiative de renforcement du capital productif des PME /PMI Pharma	00	03	03
Nombre de promoteurs admis à l'Incubateur de Pépinière et d'Hôtel d'Entreprises (IPHE)	00	86	100
Nombre de promoteurs de PME/PMI accompagnés par des produits non financiers	7 059	4210	3 000
Montant total des crédits octroyés aux PME/PMI promoteurs de PME/PMI à titre d'appuis financiers (en Milliards)	2,96	5,67	4 ,89
Nombre d'entreprises ayant adhéré à la charte des PME/PMI	13	13	50
Nombre d'entreprises restructurées/an	02	02	03
Nombre d'unités de transformations et site de production ayant mise en œuvre le mécanisme de gestion de la qualité	01	16	13
Développement des Infrastructures de soutien à l'industrie			
Nombre de zones industrielles identifiés et sécurisés	00	00	04
Taux de mise en œuvre des actions du PIA	79,54%	81,66%	100%

Indicateurs	Réf. 2020	Réal.2021	Cible 2021
Projets de construction industriels			
Part réalisée des travaux prévisionnels annuels pour la réouverture de l'ex-FASO FANI	15%	30%	100%
Taux d'avancement du projet A STAR TEXTILE Burkina Faso	80%	100%	100%
Taux de réalisation des travaux prévisionnels annuels du pôle industriel textile à Bobo-Dioulasso (en remplacement de la filature classique)	25%	15%	100%
Part réalisée des travaux prévisionnels annuels pour la création d'une usine de filature à Koudougou	05%	00%	100%
Nombre d'unités de transformations agroalimentaires mise en place	01	08	06

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, 2022

339. En termes de soutien et d'accompagnement des acteurs, ce sont 5,67 milliards de crédits octroyés aux PME/PMI, 7 agréments délivrés pour les produits industriels, 76 investisseurs suivis et accompagnés, 86 promoteurs admis à l'Incubateur de Pépinière et d'Hôtel d'Entreprises (IPHE) et deux entreprises en difficulté restructurées sur trois prévues.

340. Quant au renforcement du tissu industriel, 8 nouvelles unités de transformation des produits agricoles ont vu le jour pour une cible de 6, et les travaux d'exécution des projets industriels restent loin de la dynamique de programmation visée.

341. Dans l'ensemble, les contreperformances enregistrées ont trait entre autres : (i) aux difficultés de mobilisation des financements pour les projets industriels (FASO FANI, aménagement des zones industriels, IPHE, restructuration des entreprises en difficultés) ; (ii) la non tenue des engagements par certains partenaires pour le financement de certains projets tels que la création d'une usine de filature à Koudougou par MARUBENI et le projet de pôle industriel textile ou « Renaissance textile » à Bobo-Dioulasso par IMC Corporation SA.

342. Concernant la dynamisation du domaine de l'artisanat, les efforts déployés ont porté principalement sur la poursuite de sa structuration et l'accès au marché. L'état de mise en œuvre des principaux produits identifiés est consigné dans le tableau ci-après.

Tableau 92 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 de l'Effet 4.2.1

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
En termes de structuration de l'artisanat			
Taux d'artisans exerçant leurs activités conformément au code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA	10,47%	19,86%	25%
Le taux d'insertion des formés	9%	10%	16,8%
Proportion d'artisans ayant bénéficié d'un financement	00%	0,17%	0,2%
Nombre cumulé d'associations équipées en métiers à tisser	276	00	224

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre cumulé de métiers à tisser attribués aux artisanes et associations	2070	00	2930
Accès aux marchés			
Taux d'artisans ayant accès aux commandes publiques et privées	0,85%	1,1%	1,5%
Taux de participation des artisans aux manifestations commerciales	3	3,7	5,45
Taux de progression fiscale annuelle de la contribution des artisans ayant bénéficié des marchés publics	-5,84	75,72	80
Nombre d'artisans participants aux éditions des salons	00	548	350
Taux d'exécution du projet CNATAC (%)	15,33	30	50
Part des travaux du Village Artisanal de Bobo construit (VAB)	00	30	50
Nombre d'œuvre édités	162	280	200
Nombre de jeunes formés en technique éditoriale	00	13	05
Nombre de jeunes formés en technique d'écriture	00	28	30
Nombre de manifestations de promotion du livre soutenues	-	4	4
Nombre d'artistes du domaine des arts formés	400	265	250

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, 2022

343. Les produits en lien avec le développement de l'industrie culturelle, notamment l'édition des œuvres, le soutien aux différentes manifestations de promotion du livre et le renforcement des capacités en techniques éditoriale et d'écriture ont atteint leur cible dans l'ensemble.

344. Même si les actions en matière de structuration de l'artisanat se sont poursuivies, force est de reconnaitre que l'exécution des principaux produits reste loin des cibles prévues. Il en est de même pour les produits identifiés pour améliorer l'accès au marché des produits de l'artisanat.

345. Les contreperformances enregistrées dans le domaine de l'artisanat s'expliquent par les effets de la pandémie de la maladie à coronavirus ainsi que la crise sécuritaire qui ont empêché l'organisation de certaines manifestations. En outre, la plupart des réalisations en matière d'infrastructures dans le domaine de l'artisanat n'ont pas connu un bon niveau d'exécution en 2021, dues au non-respect des délais contractuels par les entreprises. Le faible taux de réalisation du projet CNATAC est lié à la longueur du délai d'obtention des Avis de Non Objection (ANO) auprès du partenaire.

346. En ce qui concerne le nombre d'associations et d'artisans bénéficiaires de métiers à tisser, la non-atteinte de la cible est due à la faible mobilisation des ressources financières auprès des PTF et des partenaires privés.

II.4.2.2. EA 4.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée

347. En matière de développement des industries culturelle, touristique et sportive, l'ambition en 2021 du secteur de planification CSL était de porter (i) la part de l'industrie touristique dans le PIB à 3% ; (ii) la part des industries culturelles dans le PIB à 5,71% ; (iii) le taux d'accroissement des emplois culturels et touristiques à 1,32% et (iv) améliorer le taux d'accroissement de la part de l'industrie sportive dans le PIB. En l'absence des données sur la valeur ajoutée et les emplois générés par ces trois industries, la progression de la valeur ajoutée de la branche hôtellerie et restauration de 17,6% en 2021 après un repli de 29,8% en 2020 montre une reprise des activités touristiques malgré un contexte sécuritaire toujours très difficile. La contribution de ces trois industries à la production nationale et à l'emploi est également appréciée à l'aune des produits livrés par le secteur par domaine.

348. Ainsi, en matière de ***promotion de l'entreprenariat culturel et touristique,*** le tableau ci-dessous montre que les efforts d'accompagnement des entreprises et des promoteurs d'activités touristiques, culturelles et artistiques se sont renforcés notamment grâce aux activités de formation, aux soutiens financiers du Fonds de Développement culturel et touristique (FDCT) et à la délivrance de licence d'affaires. Les cibles y relatives ayant été largement atteintes. Aussi, afin de donner plus d'entrain et d'efficacité au pilotage de la politique nationale de promotion des industries culturelles et créatives dont le niveau d'exécution du PTA 2021 s'affiche en retrait (71%) par rapport à la cible, le gouvernement a entamé la réorganisation du FDCT pour lui assigner également le rôle d'outil de pilotage de cette politique.

349. Malgré ces acquis, l'immatriculation de sites et réceptifs touristiques ainsi que les travaux de construction du bâtiment administratif sur le site du réceptacle touristique de Ouagadougou n'ont pas connu d'avancées en raison de contraintes financières.

Tableau 93 : Quelques produits réalisés en matière de promotion de l'entreprenariat culturel et touristique

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de projets culturels structurants soutenus	58	77	27
Nombre de projets touristiques structurants soutenus financièrement et techniquement	4	12	13
Nombre d'acteurs privés formés et ayant une meilleure connaissance des thématiques culturelles	160	28	18
Nombre d'acteurs privés formés (arts plastiques et appliqués et des arts de la scène)	0	65	65
Nombre de cartes professionnelles délivrées	0	74	35
Nombre de professionnels formés aux métiers de cinéma et de l'audiovisuel *(dont femmes)*	74	136 (25)	136

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de films produits	33	30	30
Taux d'exécution physique du PTA actualisé du plan d'actions SNDICC	100%	71,83%	100%
Niveau d'opérationnalisation du mécanisme de la billetterie nationale	35	80	80
Nombre d'entrepreneurs touristiques outillés sur les mécanismes de financement *(dont femmes)*	73	467 (130)	200
Nombre d'entrepreneurs touristiques formés en montage de plans d'affaires	257	0	20
Nombre de licences d'affaires délivrées	217	132	100
Nombre de panneaux (signalisation touristique) implantés dans la zone de l'Ouest	0	188	218
Nombre de sites touristiques délimités	14	5	5
Nombre de sites et réceptifs touristiques immatriculés	0	0	3
Taux d'exécution des travaux de construction du bâtiment administratif sur le site du réceptacle touristique de Ouagadougou	0%	0%	35%

Source : A partir du Rapport annuel de performance 2021, CSD CSL

350. Les performances atteintes en matière de ***sauvegarde du patrimoine culturel et de promotion de la consommation des biens culturels et touristiques*** sont également appréciables, notamment en matière de classement de sites dans le patrimoine culturel national, de réalisation de monographies de Trésors Humains Vivants (THV) et d'affluence de visiteurs dans les expositions muséales et certaines manifestations culturelles et artistiques nationales (tableau ci-dessous). Aussi, le pari a été réussi de tenir, dans un contexte sécuritaire et sanitaire difficile, la 27è édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), la 16è édition de la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO), et la 1ère édition de la Vitrine internationale du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration de Ouagadougou (VITHRO) même si les deux dernières manifestations n'ont pas connu l'affluence espérée.

351. Il reste cependant que les produits relatifs au classement de biens culturels immeubles et à l'intégration des éléments culturels au Patrimoine culturel immatériel, entre autres, n'ont pas connu de réalisation en 2021.

Tableau 94 : Situation de réalisation de quelques produits relatifs à la sauvegarde du patrimoine culturel et touristique et la promotion des biens culturels et touristiques

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de visiteurs attendus durant les expositions muséales	31 379	43 783	11 000
Nombre de biens inscrits dans les registres d'inventaire	23 675	1 200	1 200

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de monographies de Trésors Humains Vivants (THV) finalisées	-	17	17
Nombre de biens culturels immeubles classés sur la Liste du patrimoine national	94	0	25
Nombre d'éléments intégrés à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel	120	0	160
Taux d'exécution des PTA actualisés des plans de gestion et de conservation des biens classés et inscrits sur la liste du patrimoine mondial	56	100	100
Nombre de visiteurs enregistrés lors des festivals de promotion culturelle (Récréatrâles, Ciné droit libre, FITMO, FESTIMA)	55 500	15 000	17 500
Nombre d'entrées annuelles dans les salles du CENASA et de la MCB	68 485	17 102	17 000
Nombre de participants à la FILO	-	3 261	8 000
Nombre de participants au FESPACO	-	114 463	100 000
Disponibilité du document de politique linguistique	Non	Oui	Oui
Disponibilité du document de stratégie de développement des activités sportives, culturelles et de loisirs dans les structures éducatives	Non	Oui	Oui
Nombre de diffusions des émissions sur la destination Burkina Faso réalisées	9	5	5
Nombre de jeunes sensibilisés à la pratique du tourisme interne	880	500	1 000
Nombre de visiteurs à la VITHRO	-	2 647	5 000

Source : Rapport annuel de performance 2020, CSD CSL

352. En matière de sport et de loisir, la mise en place du Centre national médico-sportif au cours de l'année 2021, la lutte contre le dopage et les pratiques interdites dans le sport et le suivi médical dans le cadre de la pratique des activités physiques et sportives constituent des avancées majeures dans la promotion de la médecine du sport. Le centre national médico-sportif a permis déjà la visite et le suivi médical de mille cinq cent soixante-cinq (1565) sportifs professionnels et amateurs dont 540 dans les Écoles de formation de la relève sportive (EFORS) et 1025 dans les clubs, ainsi que la couverture médicale de 15 manifestations sportives internationales. A cette réforme majeure, s'ajoute l'opérationnalisation des directions techniques en charge du développement de l'industrie sportive et de loisir au sein du Ministère en charge du sport et des loisirs.

353. Les actions en matière de sport ont également porté sur la promotion de la relève sportive, la construction d'infrastructures sportives et la formation technique des acteurs du monde sportif et de loisir. Ainsi, concernant la relève sportive, les efforts se sont traduits en 2021

par la mise en place de quatre EFORS supplémentaires portant à 26 le nombre d'EFORS fonctionnels dans les 13 régions, en conformité avec la cible fixée. Quant aux infrastructures sportives, si les quatorze (14) terrains de proximité prévus (dont huit (08) à Ouagadougou et six (06) à Bobo-Dioulasso) ont été effectivement réalisés, la mise aux normes du stade du 4 août affiche un taux d'exécution de 5% (démolition et décapage) pour un délai consommé de 40%, tandis que celle du stade Sangoulé Lamizana peine à démarrer faute de ressources financières. Pour ce qui est de la réalisation des infrastructures du 11 décembre dans la région du Plateau Central, les travaux ont atteint un taux d'exécution de 61,8% à Boussé, 77,1% à Ziniaré et 88,2% à Zorgho correspondant à un taux d'exécution globale de 75,7% pour un délai consommé de 86%.

354. S'agissant des renforcements de capacités, les produits y relatifs affichent des niveaux relativement satisfaisants, mais en léger retrait par rapport aux cibles.

Tableau 95 : Quelques produits réalisés dans les domaines des sports et des loisirs

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'entreprises de sports existants (formalisées)	34	34	36
Nombre d'EFORS	22	26	26
Disponibilité du stade du 4 août	Non	Non (5%)	Oui
Nombre d'infrastructures de sports construites/normalisées	05	0 (75,7%)	03
Nombre de terrains de proximité construits dans les communes rurales et urbaines	0	14	14
Nombre de sessions de formations techniques réalisées en sports	41	44	56
Nombre de structures éducatives dotées en matériel de sports et de culture	55	0	166
Nombre de médailles remportées aux compétitions internationales *(dont femmes)*	1	3 (1)	10
Nombre de sessions de formations techniques réalisées en loisirs	8	5	6

Source : A partir du rapport annuel de performance 2021, CSD CSL

II.4.2.3. EA 4.2.3 : l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru

355. Le secteur minier reste un maillon essentiel de la résilience de l'économie nationale. De ce fait, les interventions portées en matière de politique minière visent entre autres à accroître son impact au plan économique et social mesuré par quatre (04) indicateurs clés dont le profil en 2021 est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 96 : Situation des indicateurs de l'Effet 4.2.3

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Part des industries extractives dans le PIB (%)	16,1	16,9	16,8
Proportion des achats locaux dans les consommations alimentaires des industries minières (%)	20	21	23
Montant moyen des investissements locaux réalisés par l'industrie minière (Milliards FCFA)	4,5	4,8	5
Nombre cumulé d'emplois directs et indirects créés par le secteur minier	51 500	54 504	70 000

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, 2022

356. L'impact du secteur minier sur le reste de l'économie s'est renforcé en 2021. La cible visée de 16,8% en termes d'accroissement de la part du secteur minier dans le PIB a été atteinte, s'affichant à 16,9% en 2021. De même, la proportion des achats locaux dans les consommations alimentaires des industries minières, les investissements locaux réalisés par l'industrie minière ainsi que le nombre d'emplois générés par le secteur minier se sont améliorés, même si les retombées en matière d'emplois restent loin de la cible fixée.

357. La contribution du secteur minier au développement économique et social s'est traduite par les retombées en termes de recettes d'exportation et de taxes, de renforcement des capacités des différents fonds miniers et de production avec un dépassement de toutes les cibles visées, comme illustré dans le tableau ci-dessous.

Tableau 97 : *Situation de quelques indicateurs caractéristiques du secteur minier*

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
En matière de recettes			
Part des recettes minières dans les recettes totales (%)	15,8	21,08	17
Recettes d'exportation liées au secteur minier (milliards de F CFA)	1885,083	2021,941	1 885, 083
Part des taxes superficiaires reversée aux CT (en milliards de F CFA)	2, 495	2,217	2,064
Renforcement des capacités des fonds miniers			
Niveau de financement du Fonds minier de développement local (FMDL) mobilisé (en milliards FCFA)	45,833	49,851	33,975
Montant du Fonds de financement de la recherche géologique et minière et de soutien à la formation sur les sciences de la terre (en milliards F CFA)	15,709	18,831	13,677
Montant du Fonds de réhabilitation et de fermeture de la mine (Cumul en milliards de F CFA)	39, 327	49,870	ND
En matière de production minière			
Production industrielle d'or. (Tonnes)	62,138	66,858	65
Production artisanale d'or (Kg)	267	268, 204	350
Production industrielle de zinc (Tonnes)	153 292,74	166343,43	176608,1
Production globale des substances de carrières (m3)	1 221 223,94	1482988	1250000

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

358. Ces résultats sont tributaires d'une part de l'embellie du cours de l'or et du zinc, l'entrée en production de nouvelles mines créées en 2019 et 2020 et l'amélioration du rythme de production de certaines anciennes mines et d'autre part, des réformes engagées pour améliorer la gouvernance et l'attractivité du secteur minier.

Tableau 98 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 de l'Effet 4.2.3

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Etude de faisabilité d'une sidérurgie pour une transformation du Manganèse de Tambao	00	00	1
Rapport général sur l'état des permis	02	02	02
Le document de Stratégie nationale de développement et de promotion de la fourniture locale de biens et services miniers	01	01	01
Rapport annuel sur l'état de la fraude	01	00	01
Code pétrolier voté et textes d'applications adoptés	00	00	01
Nombre de cartes géologiques éditées	08	10	13
Quantité d'or collectée (en kg)	78,74	25,72	40

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, 2022

359. De l'analyse du tableau, le niveau d'atteinte des cibles est satisfaisant pour 4 produits, notamment la production des rapports sur l'état des permis et de la fraude, la disponibilité de la stratégie nationale de développement et de promotion du contenu local ainsi que l'édition des cartes géologiques. En revanche, deux indicateurs de produits restent loin des cibles visées et sont relatifs au code pétroliers et l'étude de faisabilité de la mise en place d'une sidérurgie. Ces contreperformances s'expliquent par la reformulation du projet d'exploitation de manganèse de Tambao en un projet intégré avec la prise en compte de nouveaux volets et aussi par l'insuffisance des ressources financières mises à la disposition de l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS) pour l'achat de l'or collecté dans les mines artisanales.

360. Enfin, le secteur reste confronté au poids du défi sécuritaire avec pour corollaire des difficultés potentielles d'approvisionnement, toute chose pouvant se ressentir sur la performance attendue du secteur à moyen terme.

II.4.3. Objectif stratégique 4.3 : promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents

361. Les performances enregistrées dans la mise en œuvre de la promotion du commerce et de l'expansion des industries de service sont présentées dans deux effets attendus de cet objectif stratégique que sont : (1) le secteur tertiaire se formalise et est davantage

dynamique et créateur d'emplois décents et (2) la mise en marché des produits nationaux est renforcée.

II.4.3.1. EA 4.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents

362. La concrétisation des progrès des actions de formalisation et de dynamisation du secteur tertiaire est suivie à travers 5 indicateurs d'effet présentés dans le Tableau 99.

Tableau 99 : Situation des indicateurs d'effet 4.3.1 en 2021

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Part contributive des postes et des télécommunications au PIB (%)	2,5	2,60	3
Part contributive des transports au PIB (%)	1,5	1,70	2
Part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire (%)	19,2	20,10	16
Taux de pénétration de la téléphonie mobile (%)	102,82	111,48	-
Proportion de la population de 15 ans et plus utilisant internet	11,4	13	-

Source : CSD-CSM, juillet 2022

363. L'analyse du tableau montre des résultats disparates en dépit des efforts déployés pour atteindre les cibles des indicateurs. En effet, la part contributive des postes et des télécommunications au PIB et la part contributive des transports au PIB bien que n'ayant pas atteint leurs cibles ont vu leurs résultats s'améliorés comparativement en 2020. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile et la proportion de la population de 15 ans et plus utilisant internet enregistrent de bonnes performances.

364. Les actions qui sous-tendent l'évolution des indicateurs ci-dessus se résument dans les lignes qui suivent et par domaine.

365. En matière des services de transport, les indicateurs de produits majeurs qui ont permis un dynamisme du secteur sont présentés dans le Tableau 100.

Tableau 100 : Situation des indicateurs des services de transport au 31 décembre 2021

Indicateur de produit	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Pourcentage de titres de transports sécurisés (%)	27,98	51,57	51,21
Évolution du nombre d'entreprises exerçant dans le secteur des transports routiers de marchandises	45	86	138
Age moyen des véhicules affectés au transport de marchandises (année)	19	19	18
Évolution du nombre de passagers aux aéroports du Burkina Faso	276 624	462 511	312 864
Tonnage de fret ferroviaire transporté (en tonne)	983 154	993 599	1 000 000

Indicateur de produit	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Temps de parcours entre Ouagadougou et Abidjan (heure)	36	36	36
Temps mis pour les formalités de transit au niveau des frontières (jour)	3	2	1
Nombre de postes de contrôle par corridor	7	9	3
Temps moyen d'attente à un arrêt de bus (minute)	35	76	35
Taux d'accident pour 10 000 véhicules	56,08	59,24	52
Pourcentage de véhicules en surcharge sur les axes routiers (%)	54,77	69,23	40

Source : CSD-CSM, juillet 2022

366. Les progrès enregistrés dans les services des transports sont imputables à la production de permis de conduire et de cartes grises sécurisés, l'augmentation de la fréquence de vol et du nombre de passagers, la disponibilité des wagons marchandises, l'ouverture de lignes supplémentaires de bus et l'effectivité des audits de sécurité routière.

367. En dépit de ces performances, des indicateurs tels que le taux d'accident pour 10 000 véhicules ainsi que le pourcentage de véhicules en surcharge sur les axes routiers se sont dégradés en 2021. Cette situation résulterait de la non application du Règlement n°14/2005/CM/UEMOA relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids, et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les états membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Par conséquent, la non application du délestage amène certains transporteurs à pratiquer la surcharge malgré les pénalités qui leurs sont appliquées. Ce processus de surcharge lié à la transformation des véhicules par les transporteurs pour y ajouter des essieux supplémentaires prend de plus en plus d'ampleur.

Tableau 101 : Situation des indicateurs de produits des services de transport au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de permis de conduire produits.	92 531	368 862	109 219
Nombre de cartes grises produits	536 932	1 332 894	668 996
Nombre de textes adoptés	3	1	5
Nombre de fréquences supplémentaires	0	4	2
Nombre de lignes aériennes supplémentaires	1	1	1
Nombre d'accords de services aériens (ASA) ou/et de mémorandums d'entente (MOU) signés	0	1	1
Taux de disponibilité annuelle moyen des wagons marchandises	92,67	91,58	90
Nombre d'instances de facilitation	20	4	4
Nombre de séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques réalisées	4	10	10

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de bus acquis	0	0	ND
Nombre de lignes supplémentaires ouvertes	4	4	ND
Nombre de réseaux de bus ouverts dans les villes secondaires	1	1	ND
Nombre de textes et de documents adoptés	2	1	2
Nombre de séances de sensibilisations	87	124	90
Nombre de ralentisseurs hors norme détruits	158	0	150
Nombre de sorties de contrôles effectués	156	627	300
Nombre d'audits/inspections de sécurité routière effectués	1	8	1

Source : CSD-CSM, juillet 2022

368. L'analyse des réalisations des produits des services de transport indique que certains produits ont enregistré des contreperformances nulles expliquées entre autres par le retard accusé dans la mise en œuvre du projet de mobilité urbaine du Grand Ouaga et la recrudescence de l'insécurité routière marqué par l'incivisme routier.

369. Pour ce qui concerne l'accès aux services financiers aux populations, les indicateurs enregistrent une réalisation satisfaisante avec des cibles atteintes dès 2020. Ces progrès sont consignés dans le Tableau 102 ci-dessous.

Tableau 102 : Situation des indicateurs des services financiers

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Taux d'accès à la microfinance (%)	13,24	14,5	20,21
Taux de bancarisation strict (%)	20,63	21,25	17,2
Taux d'utilisation des services financiers (%)	75,44	81,42	75

Source : CSD-CSM, juillet 2022

370. En outre, ces performances ont été rendues possibles grâce à la formation des personnes en inclusion financière, à la disponibilité des rapports sur « la promotion de la finance digitale et les financements alternatifs » et « le secteur de l'inclusion financière » entre autres. Les résultats de la mise en œuvre de ces produits sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 103 : Situation des indicateurs du niveau d'accès des populations aux services financiers en 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de personnes formées à la base en éducation financière	3 731	8 167	108 00
Disponibilité du rapport de la session annuelle du Cadre National de Concertation des Acteurs de	1	1	1

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
l'Inclusion Financière (CNC-AIF)			
Disponibilité de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers (OQSF)	0	0	1
Disponibilité du rapport sur la promotion de la finance digitale et les financements alternatifs	0	1	1
Disponibilité du rapport annuel sur le secteur de l'inclusion financière	1	1	1

Source : CSD-CSM, juillet 2022

371. L'analyse du Tableau 104 montre que la cible du produit formation en éducation financière n'est pas atteinte et s'explique par le retard de signature de contrat avec les prestataires. Il en est de même pour la mise en place de l'Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF) dont le projet de décret de création est en attente de validation par le Conseil des Ministres.

372. Dans le domaine des services postaux et de communication, des indicateurs définissant la qualité et la compétitivité ont été suivis. Ils sont résumés dans le Tableau 104.

Tableau 104 : Situation des indicateurs des services postaux et de communication au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Coût moyen d'un forfait mensuel de 5 Go de données mobiles (FCFA)	5865	5000	5000
Coût moyen mensuel d'un abonnement de 2 Mbit/s d'accès à Internet (FCFA)	12 500	8 000	8 000
Taux de couverture de la population en large bande mobile en 3G	50,4	53,20	ND
Taux de couverture de la population en large bande mobile 4G	33,1	36,60	ND
Evolution du nombre de médias créés	375	385	380
Nombre d'agence de communication agréées	37	88	80

Source : CSD-CSM, juillet 2022

373. Il ressort de l'analyse du tableau que sur six (06) indicateurs, quatre (04) d'entre eux ont atteint et même dépassé leurs cibles tandis que les deux autres ont réalisé des performances significatives comparativement à 2020. Les performances enregistrées pour améliorer la qualité et la compétitivité des services postaux et de communication ont été rendues possibles grâce à (i) l'augmentation de la capacité de la bande passante internationale par abonnement ; (ii) la baisse du coût du forfait mensuel d'un abonnement de 2 Mbit/s d'accès à internet (8 000 FCFA) haut débit ; (iii) l'accroissement du taux de couverture de la

population en large bande mobile en 3G et 4G et (iv) l'accroissement de l'offre de service de communication par la création de médias et d'agences de communications agréées. L'ensemble des produits mis en œuvre sont consignés dans le Tableau 105.

Tableau 105 : Situation des indicateurs de produits des services postaux et de communication

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de services en ligne offerts par LAPOSTE-BF	5	6	7
Capacité de la bande passante internationale par abonnement (en kbps/abonnement)	7,12	8,73	ND
Capacité de la bande passante internationale du PAV (Gbps)	22,5	17,5	15
Proportion des épargnants ayant contracté un crédit %	0	0	2
Nombre de structures publiques utilisant la plateforme CIM	2	2	10
Nombre de procédures dématérialisées	0	20	20
Nombre de structures publiques utilisant la plateforme SIGED	1	5	10
Nombre de projets d'entreprises de presse privée financés	4	4	10
Nombre de chaines de télévision nationales émettant en mode TNT	21	21	21
Nombre de stagiaires formés	111	110	110
Nombre d'œuvres primées au concours prix Galian	19	20	21

Source : CSD-CSM, juillet 2022

374. Certains produits enregistrent des contreperformances expliquées entre autres par (i) la non sélection de projets pour non-conformité aux critères d'éligibilité ; (ii) la qualité jugée insuffisante des œuvres présentées dans certains genres journalistiques ; (iii) le retard accusé dans les procédures administratives en vue de la mise en place de la Banque postale et (iv) l'absence de la mise en place du système financier numérique décentralisé pour ce qui est de la proportion des épargnants ayant contracté un crédit .

II.4.3.2. EA 4.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée

375. Pour l'atteinte de cet effet, l'action publique a été de porter à 27,7% le taux de croissance des exportations des filières porteuses et de faire passer à 4,2% la part du marché régional. Les résultats des différentes actions de renforcement de la mise en marché des produits sont présentés dans le Tableau 106.

Tableau 106 : Situation des indicateurs d'effet de la mise en marché des produits nationaux au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Part de marché des principaux produits alimentaires locaux sur le marché intérieur	ND	ND	ND
Taux de croissance des exportations des filières porteuses (%)	27,5	ND	27,7
Part du marché régional	4,1	ND	4,2

Source : CSD-CSM, juillet 2022

376. A la date du 31 décembre 2021, aucune donnée n'est disponible pour les trois (03) indicateurs d'effet ci-dessus. Toutefois, des actions de diversification des produits d'exportations, d'amélioration de la qualité des produits locaux sur le marché et d'organisation d'une concurrence sainte et loyale ont permis d'enregistrer des résultats ci-dessous.

Tableau 107 : Situation des indicateurs stratégiques de la mise en marché des produits nationaux au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Solde de la balance commerciale	+112,7	ND	-500
Part des produits alimentaires de consommation dans les importations de biens	12,7	13,9	9,5
Pourcentage de commerçants contrôlés respectant la réglementation commerciale (%)	30	11,27	15

Source : CSD-CSM, juillet 2022

377. Certes, l'analyse du tableau montre une régression des indicateurs mais force est de constater que des efforts ont été déployés en accordant une subvention plus importante aux coton-culteurs, en améliorant le nombre d'instructions reçues et suivies en matière de concurrence ainsi que le nombre d'entreprises du domaine karité dirigées par une femme entre autres. L'ensemble de ces efforts ont permis d'enregistrer les résultats consignés dans le Tableau 108.

Tableau 108 : Situation des indicateurs de produits de l'EA 4.3.2 au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Volume de subvention accordée aux producteurs de coton (en milliards FCFA)	28,452	12,677	3,5
Nombre d'autorisations spéciales d'exportation délivrées (ASE)	504	601	620
Nombre cumulé de produits certifiés NBF	85	114	200
Coût des achats publics des produits locaux (en milliards FCFA)	23,1	2,3	5

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'instructions reçues et suivies en matière de concurrence	8	12	8
Nombre de contrôles	52	52	52
Nombre de commerçants contrôlés	4 500	16 387	6 000
Nombre d'entreprises du domaine du beurre de karité dirigées par des femmes bénéficiant de l'appui du projet	120	185	180

Source : CSD-CSM, juillet 2022

378. En revanche, certaines difficultés n'ont pas permis l'atteinte des cibles, notamment le nombre d'autorisations spéciales d'exportation délivrées (ASE), le nombre cumulé de produits certifiés Normes du Burkina Faso (NBF), le coût des achats publics des produits locaux. Ces contreperformances sont liées d'une part à la suspension de la délivrance des Autorisations spéciales d'exportation (ASE) pour les céréales, à la méconnaissance des avantages associés à la certification, malgré les actions entreprises comme le projet « certifier 1 000 produits à coût partagé » et d'autre part au manque d'implication des départements ministériels dans la transmission de leur situation en termes de « consommons local ».

II.4.3.3. Synthèse de la promotion du commerce et de l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents

379. En matière de promotion du commerce et d'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents, les acquis significatifs réalisés en 2021 portent sur la dynamique de formalisation du secteur des services expliquée par une évolution de (i) la part contributive des transports au PIB passant de 1,5% en 2020 à 1,7% en 2021 ; (ii) la contribution des postes et des télécommunications au PIB dont la réalisation en 2020 se situait à 2,5% contre 2,6% en 2021 et (iii) le taux de pénétration de la téléphonie mobile qui est passé de 102% à 111% entre 2020 et 2021.

380. Pour ce qui est du renforcement de la mise en marché des produits, les avancées sont enregistrées en matière de diversification des exportations, de promotion d'une concurrence saine et loyale et d'amélioration de la qualité des produits locaux. Ces acquis ont été rendus possibles grâce (i) au renforcement de l'enveloppe de la subvention accordée aux coton-culteurs passant à 12,677 milliards sur une cible de 3,5 milliards ; (ii) l'amélioration des instructions reçues et suivies en matière de concurrence ; (iii) le contrôle de 16 387 commerçants et (iv) la volonté d'accompagner 185 entreprises de beurre de karité

dirigées par des femmes. Dans une moindre mesure, des progrès ont été enregistrés en matière de produits certifiés NBF et au nombre d'autorisation spéciales délivrées.

381. En dépit de ces progrès, certains investissements et/ou réformes n'ont pas pu atteindre l'objectif. Ils portent entre autres sur la réforme du « consommons local » qui s'est traduite par un montant des achats publics des produits locaux de 2,3 milliards contre une cible de 5 milliards ; le non renouvellement du parc automobile de la SOTRACO conformément aux prévisions.

382. L'amélioration de la part des produits alimentaires de consommation dans les importations de biens, la promotion de la certification NBF des produits, la poursuite de la réalisation des investissements et des réformes notamment la sécurisation et la modernisation des titres de transport, le renforcement de la consommation des produits locaux, la prospection de nouveaux marchés pour les produits burkinabè demeurent les défis à relever en vue de promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents.

II.4.4. Objectif stratégique 4.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie

383. Pour la concrétisation de cet objectif stratégique, 05 effets attendus sont poursuivis. Les bilans de mise en œuvre desdits effets se présentent comme suit par effet attendu.

II.4.4.1. EA 4.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées

384. L'objectif recherché qui est de 6 155,04 m³ pour la capacité de stockage en eau de surface en 2021 n'a pas pu être atteint (6 145,70 m3) (Tableau 109). Cependant, une augmentation par rapport aux chiffres de l'année de référence a été constatée (6 140,84 en 2020).

Tableau 109 : Situation des indicateurs d'effet 4.4.1 en 2021

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Capacité de stockage en eau de surface (Millions de m³)	6 140,84	6 145,70	6 155,04
Niveau de satisfaction des besoins en eau des usagers (%)	62,1(2018)	ND	65

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

385. La situation des produits livrés qui ont permis d'obtenir le niveau des indicateurs de l'effet attendu est consignée dans le Tableau 110. Les prévisions sur le nombre de nouveaux barrages à réaliser (1), le nombre de berges de barrages et retenues d'eau à protéger (10) et

le recouvrement de la CFE (2 648 millions de f CFA) ont été finalement dépassées. Par contre, les produits livrés relatifs à la réhabilitation des barrages dégradés et la sécurisation des barrages, n'ont pas été tous à la hauteur des cibles prévues. Enfin, en 2021 aucun SDAGE n'a été produit. Aussi aucun forage profond de 500 m dans la zone sédimentaire du Burkina Faso n'a été réalisé.

386. Pour renforcer la mobilisation des ressources en eau, des investissements structurants sont identifiés et dont la recherche de financement est en cours. Les documents de projets de ces investissements sont conçus avec les études d'Avant-projet détaillé (APD), les études d'impact environnemental et social et les dossiers d'appel d'offres.

387. Le faible nombre de barrages dégradés réhabilités est due à une compétence limitée des entreprises ayant eu les marchés. Pour la non réalisation des forages, l'inaccessibilité de certaines zones et le manque de moyens financiers en sont les principales causes. Pour finir avec les agences d'eau disposant de SDAGE, le décret pour l'agence de Nakambé n'a pas encore été adopté en Conseil de Ministre.

Tableau 110 : Situation des indicateurs de produits 4.4.1 en 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de nouveaux barrages réalisés	6	2	1
Nombre de barrages dégradés réhabilités	1	3	11
Nombre de Barrages sécurisés	0	5	6
Nombre d'agences de l'eau disposant d'un Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion de l'Eau (SDAGE)	2	2	3
Nombre de forages profonds de 500 m réalisés dans la zone sédimentaire du Burkina Faso	0	0	3
Nombre de berges de barrages/retenues d'eau protégées	0	11	10
Montant de la CFE recouvré (millions de F CFA)	5 655,93	6 165,86	2 648

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

II.4.4.2. EA 4.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité aux infrastructures de transport et de TIC sont améliorées

388. La performance enregistrée en matière d'infrastructures, aussi bien en termes de niveau d'atteinte des indicateurs d'effets que de réalisation des livrables se présente comme suit par type d'infrastructure.

389. Ainsi, en matière d'infrastructures routières, le niveau de performance en termes de développement et d'accessibilité est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 111 : Profil des indicateurs du désenclavement interne et externe en infrastructures routières

Indicateur	Réf. 2020	Réal.2021	Cible. 2021
Proportion de routes bitumées en %	27,42	28,06	30
Proportion de routes renforcées et/réhabilitées (%)	ND	4,3	24,1
Proportion de voiries urbaines prévues et aménagées		32,69	52,53
Proportion de routes en bon état	24	30	30
Proportion de pistes rurales aménagées en %	33,57	35,53	35,79
Taux de couverture national en réseau géodésique	43,5	43,5	43,5

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD ITCH

390. En 2021, des acquis ont été obtenus en termes de réalisation de routes bitumées, de routes en bon état, de voiries, de pistes rurales et de taux de couverture en réseau géodésique, tout en restant en retrait par rapport aux cibles fixées pour 2021 pour la plupart. Cependant, la performance en termes de renforcement et/ ou de réhabilitation de routes ainsi que de voiries urbaines aménagées restent loin d'être atteinte avec des proportions respectives de 4,3% et 32,69% pour des cibles de 24,1% et 52,53% respectivement.

391. Le Tableau 112 fournit la situation des produits attendus en fin 2021 relatifs à la réalisation des infrastructures routières, à la couverture géodésique et au contrôle de véhicule.

Tableau 112 : Situation des quelques livrables clés dans le domaine des infrastructures routières

Indicateur	Réf. 2020	Réal.2021	Cible. 2021
Linéaire de nouvelles routes bitumées (km)	129	43	150
Linéaire de pistes rurales aménagées (km)	206,33	1 023,915	1721
Linéaire de routes bitumées renforcées/réhabilitées (km)	130,5	78,73	125,5
Linéaire de voiries urbaines prévues et aménagées (km)	113,97	117,82	149,35
Linéaire du réseau routier classé entretenu par entretien courant	7 659	7 965	7 965
Linéaire du réseau routier classé entretenu par entretien périodique	1 246	1 213	1213
Linéaire du réseau de pistes rurales entretenu par entretien courant	1 420	1 506	1 506
Nombre de borne géodésique fonctionnelle du territoire national	1 464	1 464	1 477
Nombre de véhicules poids lourds contrôlés	200 000	214 000	200 000

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD ITCH

392. Les données du tableau ci-dessus montre que les cibles des produits relatifs à l'entretien courant et périodique des infrastructures routières et au contrôle de véhicule sont atteintes tandis que celles portant sur les travaux de construction, d'aménagement et de réhabilitation ne l'ont pas été.

393. De nombreux chantiers de bitumage de nouvelles routes ont été engagés avec des niveaux de réalisation divers dont 5 suspendus pour raison d'insécurité, comme le montre le Tableau 113.

Tableau 113 : Projets d'infrastructures routières

Projets d'infrastructures routières	Réf 2020	Cible 2021	Réal. 2021	Observations
Les travaux achevés : 92,2 km de nouvelles routes bitumées dont :				
Didyr-Toma-Tougan (84 km)	80	84	84	Achevé
Kantchari-Diapaga (RN 19) et Tansarga-Frontière du Bénin (RD08) (Lot 1) 70 km	53	70	70	Achevé
Boulsa - Sapaga, 56 km, section 1 : Sapaga-Kalwartenga (22 km)	18	22	22	Achevé
voiries 11 décembre 2021 dans les villes de Ziniaré, Boussé et Zorgho	0	61	45	Achevé
Voiries urbaines dans les communes de Tenkodogo, Koudougou et Ouahigouya dans le cadre du PTDIU	0	19	16,5	Achevé
Voiries urbaines dans la commune de Ouahigouya (5,7 km)	0	5,7	5,7	Achevé
318,56 km de routes en cours de bitumage				
Voiries en pavé à Tenkodogo (5,16 km)	01	5,2	4,0	En cours
Voiries dans la ville de Zorgho dans le cadre du projet CU9 (4,96 km)	0	4,96	1,80	En cours
Fada – Bogandé, (Lot 1)	0	40	15	Suspendu pour insécurité
Tougan – Lanfiéra – N'di, (Lot 3)	0	30	11	Suspendu pour insécurité
Koundougou – Solenzo (Lot 4)	0	30	0	Suspendu pour insécurité
Dori – Gorom, (Lot 5)	0	30	17,7	Suspendu pour insécurité
Zorgho-Tanghin-Meghet (25km)	0	25	11	En cours
Guiba et Garango (RN17)	0	57	29	En cours
Section urbaine de la RN04 allant du croisement de la RN04/RN03 à l'échangeur de l'Est	4	4,4	4,3	En cours
Voies de contournement de la ville de Ouagadougou	56	93	87	En cours

394. Quant aux travaux de réhabilitation, fortement contrariés par la situation sécuritaire, l'état d'avancement des projets identifiés se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau 114 : Situation d'exécution des projets de renforcement/réhabilitation de routes bitumées

Projets d'infrastructures routières	Réf. 2020	Réal.2021	Cible 2021	Observation
78,73 km achevé en 2021				
Sakoinsé-Koudougou		42	38	
Gourcy-Ouahigouya (45 km)		45	40,73	
218 km en cours d'exécution				
Gounghin-Fada-Piéga-Frt. du Niger (RN04 ; 218 km) Lot 1 : Gounghin – Fada : (50 km)		10	0	Résilié pour défaillance de l'entreprise et en cours de réattribution
Gounghin-Fada-Piéga-Frt. du Niger (RN04 ; 218 km) Lot 2 : Fada – Matiakoali (100 km)	0	20	0	Suspendu pour insécurité
Gounghin-Fada-Piéga-Frt. du Niger (RN04 ; 218 km) Lot 3 : Matiakoali-frontière du Niegr (67 km)	0	20	0	Suspendu pour insécurité

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD ITCH

395. Outre ces travaux en exécution, des efforts visant la maturation des projets routiers se sont consolidés avec l'achèvement de 5 études portant sur un linéaire de 535,2 km et 7 études en cours dont 2 suspendus pour cause d'insécurité. Il s'agit de la Route Nationale 19 Diapaga-Namounou-Arli-Tindangou et des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route Tindangou-frontière du Togo (205 km) et la RN23) Djibo-Aribinda- Gorgadji-Dori (188 km).

396. En 2021, la non atteinte des cibles des différents produits s'explique par le contexte sécuritaire difficile ayant entrainé le non démarrage et l'arrêt de certains chantiers et la lenteur dans l'exécution des travaux, la réorientation des crédits budgétaires ainsi que les longs délais de réaction des Partenaires Techniques et Financiers dans l'obtention des avis de non objection. Outre les délais accusés dans la livraison des infrastructures, cette situation entrainerait des surcoûts.

397. S'agissant du développement des infrastructures aéroportuaires et ferroviaires, les résultats sont contrastés et reste en deçà des cibles fixées. Le taux de réalisation des infrastructures aéroportuaires est passé de 32% en 2020 à 47% en 2021 pour une cible de 57% tandis que celui du projet d'interconnexion ferroviaire Burkina-Ghana n'a pas connu d'évolution stagnant à 10% en 2021 pour une cible de 20%. La contreperformance dans la réalisation des infrastructures aéroportuaires s'explique par la non-exécution effective des travaux, la

défaillance des entreprises et l'insuffisance des ressources financières, notamment la contrepartie de l'Etat et la non mobilisation du deuxième prêt de la BOAD. En revanche, la contreperformance dans la réalisation des infrastructures ferroviaires s'explique par la non contractualisation avec le partenaire privé, le processus de libération des emprises toujours en cours, le manque de ressources financières pour le dédommagement des personnes affectées par le projet et pour la réalisation des études complémentaires.

398. Concernant le développement des infrastructures de télécommunications, les efforts continus ont permis de conforter la connectivité au plan national avec un dépassement de la cible visée. En effet, le taux de pénétration de la population nationale à l'Internet a atteint 60,9% pour une cible de 50% en 2021 contre 46,7% en 2020. A cela s'ajoute, le débit internet international qui a doublé, passant de 56,26 Gbps en 2020 à 117,66 Gbps en 2021.

399. Cette performance découle de l'exécution des actions et/ou investissements rentrant dans le cadre de l'extension et du renforcement du RESINA, le maillage du territoire en fibre optique, le renforcement des capacités du Point d'atterrissement Virtuel (PAV) et la fonctionnalité des réseaux d'accès Internet 3G et 4G. Les résultats atteints dans ce cadre en termes de livrables figurent dans le Tableau 115.

Tableau 115 : Indicateur de développement des infrastructures de télécommunications

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Longueur de fibre optique en km (du public)	2 974	3 801	3 769
Nombre de provinces interconnectées au RESINA	42	42	45
Débit de la connectivité de l'administration (Gbps))	2,74	4	ND
Débit du PAV (Gbps)	17,5	22,5	15
Débit du trafic internet (Mbps) (Trafic Internet moyen par abonnement par mois en Mbps sur le réseau fixe de l'ONATEL S.A)	68 751,36	13 2096	ND
Taux de couverture du territoire en 3G (%)	28,3	31,70	ND
Taux de couverture du territoire en 4G (%)	11,9	14,40	ND

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD ITCH

400. Les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble, même si trois provinces ne sont toujours pas interconnectées au Réseau informatique national de l'administration (RESINA) au regard du contexte sécuritaire difficile ayant perturbé l'exécution des travaux dans ces provinces.

401. Enfin, des résultats encourageants sont enregistrés en matière de sauvegarde environnementale dans la réalisation des travaux du secteur des Infrastructures de Transport, de Communication et d'Habitat (ITCH), avec la délivrance de 83 avis de faisabilité environnementale et 08 avis de conformité environnementale ainsi que le suivi de 12 plans de gestion environnementale et sociale pour des cibles respectives de 30, 10 et 20.

II.4.4.3. EA 4.4.3 : l'énergie est suffisante, accessible, fiable et moins coûteuse

402. En matière d'accroissement de la production électrique, la politique menée par le Gouvernement en 2021 a permis d'améliorer sensiblement les indicateurs identifiés à cet effet même si aucune cible n'a été atteinte comme consigné dans le tableau ci-après.

Tableau 116 : Situation des indicateurs de l'Effet EA 4.4.3

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Puissance électrique disponible (MW)	712,2	739,35	875
Indice de durée moyenne d'interruption du système (Heures)	86 (2019)	89	81
Puissance additionnelle installée	30	34,1	88

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, 2022

403. Au 31 décembre 2021, la puissance électrique disponible est passée de 712,2 MW en 2020 à 739,35 MW en 2021. Quant à l'Indice de durée moyenne d'interruption du système, il s'est détérioré, passant de 86 heures en 2019 à 89 heures en 2021 pour une cible de 81 heures. Par ailleurs, la puissance additionnelle installée a atteint 34,1 MW en 2021 pour une cible de 88MW contre 30MW en 2020.

404. Ces résultats ont été soutenus par l'exécution de certains produits clés dont l'état se présente dans le tableau ci-après.

Tableau 117 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021 de l'Effet EA 4.4.3

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Taux de réalisation annuelle des travaux d'extension de la capacité de la centrale thermique de Kossodo de 50 MW	75%	100%	100%
Taux de réalisation annuelle des travaux de construction de la centrale solaire photovoltaïque de 14 MWc à Matourkou	0	20%	ND
Taux de réalisation annuelle des travaux de construction des centrales solaires du Programme YELEEN (Ouaga Nord-ouest 43MWc ; Dori 6.29MWc ; Diapaga 2.2MWc ; Gaoua 1.13MWc)	0	30%	ND
Puissance installée dans le cadre de la centrale de Zagtouli 2 (17 MWc)	0	15%	ND
Puissance installée dans le cadre la construction de la centrale solaire photovoltaïque de 30 MW (PPP)	0	25%	50%

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, 2022

405. Comme le montre le tableau ci-dessus, le renforcement de la puissance installé est tributaire de l'achèvement des travaux d'extension de la centrale thermique de Kossodo en sus des actions engagées pour maintenir le parc existant. Quant aux autres projets énergétiques

spécifiques, ils ont connu un début de mise en œuvre mais leur exécution reste timide oscillant entre 15% et 30%. Cette contreperformance s'explique principalement par la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines localités du pays mais aussi par la faible capacité de résilience d'entreprises au niveau national pour conduire à bien les projets énergétiques en cours.

II.4.4.4. EA 4.4.4 : le développement des pôles de croissance est assuré

406. Les progrès enregistrés en matière de développement des pôles de croissance sont mesurés par deux indicateurs dont le profil est consigné dans le tableau ci-après.

Tableau 118: Situation des indicateurs de l'effet EA 4.4.4

Indicateurs de l'effet PNDES	Réal 2020	Réal 2021	Cible 2021
Effectif des emplois locaux créés par les pôles de croissance et de compétitivité	25 270	29 000	29 680
Part de la production des pôles de croissance et de compétitivité dans la production agro-sylvo-pastorale, halieutique, touristique et artisanale (%)	ND	ND	ND

Source : CSD GE, rapport de performance, avril 2022

407. De l'analyse du tableau, les efforts engagés en matière de développement de pôles de croissances se sont traduits par un accroissement des effectifs des emplois locaux crées, estimé à 29 000 emplois au 31 décembre 2021 pour une cible de 29 680 ; la part de la production desdits pôles dans la production ASPHF n'est pas disponible.

408. Même s'il n'était pas prévu la création formelle d'un pôle de croissance ou de compétitivité en 2021 pour renforcer les pôles existants, notamment Bagrepole et la Grappe huilerie de Bobo, des actions étaient engagées pour la maturation de certains projets de pôles avec des niveaux de réalisations diverses.

409. Ainsi, l'avancée majeure concerne la mise en place des pôles de croissance agricole (Samendeni et Sourou), avec un taux d'atteinte des actions prévues de 100%, matérialisé par la transformation de l'agropole de Sourou en Société d'économie mixte (SOUROUPOLE SEM) et la mise en place de son Conseil d'administration ainsi que l'indentification des études prioritaires pour la formulation de l'agropole de Samendeni dont des termes de référence y relatifs ont été élaborés.

410. En outre, la réalisation de l'étude d'évaluation des potentialités touristiques de l'Est prévue, a été effective pour ce qui est de la création du pôle de croissance éco touristique de l'Est.

411. En revanche, le processus de création du pôle de croissance du Sahel (PCS) peine à se relancer. L'élaboration des documents administratifs (arrêtés, manuels d'exécution, etc.) attendu pour 2021, n'a pas été effective en raison de la suspension de ladite activité, eu égard à des difficultés d'accès et d'investissement dans la zone concernée du fait de l'insécurité.

II.4.4.5. EA 4.4.5 : la construction des villes en pôle de développement durable s'est améliorée

412. Cet effet est mesuré à partir de deux (02) indicateurs à savoir le taux de couverture géographique des équipements en milieu urbain et le taux de conformité des constructions aux normes et à la règlementation dont le niveau de réalisation se présente dans le tableau ci-après.

Tableau 119 : Situation des indicateurs de l'EA 4.4.5

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Taux de couverture géographique des équipements en milieu urbain	15	ND	ND
Taux de conformité des constructions aux normes et à la règlementation.	10%	14%	15%

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD ITCH

413. Des efforts ont été menés en 2021 en termes d'amélioration de la conformité des constructions avec un taux de 14%, pour une cible de 15%.

414. Les efforts déployés pour améliorer le développement des villes sont tributaires de la mise en œuvre des produits clés identifiés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 120 : Situation des indicateurs de produits au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'équipements structurants construits	2	2	2
Nombre de chefs-lieux de communes rurales lotis	2	6	10
Nombre de textes d'encadrement en matière de construction élaborés	ND	1	2
Nombre de constructions contrôlées	1861	1234	1800
Nombre de projet de maitrise d'ouvrage publique supervisés	12	11	100

Source : À partir du rapport annuel de performance 2021 du CSD ITCH

415. Dans l'ensemble, en dehors des actions de supervision de projet de maitrise d'ouvrage publique qui restent loin de la cible visée, les résultats sont satisfaisants en termes de contrôle de construction, de réalisation d'équipements structurants, de lotissements et d'élaboration de texte d'encadrement de construction, notamment le guide de la pratique de la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la construction.

416. Néanmoins, plusieurs difficultés plombent l'atteinte des objectifs au rang desquels, (i) la non mise en œuvre du document de l'Assistance de la Maitrise d'Ouvrage Publique (AMOP) et la faiblesse du dispositif de suivi et de capitalisation des opérations de supervision en matière de supervision de la maitrise d'ouvrage publique ; (ii) le contexte sécuritaire qui rend certaines communes inaccessibles et (iii) l'insuffisance des ressources financières pour le recrutement d'un consultant dans le cadre de l'élaboration des textes de l'Office Nationale de Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) dans le cadre du contrôle des constructions.

II.4.4.6. Synthèse du développement des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie

417. Pour l'atteinte de l'OS 4.4, l'effet 4.4.1 a présenté des progrès à travers la hausse des capacités de stockage en eau de surface. Cependant, les investissements structurants peinent à se réalisés.

418. Dans l'optique d'améliorer la mise en œuvre des investissements structurants, les solutions suivantes sont envisageables, à savoir :

- la réalisation des études complémentaires pour les projets d'investissements structurants afin d'améliorer le niveau de maturité de ces projets ;
- l'implication des acteurs (FDS, VDP, élus locaux…) dans l'évaluation des risques et la définition des dispositions sécuritaires à observer, le respect des consignes sécuritaires, la révision de la programmation en tenant compte des zones à risques et le redéploiement des activités dans le cas échéant ;
- la transmission des dossiers de qualité aux bailleurs à bonne date et le maintien d'une concertation permanente avec eux.

II.4.5. Objectif stratégique 4.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre

419. Trois effets attendus majeurs sont identifiés pour l'objectif stratégique 4.5, à savoir : EA 4.5.1 : « La gouvernance environnementale et du développement durable est améliorée » ; EA 4.5.2 : « La résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires est améliorée » et EA 4.5.3 : « Les ressources naturelles sont gérées durablement ».

II.4.5.1. EA 4.5.1 : la gouvernance environnementale et du développement durable est améliorée

420. En termes de gouvernance environnementale et du développement durable en 2021, les efforts engagés par l'État et ses Partenaires ont permis de porter les indicateurs d'effets à un niveau supérieur à ceux de 2020, mais n'ont pas atteint les objectifs escomptés (Tableau 121). En effet, en 2021, la proportion de Plans Communaux de Développement (PCD) intégrant les thématiques Environnement/ Développement Durable/ Changements climatiques (E/DD/CC) est de 40% pour une cible de 44%, mais elle était de 38% en 2020. Aussi, la proportion des cadres de concertation en matière d'E/DD fonctionnels est passée de 33% en 2020 à 40% en 2021 alors que l'objectif recherché en 2021 est de 80%.

Tableau 121 : Situation des indicateurs de l'EA 4.5.1

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Proportion de PCD intégrant les thématiques E/DD/CC (%)	38	40	44
Proportion des cadres de concertation en matière d'E/DD fonctionnels (%)	33	40	80

Source : CSD-EEA ; juillet 2022

421. Pour ce qui est de la situation des produits réalisés par l'État et ses Partenaires, présentée dans le Tableau 122 devant contribués à l'amélioration de la gouvernance environnementale et du développement durable, les objectifs fixés à la fin de l'année 2021 n'ont pas été atteint. Pour l'année 2021, un seul PCD a été révisé prenant en compte E/DD portant au total à 10 PCD qui prennent en compte la thématique E/DD alors que l'objectif recherché était de disposer à la fin de l'année de 15 PCD qui prennent en compte la thématique E/DD. Aussi, on relève qu'en 2021 le nombre d'acteurs locaux informés/sensibilisés sur la prise en compte de l'E/DD et de la durabilité dans les PLD est de 240 pour un objectif fixé à 1 000. Enfin, aucune session de cadre de concertation unique des conventions a été tenue en 2021, alors qu'il était programmé 2 pour l'année.

Tableau 122 : Situation des indicateurs de produits de l'EA 4.5.1

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombres de PCD révisés prenant en compte E/DD	9	10	15
Nombre d'acteurs locaux informés/sensibilisés sur la prise en compte de l'E/DD et de la durabilité dans les PLD	918	240	1 000
Nombre de sessions du cadre de concertation unique des conventions tenues	0	0	2

Source : CSD-EEA ; juillet 2022

II.4.5.2. EA 4.5.2 : la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires est améliorée

422. En ce qui concerne la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires, on peut noter une amélioration en 2021 au regard de la situation des indicateurs consignée dans le Tableau 123. En effet, en 2021, le taux d'adoption des technologies d'ACC vulgarisées et la quantité de carbone séquestrée (respectivement 95% et 5,2 millions de tonnes eqCO2) ont connu des progrès majeurs et ont été au-delà des objectifs fixés pour l'année (respectivement 75% et 5 millions de tonnes eqCO2).

Tableau 123 : Situation des indicateurs de l'EA 4.5.2

Indicateurs	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible2021
Taux d'adoption des technologies d'ACC vulgarisées	92,06	95	75
Indice national d'adaptation au changement climatique	37,6 (2019)	ND	38
Quantité de carbone séquestrée (en millions de tonnes eqCO2)	3,9	5,2	5

Source : CSD-EEA ; juillet 2022

423. La performance enregistrée en 2021 pour l'amélioration de la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires a été tributaire des résultats engrangés en termes de réalisation de produits dont la situation est présentée dans le Tableau 124. On note l'atteinte des objectifs recherchés pour ce qui est du niveau des produits réalisés en 2021. En effet, en 2021, 32 projets de développement intégrés communaux (PDIC) ont été mises en œuvre et 63 villages en transformation en écovillages ont été réalisés.

Tableau 124 : Situation des indicateurs de produits de l'EA 4.5.2 au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de projets de développement Intégrés communaux (PDIC) mis en œuvre	32	32	32
Nombre de villages en transformation en écovillages	43	63	63

Source : CSD-EEA ; juillet 2022

II.4.5.3. EA 4.5.3 : les ressources naturelles sont gérées durablement

424. Les résultats obtenus des indicateurs d'EA 4.5.3 sont consignés dans le Tableau 125. La proportion des superficies des forêts classées sous aménagement et la proportion des superficies des aires de protection faunique sous aménagement sont restées inchangées depuis 2020. Cette situation est due à l'insécurité dans les forêts et aires de protection, où aucune action d'aménagement n'a été conduite. Quant à la proportion de terres dégradées récupérées, elle est évaluée à 5,38%, en deçà de la cible de 11% fixée pour l'année 2021.

Cette performance est en repli par rapport à 2020, où la proportion des terres dégradées récupérées était de 7,65%.

Tableau 125 : Situation des indicateurs d'effet 4.5.3 en 2021

Indicateurs	Réf.2020	Réal. 2021	Cible2021
Proportion des superficies des forêts classées sous aménagement (%)	44,69	44,69	50
Proportion des superficies des aires de protection faunique sous aménagement (%)	75	75	76
Taux de sols pollués réhabilités (%)	3	ND	5
Proportion de terres dégradées récupérées (%)	7,65	5,38	11

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

425. La situation des produits qui ont concouru à l'atteinte de l'EA 4.5.3 est présentée dans le Tableau 126. Malgré les difficultés rencontrées liées au climat sécuritaire délétère dans les zones d'interventions, il ressort que des produits ont été livrés et d'autres ont pu atteindre les objectifs fixés pour l'année 2021.

Tableau 126 : Situation des indicateurs de produits 4.5.3 en 2021

Indicateur	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de plants produits	10 177 727	10 432 389	11 000 000
Nombre de plants mis en terre	6 364 143	5 398 631	10 500 000
Nombre de CT appuyées pour la création de nouveaux espaces de conservation	19	82	20
Superficies des terres dégradées récupérées à des fins agricoles (ha)	34 154,38	18 121,9	16 705 ,98
Superficie des espaces pastoraux régénérés / récupérés (ha)	3 408	4 470	2 284
Nombre de postes de contrôles construits	0	02	10
Nombre de postes forestiers construits	0	07	20
Nombre d'aires classées immatriculées	0	09	12
Nombre de Plans d'Aménagement Forestier PAF élaboré	2	14	16
Nombre de personnes sensibilisées sur les bonnes pratiques de GDT	44 111	32 879	30 000
Superficies des terres dégradées récupérées dans les zones protégées (ha)	1 709	2 637,7	5 000
Nombre de forêts classées apurées	6	8	8

Source : CSD-PASP ; juillet 2022

II.4.5.4. Synthèse de l'inversion de la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre

426. Dans acquis ont été obtenus dans l'inversion de la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment au niveau des effets attendus suivantes :

- L'EA 4.5.2 qui a effectivement touché l'objectif recherché en termes d'amélioration de la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaire ;
- L'EA 4.5.3 a enregistré des avancées convenables à travers la poursuite du processus de récupération des terres dégradées qui n'a pas connu d'interruption.

427. Cependant, les investissements structurants qui se rapportent à la construction des postes de contrôle et des postes forestiers dans le but d'améliorer l'EA 4.5.3 ont connu un faible taux de réalisation.

428. Dans la perspective de relever les nombreux défis en termes de gestion durable des ressources naturelles, il convient :

- d'accélérer la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de surveillance des forêts classées au Burkina Faso (SNSAC) ;
- de mettre en œuvre le plan de réhabilitation des forêts classées de l'État ;
- de poursuivre la mobilisation des financements à travers entre autres les fonds climat et la mise en place et l'opérationnalisation de la fiscalité forestière.

III. Financement de la politique nationale de développement en 2021

III.1. Les décaissements

429. Pour la mise en œuvre des actions du PNDES 2021-2025, des ressources financières sont mobilisées au niveau endogène et auprès des partenaires au développement. En 2021, le montant total décaissé pour financer le PNDES s'est élevé à 4 143,71 milliards FCFA. Ces ressources sont constituées de 48% de ressources propres et 52% de ressources extérieures.

430. Le tableau ci-dessous fait le point sur les prévisions et réalisations du financement de la PND.

Tableau 127 : Financement du PNDES-II en 2021 (en milliards FCFA)

	2021			Total PNDES		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Ressources propres	1 814,50	1 974,01	109%	11 989,60	1 974,01	16%
Ressources extérieures	1 320,05	2 169,70	164%	7 041,09	2 169,70	31%
Total	**3 134,55**	**4 143,71**	**132%**	**19 030,69**	**4 143,71**	**22%**

Source : DGB, DGCOOP

III.2. Financement sur ressources propres

431. Les ressources propres mobilisées en 2021 pour le financement du PNDES-II s'élève à 1 974,01 milliards FCFA. Comparé à 2020, la mobilisation des ressources propres a progressé de 12,6%.

432. Les ressources propres sont constituées des ressources fiscales (87,8%) et des ressources non fiscales (12,2%). Le montant des ressources fiscales recouvré s'est élevé à 1 733,35 milliards FCFA sur des prévisions annuelles de la Loi de finances rectificative (LFR) de 1 647,05 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 105,24%. Comparée à la même période en 2020, avec un niveau de réalisation cumulé de 1 461,59 milliards FCFA, il ressort une progression de 18,59% en valeur relative correspondant à 271,76 milliards FCFA en valeur absolue. Quant aux ressources non fiscales, elles ont enregistré globalement une baisse en volume de 50,56 milliards FCFA, passant de 291,22 milliards FCFA en 2020 à 240,66 milliards FCFA en 2021.

433. Le tableau ci-dessous fait la situation de la mobilisation des ressources propres en 2020 et 2021.

Tableau 128: Situation de mobilisation des ressources propres entre 2020 et 2021

	2020			2021		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Recettes fiscales	1 490,41	1 461,59	98%	1647,05	1 733,35	105%
Recettes non fiscales	232,42	291,22	125%	220,47	240,66	109%
Total	**1 722,83**	**1 752,81**	**102%**	**1 867,52**	**1 974,01**	**106%**

Source : DGB

III.3. Financement sur ressources extérieures

434. Le financement sur ressources extérieures provient principalement de l'aide publique au développement (APD) apportée par les partenaires techniques et financiers (PTF) et des partenaires privés à travers le Partenariat public-privé (PPP).

435. Le montant du financement sur ressources extérieures décaissé sous forme d'Aide publique au développement s'est élevé en 2021 à 2 169,7 milliards FCFA contre 2 141,7 milliards FCFA en 2020. Ce montant a été décaissé par les partenaires multilatéraux et bilatéraux ainsi que les ONG dans les proportions respectives de 63,8%, 32,2% et 4,0%.

436. Une analyse de la structure des décaissements de l'APD reçue par le Burkina Faso en 2021 montre une prédominance des dons (69,0%) par rapport aux prêts (31,0%) et des appuis projets (83,1%) par rapport aux appuis budgétaires (11,9%), à l'aide alimentaire (3,0%) ainsi qu'à l'assistance et secours d'urgence (2,0%).

437. Par ailleurs, une analyse de la répartition sectorielle de l'APD en 2021 montre que 60,0% a été absorbée par les cinq (05) premiers secteurs que sont : « Santé » (16,3%), « Travail, emploi et protection sociale » (14,4%), « Production agro-sylvo-pastorale » (12,1%), « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » (8,9%) et « Environnement, eau et assainissement » (8,3%).

438. Le tableau ci-dessous fait la situation des décaissements de l'APD en 2020 et 2021.

Tableau 129 : Situation des décaissements de l'APD sur la période 2020-2021

Type de financement	2020		Total	2021		Total
	Prêts	Dons		Prêts	Dons	
Bilatéraux	119,48	663,31	782,8	38,47	661,18	699,65
Multilatéraux	626,06	649,93	1275,99	633,41	750,07	1383,48
ONG Internationales		82,86	82,86		86,57	86,57
TOTAL	**745,54**	**1396,11**	**2141,65**	**671,88**	**1497,82**	**2169,7**

Source : RCD 2021

III.4. Les conventions

439. Pour l'année 2021, un nombre total de 68 conventions de financement ont été signées entre le Gouvernement du Burkina Faso et les partenaires au développement qui l'accompagnent. Le montant global de ces conventions est estimé à 1 473,49 milliards FCFA contre 831,23 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 77,3%. Selon la répartition par type de coopération, 35 conventions ont été signées avec les partenaires bilatéraux, 32 avec les partenaires multilatéraux et 1 avec le secteur privé sous forme de PPP.

440. L'analyse des conventions signées en 2021 montre que le montant des engagements des partenaires multilatéraux est le plus important avec un montant de 974,32 milliards FCFA, soit 66,1% du total des engagements. Celui des bilatéraux s'est situé à 354,1 milliards FCFA, soit 24,0%. Quant au contrat PPP, son montant a été de 145,07 milliards FCFA, soit 9,8%.

441. La répartition du montant des conventions signées par type de financement indique une prédominance des prêts qui représentent 53,9%, soit 794,25 milliards FCFA. Les dons représentent 46,1%, soit une valeur de 679,24 milliards de FCFA.

442. Le tableau ci-dessous fait la situation des conventions signées en 2020 et 2021.

Tableau 130 *:* Récapitulatif des montants des conventions signées sur la période 2020-2021 (en milliards FCFA*)*

Type de coopération	2020			2021		
	Prêts	**Dons**	**Total**	**Prêts**	**Dons**	**Total**
Bilatérale	169,15	346,13	**515,28**	105,42	248,67	**354,10**
Multilatérale	136,73	179,22	**315,95**	543,76	430,57	**974,32**
PPP				145,07		**145,07**
Total	**305,88**	**525,35**	**831,23**	**794,25**	**679,24**	**1473,49**

Source : RCD 2021

Conclusion

443. La mise en œuvre du PNDES II au cours l'année 2021 s'est déroulée dans un contexte national difficile marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et la persistance des attaques terroristes avec son corolaire de déplacement interne de populations créant une crise humanitaire sans précédent.

444. Malgré cette situation nationale difficile, on enregistre des avancées notables dans la mise en œuvre du PNDESII en 2021.

445. Ainsi dans le domaine de la consolidation de la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix, les acquis concernent entre autres : (i) l'organisation de La semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) qui a permis de sensibiliser 100 000 personnes sur la citoyenneté ; (ii) le renforcement de la culture du civisme en milieu scolaire par la formation/sensibilisation de 1 500 acteurs.

446. En matière de renforcement de la sécurité intérieure du pays et de défense du territoire national ».Les acquis majeurs obtenus portent sur : (i) la construction d'infrastructure au profit de la police et des gardes de sécurité pénitentiaire ; (ii) les recrutements de personnel au profit de la police, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers ; (iii) la prise d'un décret de promulgation de la loi portant institution de la carte d'identité Biométrique de la CEDEAO et (iv) la mise en place de 23 Commissions de Conciliation Foncière Villageoises (CCFV) fonctionnelles.

447. Dans le domaine du renforcement de la cohésion sociale et la paix, Les avancées majeures portent entre autres sur : (i) l'organisation de sessions de renforcement de capacités sur la consolidation de la paix et le vivre ensemble au profit de 290 CCA ;(ii) l'élaboration d'un guide sur les mécanismes endogènes et traditionnels de prévention et de gestion des conflits.

448. En matière de renforcement de la décentralisation et la bonne gouvernance locale, plusieurs avancées ont été obtenues dans la gestion des collectivités territoriales et l'aménagement efficace du territoire, notamment(i) la relecture de l'avant-projet du nouveau code général des Collectivités territoriales ; (ii) l'élaboration du rapport de capitalisation des réformes de la fonction publique territoriale.

449. Dans le domaine du développement du capital humain, les efforts du gouvernement, ont permis la poursuite de la politique de gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans. En plus de la gratuité des soins, les autres acquis ont concerné l'extension de l'offre avec la construction de 7 nouveaux CSPS et la réhabilitation de 6

autres, l'adoption de la gratuité des produits et services de la planification familiale pour les femmes.

450. Au niveau de l'éducation, des progrès notables ont été enregistrés en ce sens que sur 7 actions attendues, 5 ont obtenu des résultats satisfaisants. Aussi faut-il relever une amélioration de l'offre et de la qualité de l'éducation et de la formation avec l'ouverture de 09 nouvelles spécialités et l'élaboration de 12 nouveaux référentiels. La poursuite de l'éducation en situation d'urgence (ESU) avec entre autres la dotation de kits scolaires, la location de salles de classe pour accueillir les élèves des établissements délocalisés, la réintégration d'élèves dans le système éducatif et la réouverture d'établissements scolaires dans certaines localités suite à la relative accalmie. Pour l'enseignement supérieur, les progrès enregistrés en 2021 ont trait à l'achèvement et l'équipement de plusieurs investissements ainsi que la fourniture des services sociaux aux étudiants En matière de promotion de l'emploi décent et la protection sociale pour tous, notamment pour les jeunes et les femmes, les actions ont permis le renforcement du cadre juridique et institutionnel du travail décent, avec l'élaboration de textes d'application de la loi portant régime de sécurité sociale. Concernant l'accessibilité des populations burkinabè à l'eau potable, les réalisations du Gouvernement ont trait aux constructions et réhabilitations de systèmes d'Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS), de points d'eau autonomes, de nouveaux forages équipés, de Pompes à motricité humaine (PMH).

451. Dans le domaine de la dynamisation et la transformation de l'économie, en ce qui concerne le développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché, des avancées majeures ont été observées au niveau de la contribution du secteur primaire à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois décents, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale.

452. En matière de promotion du commerce et d'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents, les acquis significatifs en 2021 restent la dynamique de formalisation du secteur des services expliquée par une évolution de (i) la part contributive des transports au PIB passant de 1,5% en 2020 à 1,7% en 2021 ; (ii) la contribution des postes et des télécommunications au PIB dont la réalisation en 2020 se situait à 2,5% contre 2,6% en 2021 et (iii) le taux de pénétration de la téléphonie mobile qui est passé de 102% à 111% entre 2020 et 2021.

453. Pour ce qui est du renforcement de la mise en marché des produits, les avancées sont enregistrées en matière de diversification des exportations, de promotion d'une concurrence saine et loyale et d'amélioration de la qualité des produits locaux. Ces acquis ont été rendus possibles grâce (i) au renforcement de l'enveloppe de la subvention accordée aux coton-culteurs passant à 12,677 milliards sur une cible de 3,5 milliards ; (ii)

l'amélioration des instructions reçues et suivies en matière de concurrence ; (iii) le contrôle de 16 387 commerçants et (iv) la volonté d'accompagner 185 entreprises de beurre de karité dirigées par des femmes. Dans une moindre mesure, des progrès ont été enregistrés en matière de produits certifiés NBF et aux autorisations spéciales délivrées.

454. Tous ces acquis ne doivent pas occulter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PNDES II en 2021 qui sont entre autres :

- la lourdeur et/ou lenteur des procédures de passation des marchés publics dans le cadre de l'exécution de certains projets financés sur ressources extérieures ;
- les régulations budgétaires qui ont affectées les programmations initiales ;
- les longs délais d'obtention des avis de non-objection et de décaissement de ressources de certains PTF ;
- le non-respect des délais contractuels par les entreprises adjudicateurs ;
- la faible priorisation des actions à conduire par les acteurs de mise en œuvre ;
- l'inaccessibilité de certains sites due à l'insécurité ;
- la faiblesse des capacités techniques de certaines MOD pour exécuter les projets à eux confiés …etc.

455. Au titre des recommandations, les mesures suivantes doivent être prise en vue d'améliorer la mise en œuvre de la Politique nationale de développement.

- poursuivre les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale ;
- renforcer la gouvernance, notamment en matière de lutte contre la corruption, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites et améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- accélérer le transfert des ressources financières aux collectivités territoriales (régions et communes) qui ne devrait pas être subordonné à l'adoption au préalable de la loi de programmation financière ;
- poursuivre les efforts d'amélioration du climat des affaires (en levant les goulots d'étranglement dans les domaines à fort potentiel de résultats) afin d'inverser la tendance du classement Doing business du Burkina Faso ;
- poursuivre les efforts d'amélioration de la sécurité, notamment la coordination des interventions des FDS et le renforcement des droits humains au cours des opérations ;
- accélérer la mise en place des bases de la transformation de l'économie, notamment, les pôles de croissance et de compétitivité, les industries, les infrastructures du numérique, l'énergie, etc.
- poursuivre les efforts d'apaisement du climat social ;
- renforcer la résilience du pays, à tous les niveaux, pour le préparer à répondre davantage efficacement aux défis globaux tels que la pandémie de la COVID-19 :

renforcer le système sanitaire, développer les TIC et l'accès à l'énergie pour permettre le télétravail, étendre la sécurité sociale à davantage de travailleurs.

Table des matières

Liste des tableaux ii

Sigles et abréviations vi

Résumé xiii

Introduction 1

I. Évolution de l'économie Burkinabè en 2021 2

II. Performance 2021 de la mise en œuvre du PNDES par axe 4

II.1. Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix 4

II.1.1. Objectif stratégique 1.1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent. 4

II.1.2. Objectif Stratégique OS. 1.2 : Renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national. 10

II.1.3. Objectif stratégique 1.3 : Renforcer la cohésion sociale et la paix. 14

II.2. Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique 16

II.2.1. Objectif stratégique 2.1 : promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique 16

II.2.2. Objectif stratégique 2.2 : promouvoir la bonne gouvernance administrative et moderniser l'administration publique. 27

II.2.3. Objectif stratégique 2.3 : promouvoir la bonne gouvernance économique, financière et les coopérations régionales et internationales. 31

II.2.4. Objectif stratégique (OS) 2.4 : renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale 40

II.3. Axe 3 : consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale 41

II.3.1. Objectif stratégique (OS) 3.1 : promouvoir la santé de la population et accélérer la transition démographique 42

II.3.2. Objectif stratégique (OS) 3.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie 48

II.3.3. I.1.1 OS 3.3 : Promouvoir la recherche et l'innovation et renforcer leur utilisation en faveur de la transformation de l'économie 55

II.3.4. Objectif stratégique 3.4 : « Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes ». 61

II.3.5. Objectif stratégique 3.5 : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ». 71

II.3.6. Objectif stratégique 3.6 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité 73

II.4. Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois 80

II.4.1. Objectif stratégique (OS) 4.1 : développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché 80

II.4.2. Objectif stratégique 4.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents 85

II.4.3. Objectif stratégique 4.3 : promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents 94

II.4.4. Objectif stratégique 4.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie 102

II.4.5. Objectif stratégique 4.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre 111

III. Financement de la politique nationale de développement en 2021 116

III.1. Les décaissements 116

III.2. Financement sur ressources propres 116

III.3. Financement sur ressources extérieures 117

III.4. Les conventions 118

Conclusion 119